

# Le confinement partiel reconduit

Lire l'article de R. N. page 2

# Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information

ORAN

## Un mort dans une explosion de gaz P. 24

BLIDA

# Coup d'envoi de la vaccination anti-Covid

Lire l'article de Tahar Mansour  
et APS page 3



Ph.: APS

TLEMCEN  
**Lots à bâtir :  
commission  
d'enquête  
à Remchi après  
des protestations**

Lire l'article de  
Khaled Boumediene page 13

ADRAR  
**Des transporteurs  
en grève**

Lire l'article de  
Bentouba Saïd page 13

FOOTBALL - LIGUE 1  
**L'ESS s'accroche  
au fauteuil, l'OM  
nouveau dauphin**

Lire l'article de  
M. Benboua page 15

ACQUISITION  
DES VÉHICULES IMPORTÉS  
**Les délais ne relèvent  
pas des prérogatives  
du ministère P. 4**



SAHARA OCCIDENTAL  
**Un rapport démontre l'influence  
du lobby marocain à Washington**

P. 5

## Le confinement partiel reconduit

**Le «confinement partiel à domicile» a été reconduit, à partir de ce dimanche, pour une «durée supplémentaire de quinze jours», annonce un communiqué du gouvernement.**

R.N.

**E**n application des instructions du président de la République, le Premier ministre a décidé de nouvelles mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus.

Le confinement partiel à domicile sera réaménagé, pendant une durée de quinze jours, de 20h à 5h du matin pour 19 wilayas: Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Mostaganem, M'sila, Oran, Boumerdès, El Tarf, Tissemsilt, Aïn Témouchent et Relizane.

Les 29 autres wilayas du pays «ne sont pas concernées» par cette mesure de confinement à domicile. Il s'agit de Adrar, Chlef, Laghouat, Béjaïa, Béchar, Oum El Bouaghi, Tamanrasset, Tiaret, Djelfa, Sétif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Aïn Defla, Naâma et Ghardaïa. Concernant les activités sociales et économiques, a été prorogée, pour la même durée, la mesure de fermeture des marchés de ventes

des véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national. Les salles omnisports et les salles de sport, les lieux de plaisir, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages resteront également fermés durant la même période.

Pour les 19 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, les établissements exerçant les activités de commerce d'appareils électroménagers, d'articles ménagers et de décoration, de literies et tissus d'ameublement, d'articles de sport, de jeux et de jouets, ainsi que «les lieux de concentration de commerces», les salons de coiffure pour hommes et pour femmes, les pâtisseries et confiseries, les cafés, restaurations et fast-foods sont soumis à la «limitation du temps d'activité à 19 heures».

Les activités des cafés, restaurations et fast-foods sont également limitées à la vente à emporter uniquement. «Les walises pourront procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19», ajoute le communiqué du gouvernement.

Sont également prorogées

les mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

Les regroupements et autres rassemblements publics, dont la célébration de mariages et de circoncision, et les regroupements au niveau des cimetières restent interdits pour la même durée. Cette interdiction concerne également les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

Par ailleurs, le communiqué insiste «qu'en dépit de la stabilisation des cas de contamination relevée durant ces derniers jours», les citoyens sont appelés à «poursuivre leur mobilisation pour lutter contre la propagation de cette épidémie et relever ce défi sanitaire, en respectant toujours les mesures barrières préconisées, telles que la distanciation physique, le port du masque obligatoire et le lavage fréquent des mains».

Publicité



مع رياض  
نكون دياراً أفضل

DJEZZY  
جاري

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction: 041.23.25.20  
  
Imp. : Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E.  
  
Rédaction Algéroise  
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57  
Pub Tél.: 021. 64.96.44  
  
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
  
Rédaction Constantinoise  
Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Tout pour éviter le naufrage ?

**A**près avoir fait la sourde oreille à l'appel lancé par la direction de l'Eniem pour une reprise d'activité le 3 janvier dernier, à l'issue d'un mois de congé technique, les travailleurs ont finalement décidé de rejoindre leurs postes de travail à partir de ce dimanche 31 janvier. La crise désamorcée ? Tout est bien qui finit bien. La situation problématique, de par les exigences soumises par les travailleurs contestataires, à savoir «la non comptabilisation du congé technique dans les salaires» et «le départ du Pdg de l'Eniem», a débouché sur une heureuse conclusion. L'ex-Pdg, Djilali Mouazzer a été dégommé et son remplaçant, M. Mustapha Chaoui, a été installé mardi dernier dans ses fonctions à la tête du groupe électroménager au siège de la direction du groupe, en présence du président du groupe Elec El Djazair. Quant à l'annulation du congé technique décidée par l'ancienne direction, la question a été soumise au nouveau Pdg lors d'un bref entretien avec les travailleurs initié à l'occasion de son installation à la tête du groupe électroménager, et il s'est engagé à l'étudier au sein du Conseil d'administration,

Autant dire que la question a trouvé réponse. C'est ce qui ressort clairement de la réaction des travailleurs qui, après leur entrevue avec le nouveau Pdg, ont exprimé leur satisfaction à la suite de la décision prise par les pouvoirs publics et ont décidé de reprendre le travail dès ce dimanche avec l'organisation d'une assemblée générale pour la désignation de leurs représentants au Conseil d'administra-

tion (CA). L'harmonie entre les travailleurs contestataires et les pouvoirs publics, représentés par le ministère de l'Industrie, n'a pas été facile à établir, ayant pris assez de temps, près d'un mois, pour se mettre au même diapason, mais elle est là, pour le grand bien de l'avenir professionnel des travailleurs et pour l'industrie en général qui cherche encore ses réelles marques loin de ces histoires stériles d'importation de véhicules. Seulement, il reste à se demander s'il s'agit d'une nouvelle vision conciliatrice des pouvoirs publics, qui se sont montrés disponibles et à l'écoute des préoccupations des travailleurs pour régler ce conflit socioprofessionnel, ou s'agit-il d'un traitement spécial réservé uniquement à cette entreprise ?

Franchement, selon les us et coutumes, on s'attendait à ce que la tutelle saisisse la justice pour déclarer la grève illégale (non chapeautée par le syndicat) et opposer une fin de non-recevoir concernant la revendication exigeant le départ du Pdg, dont la nomination et l'éloignement fait partie des prérogatives régaliennes de la tutelle, mais rien ne fut. Bien au contraire, le ton conciliant de la tutelle n'a pas son égal dans les annales des conflits socio-professionnels, sauf si on remontait à la gestion socialiste des entreprises publiques (GSE) où le syndicat faisait la pluie et le beau temps au-dessus des têtes des gestionnaires. Peut-être aussi qu'en agissant de la sorte, la tutelle a mis les travailleurs devant leur lourde responsabilité, réussir le redémarrage des activités et assurer la pérennité de l'entreprise, en leur étant tout alibi ou argument servant une quelconque thèse d'un énième naufrage de l'Eniem. Climat socioprofessionnel apaisé et déblocage acquis de la matière première pour remettre en marche les unités de production, reste aux travailleurs de montrer qu'ils sont capables de relever le défi de la relance de cet important groupe industriel.

Publicité

## Djezzy

Ensemble,  
Nous serons toujours meilleurs.

Parce que la plus belle des réussites, est la réussite collective.

Plus que jamais, nous sommes mobilisés pour les autres.

Nous nous engageons avec et pour la jeunesse, nos clients, nos collaborateurs, notre environnement.

Nous avons plus que jamais la conviction que c'est ensemble que nous pourrons faire vivre l'espoir, la créativité, le talent et l'enthousiasme.

Blida

## Coup d'envoi de la vaccination anti-Covid

**C'est finalement, hier samedi, que les autorités sanitaires ont lancé la campagne de vaccination contre la Covid-19, tel qu'ordonné par le président de la République.**

Tahar Mansour et APS

**S**ymbolique a été cette décision de débuter la campagne à Blida puis que c'est dans cette wilaya que les premiers cas de Covid-19 ont été enregistrés en février 2020. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, celui de l'Industrie pharmaceutique et le ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière étaient présents en compagnie du wali et des autorités locales lors de la première vaccination qui a été administrée au DSP de Blida, puis à des membres du personnel de santé et à d'autres citoyens. Une trentaine de personnes ont été vaccinées contre la Covid-19 à la clinique de la cité Les Bananiers au premier jour du lancement de la campagne de vaccination à l'échelle nationale.

Le ministre de la santé, le Pr Benbouzid, a affirmé que c'est un premier lot qui a été réceptionné et qu'il sera suivi par d'autres dans les jours qui viennent. Toutes les dispositions ont été prises pour mener à bien la campagne selon les orientations du Président et les recommandations du Comité de suivi de la pandémie. Les personnels chargés de la vaccination ont reçu des formations complémentaires et tout le matériel nécessaire est en place pour la poursuite de l'opération qui touchera l'ensemble du territoire national, y compris les zones les plus reculées.

Sur place, les gens commençaient à venir s'enquérir de la situation et chacun essayait de savoir si le vaccin était efficace, s'il y en avait pour tout le monde et comment faire pour en bénéficier. Le ministre de la Santé a affirmé que la vaccination contre le nouveau coronavirus se fera de manière «progressive» et concernera toutes les wilayas «sans exclusive». Dans une déclaration lors du coup d'envoi de la campagne de vaccination, M. Benbouzid a assuré que l'opération «se fera de manière progressive et concernera toutes les wilayas sans exclusive», appelant les citoyens à adhérer à cette campagne «importante». Le ministre a souligné que les hautes autorités du pays s'attendent à l'acquisition de quantités suffisantes pour vacciner le plus grand nombre de la population, et partant, assurer l'immunité collective. «En dépit de la course internationale et de la forte pression sur les plus grands laboratoires internationaux, nous sommes au rendez-vous. L'Algérie a reçu, vendredi, son premier lot de vaccins, choisi suivant des critères précis en termes d'efficacité et de sécurité», a ajouté le ministre de la Santé. Affirmant que le vaccin était le meilleur moyen pour limiter les dangers et les complications de cette pathologie, il a mis l'accent sur l'impératif de maintenir l'observation des mesures préventives qui ont prouvé leur efficacité et permis de réduire «nettement» le nombre des contaminations.

«Le vaccin est le meilleur moyen disponible, à l'heure actuelle, pour se pré-munir contre l'épidémie. Je tiens à réaffirmer que grâce aux efforts de tous les citoyens et du personnel de la santé (...), la situation épidémiologique s'est stabilisée», a-t-il dit, insistant sur l'impératif de maintenir la vigilance en vue de réduire davantage le nombre de contaminations, notamment la distanciation sociale et le port des masques.

«La protection du vaccin anti-Covid-19 est très limitée dans le temps d'où la possibilité de revaccination après quel-

ques mois», a expliqué le ministre, ajoutant que «la durée de l'immunité demeure inconnue».

### UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR LE SUIVI DES PERSONNES VACCINÉES

Pour sa part, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar, a annoncé, hier, la mise en place d'une plateforme numérique pour un suivi des personnes vaccinées. «Nous avons mis en place une plateforme numérique pour le suivi quotidien de l'état de santé des personnes vaccinées à travers toutes les wilayas», a précisé le Dr Fourar en marge du coup d'envoi de la campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus. Réitérant que le vaccin Sputnik V acquis par l'Algérie «est efficace dans le renforcement des défenses immunitaires, sans présenter de complications». Il a précisé que plusieurs pays européens ont opté pour ce vaccin pour la vaccination de leurs populations.

Le Conseil scientifique «a choisi Sputnik V parmi quatre ou cinq autres vaccins sur les dix homologués par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», a-t-il assuré, soulignant que les rapports et études scientifiques ont prouvé que son efficacité avoisine les 92%, voire 100%. Qualifiant l'entame de l'opération de vaccination «d'événement historique», le Dr Fourar a tenu à préciser que «la campagne a débuté dans le délai fixé par le président de la République». Il a affirmé, dans ce sens, que l'opération se poursuivra tout au long de l'année en cours et concerne dans un premier temps le personnel médical et les personnes exerçant des fonctions stratégiques et importantes pour le pays, de même que les personnes âgées de 65 ans et plus et les malades chroniques. L'opération de vaccination concernera, dans une prochaine étape, les plus de 18 ans, et ce, «en fonction du programme et de la stratégie tracés», a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, le Dr Fourar a annoncé le lancement aujourd'hui de la vaccination à Alger, à partir de la clinique «Les sources». Cette opération se poursuivra au fur et à mesure dans les différentes wilayas du pays pour englober pas moins de 80% de la population, a-t-il indiqué, ajoutant que la réception des quotas restants du vaccin se fera de manière graduelle. Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus a fait savoir, dans le même sens, que «l'opération englobera évidemment les zones d'ombre auxquelles seront dédiées des équipes mobiles». Faisant état de la réception, aujourd'hui à Alger, du vaccin AstraZeneca, «très efficace aussi», le Dr Fourar a souligné qu'aucun pays au monde ne s'est contenté d'acquérir un seul vaccin en raison de la pression au niveau mondial sur la demande de vaccins anti-Covid-19. Rappelant que de «grands pays» n'avaient pas encore entamé la vaccination, le Dr Fourar a fait savoir que le gouvernement avait consacré 20 milliards DA pour mener à bien cette opération au niveau national et que le coût du premier quota (50.000 doses) était de 1,5 Md DA.

«La santé du citoyen algérien est inestimable comme l'a avancé le président de la République. Nous fournirons le vaccin au citoyen, quel qu'en soit le prix», a-t-il déclaré.



Ph.: APS

Raina Raïkoum

El-Houari Dilmi

**L**e glaive de la Justice algérienne est-il assez affûté pour éradiquer, une bonne fois pour toutes, la mauvaise engeance des voleurs de l'argent du peuple ? Parce que l'argent c'est tout ce qui restera au pays lorsqu'il aura tout perdu, faut-il craindre de voir ce bled transformé en un gigantesque coffre-fort, dont tout le monde connaît la combinaison et attend le moment opportun pour mettre la main dans le sac ?! La tragique moralité est aussi vieille que le bipède qui créa la première monnaie des primates anthropoïdes. La sueur de son front étant une « denrée » disparue depuis des lustres, pourquoi alors dilapider son huile de coude lorsqu'il suffit juste d'ouvrir sa bouche pour avaler le pays découpé en quartiers entiers ?

La galette demeurant encore et toujours le pain bénit de certains et le croûton rassis, le gâteau maudit des autres, tout le monde continue à rêver au chemin le plus court vers le trésor éventré de toutes nos incuries. L'histoire qui suit est d'une tragique vérité : quelque part entre Tidda et Z'dama, dans l'arrière-pays trop profond, Larbi est un bipède-commissionnaire en col usé, sévissant à l'état naturel dans un bureau miteux; jusque dans le tiroir-caisse fermé avec une serrure sans

chas. Le rôle « naturel » de Larbi est de toujours réclamer un cin-

quième du gâteau, juste pour zyeuter le dossier, l'examiner, le disséquer, l'entourlouper, le lire à l'endroit, puis à l'envers, avant de le ranger avec un soin sacerdotal dans le troisième tiroir à partir du bas de son bureau pâvivre. Alors, pour arracher sa part volée du gâteau mijoté sans lui, il a la très « démocratique » idée de placer à l'entrée de son bureau une tirelire grande nature, capable de contenir jusqu'au double - de son poids mouillé - en oseille, qui n'exhale jamais d'odeur ni n'a de couleur. Le premier « ponctionné » déposa deux kilos de pièces de monnaie usées dans la tirelire à Larbi, ouverte aux quatre vol(s). Le second, plus friqué, misera un mois de sueur froide pour y incruster un quintal en fausses coupures de deux cents dinars « chiffonnés ». Le troisième, plein aux as, y mettra carrément un million de (d) euros pour remplir la tirelire à ras bord. Le quatrième, le cinquième, puis le énième ponctionné finiront de faire dégouliner la tirelire, sous le regard orgasmique de Larbi. Mais comme il y a beaucoup de Larbi qui n'ont de leur fortune que la crainte de la perdre, autant voler le flouze à ceux qui l'ont chipé !

## Coronavirus

### 235 nouveaux cas et 4 décès

D eux cent trente-cinq (235) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 196 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier à Alger, le Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 107.122 dont 235 nouveaux cas, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2888 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 73152, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolu-

tion de la pandémie de Covid-19. En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 24 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 8 autres ont enregistré plus de 10 cas, a-t-il ajouté. Par ailleurs, 33 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

## Djerad préside une réunion du Comité interministériel

**L**e Premier ministre, Abdelaïd Djerad, a présidé, hier à Alger, une réunion du Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre du Plan national de vaccination Covid-19, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de la réunion de ce comité, il a été arrêté "les modalités de suivi des commandes de vaccin permettant la couverture totale des besoins de la po-

pulation sachant que l'opération s'étalera tout au long de l'année 2021", précise la même source.

Auparavant, il a été passé en revue "toutes les dispositions prises et visant à assurer la mise en œuvre de la vaccination à travers toutes les wilayas du pays et ce, dans les meilleures conditions d'organisation et de sécurité, et dans le respect du protocole sanitaire établi au profit, dans une première

étape, des personnes prioritaires", à savoir "le personnel de santé ainsi que les personnes âgées et atteintes de maladies chroniques".

Installé sur instruction du Président de la République et présidé par le Premier ministre, ce comité est chargé du suivi de la gestion opérationnelle de la mise en œuvre de ce plan de vaccination, dont la campagne a été lancée hier à partir de Blida.

## CREAD Diagnostic des conditions des travailleurs migrants en Afrique du Nord

**Le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement lance aujourd'hui, dimanche, un nouveau projet de recherche sur «Travail et Migrations internationales en Afrique du Nord- Focus sur l'Algérie (2021-2023)».**

Ghania Oukazi

L'un de ses directeurs de recherche, Mohamed Saïb Mu-sette, anime au cours de cette matinée un atelier à cet effet au nom de l'équipe Migrations et Mo-bilités de la division Développement Humain et Economie sociale du Centre de recherche. «Travail et Migrations internationales en Afrique du Nord-Focus sur l'Algérie (2021-2023)» est ainsi le thème que l'équipe propose à débat au cours d'un webinar auquel participent de nombreux invités.

Dans une note de presse adres-sée à la rédaction, le directeur de recherche fait savoir que «ce nou-veau projet (est) conçu par une équipe pluridisciplinaire (sociologues, économistes, statisticiens, po-litologues...) (qui) aborde ce phé-nomène dans une perspective com-parative entre cinq pays de l'Afri-que du Nord (Algérie, Egypte, Li-bye, Maroc et Tunisie), avec un fo-cus dans l'immédiat sur l'Algérie». Il note que «cette thématique (est) peu développée en Afrique du Nord. Il y a beaucoup d'écrits sur les travailleurs algériens à l'étranger mais les travailleurs étrangers (y compris les employeurs, les indé-pendants) en Algérie et en Afrique du Nord restent encore très peu étu-diés». Ce nouveau projet sera, se-  
lon lui, «une première tentative de lever le voile sur cette réalité, qui semble être marginale selon les données onusiennes, à peine 1% des actifs en Afrique du Nord et 0,7% en Algérie». Le premier constat des chercheurs du CREAD est que «cette sous-région serait la moins attractive en Afrique ! Ces données sont limitées strictement aux migrations régulières, relevées à partir des permis de travail délivrés». Ils relèvent notamment que «la réalité est beaucoup plus impor-tante et complexe, si on inclut les travailleurs étrangers qui n'ont pas besoin de permis de travail, les tra-vailleurs saisonniers frontaliers et les travailleurs du secteur informel, le travail des réfugiés et autres demandeurs d'asile». En lançant ce pro-jet, l'équipe s'est fixé comme ob-jectif «de mesurer les flux des tra-vailleurs migrants en Algérie en comparaison avec quatre pays de l'Afrique du Nord (Egypte, Maroc, Tunisi et Libye) selon les nou-velles directives de la 20<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de l'Organisation in-ternationale du travail».

### RÉFÉRENCES ET OBJECTIFS DES CHERCHEURS

Le travail de recherche devra ré-pondre à un certain nombre de questionnements entre autres, relè-

ve-t-on dans la note de presse, «quel est le système de manag-e-ment de la migration de travail en Algérie ? Quel est le poids de cette migration sur le marché du travail algérien ? Quel est le profil des sa-lariés, des indépendants et des employeurs migrants ? Combien exercent dans le secteur moderne et combien sont dans l'économie informelle ? Quelles sont les condi-tions de travail, avec quels impacts ? Comment se font les transferts de fonds ? Quels sont leurs apports au déve-lopement de l'entreprise et au déve-lopement économique et so-cial du pays ? Comment maximiser les apports et réduire les effets né-fastes en termes de coûts économiques ?». Pour la conduite de projet, «il est prévu de tenter une application des nouvelles directives de la 20<sup>e</sup> CIST. Ces directives techniques et scientifiques ne sont pas encore expérimentées en Afrique du Nord. Ce projet permettra ainsi d'obser-ver les forces et les faiblesses des outils devant permettre de faire un diagnostic scientifique des condi-tions des travailleurs migrants inter-national en Afrique du Nord».

Ses initiateurs estiment que «le projet proposera ainsi aux autorités des pays d'Afrique du Nord une connaissance approfondie pour toute prise de décision concernant les migrations de travail. Ce projet entre parfaitement dans les Objec-tifs 8 et 10 de l'Agenda 2030 des Nations Unies sur le Développe-ment Durable (2015) et apporte les premiers éléments à l'implémen-tation de l'objectif N°1 du Pacte in-ternational des Nations Unies sur les migrations sûres, ordonnées et régulières (2018)».

La note de presse rappelle que le CREAD a réalisé plusieurs travaux de recherche sur les migrations in-ternationales ces vingt dernières années, avec une vision compara-tive entre Algériens à l'étranger et étrangers en Algérie, et parfois avec extension aux pays du Maghreb et en Afrique. Les thématiques traitées sont les migrations maghrébines (2004), les migrations subsahariennes en situation irrégulière au Ma-ghreb (2007), les transferts de fonds des migrants (2010), les migrants de retour au Maghreb (2008), les systèmes d'information statistique sur les migrations dans les pays du Maghreb (2005 et 2019), les cadres règlementaires des migrations au Maghreb (2005), les migrations intermaghrébines (2008), Migrations, Travail et Développement en Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest (2010), les haras maghrébins vers l'Europe (2011), les migrations africaines (2014), les étrangers en Algérie (2015), la fuite des cerveaux des pays du Maghreb (2016) et les migrations estudiantines vers et à partir d'Algérie (2018).

## Vers le rééchelonnement de la dette de l'ENIEM

La dette à long terme de l'En-  
treprise nationale des indus-  
tries électroménagères (ENIEM)  
de Tizi-Ouzou auprès de la ban-  
que sera rééchelonnée dans le  
cadre du plan de redressement et  
de relance envisagé par les pou-  
voirs publics, a-t-on appris same-  
di de son nouveau président di-  
recteur-général (PDG), Mustapha  
Chaoui. La démarche de rééche-  
lonnement de la dette de l'entre-  
prise auprès de la Banque exté-  
rieur d'Algérie (BEA), et qui avoi-  
sine les 4,4 milliards DA, s'accompa-  
gnera «d'une période de déten-  
te de 3 années pour donner un  
nouveau souffle à l'entreprise», a  
indiqué le Pdg dans un bref en-  
tretien à l'APS.

M. Chaoui, nouvellement instal-  
lé à la tête du groupe électromé-  
nager, a soutenu que «la banque  
demeure un partenaire dont l'en-  
treprise, en situation de crise, a be-  
soin», ajoutant que «le principe de  
l'accompagnement est acquis  
dans le cadre de ce plan de redres-  
sement et de relance».

Reste, a-t-il souligné, à «définir les  
modalités de ce rééchelonnement et à rassurer la banque sur l'op-  
portunité d'ouverture de nouvelles  
lignes de crédit au profit de l'en-  
treprise» qui présentera com-  
me garanties, a-t-il ajouté à ce pro-

pos, «l'hypothèque de son patri-  
moine actif». L'autre démarche  
qu'entreprendra la nouvelle direc-  
tion dans le cadre de ce même  
plan, a-t-il indiqué, est «la recher-  
che et la concrétisation de contrat  
de partenariat avec des partenai-  
res locaux ou étrangers dans l'ob-  
jectif de se conformer aux dispo-  
sitions du nouveau cahier des  
charges de la filière électromé-  
nagère qui exige un certain taux d'in-  
tégration des produits». Mais aus-  
si, a-t-il renchérit, «pour intégrer  
les nouvelles technologies pour  
être compétitif et pouvoir se pla-  
cer sur le marché». Les produits  
ENIEM, a-t-il expliqué, utilisent  
encore la technologie dite de «froid statique», consommatrice  
d'énergie, aux taxes élevées et qui  
fait augmenter le coût de produc-  
tion, et le défi est d'intégrer les  
nouvelles technologies pour bas-  
culer vers celle dite «Go Frost», plus  
économique».

«Nous sommes obligés de suivre  
l'évolution du marché et d'aller  
vers la compétitivité de nos pro-  
duits pour pouvoir les placer» fa-i-  
tant savoir que des contacts ont  
été déjà lancés dans ce sens avec  
certains groupes dont, entre  
autres, Condor, Iris et Brandt.  
Pour l'heure, souligne M. Chaoui,  
«l'objectif premier est la reprise de

l'activité de l'entreprise avec le  
peu de matière première dont  
elle dispose et l'accompagne-  
ment des pouvoirs publics, et des  
différents partenaires».

En outre, et s'agissant de l'an-  
nulation du chômage technique  
décidé par l'ancienne direction  
en décembre dernier qui a été  
soulevé par les travailleurs de  
l'entreprise, M. Chaoui a indiqué  
qu'il s'est engagé à le faire dès la  
prochaine réunion du Conseil  
d'administration de l'entreprise.

«Je comprends l'apprehension  
des travailleurs et je me suis en-  
gagé, lors de mon installation, à  
procéder à l'annulation de cette  
décision pour les rassurer et leur  
permettre de reprendre le tra-  
vail», a-t-il dit.

Une disposition de la convention  
collective de l'entreprise prévoit  
qu'en cas de deux périodes d'ar-  
rêt technique d'activité durant une  
période d'une année, l'administra-tion peut recourir à des plans so-  
ciaux de licenciement.

En difficultés financières pour cau-  
se de refus de la banque de lui oc-  
troyer les crédits nécessaires pour  
s'approvisionner en matières pre-  
mières, l'entreprise a recouru à 2  
reprises à l'arrêt technique de ses  
activités, en février et décembre de  
l'année écoulée 2020.

## Acquisition des véhicules importés Les délais ne relèvent pas des prérogatives du ministère

Le ministère de l'Industrie a  
pour rôle l'octroi des agré-  
ments définitifs d'importation au  
profit des opérateurs répondant  
aux conditions du cahier de charges  
et non de définir les délais d'ar-  
rivée des premiers véhicules, a  
estimé hier à Alger le ministre de  
l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham.

Interrogé par la presse sur les  
délais d'importation des premiers  
véhicules neufs lors d'une confé-  
rence organisée par l'Institut na-  
tional des études de stratégie glo-  
bale (INESG), le ministre a esti-mé  
que le ministère a pour rôle  
l'octroi des agréments d'impor-tation  
et non de définir les délais  
d'acquisition, estimant non perti-nents les questionnements régu-  
liers sur la date d'entrée des pre-miers véhicules neufs par les con-  
cessionnaires agréés.

«Ce ne sont pas des prérogatives  
du ministère de l'Industrie ou du  
ministère du Commerce de défi-nir  
les dates d'entrée des véhicules.  
C'est à l'opérateur de définir  
comment, quand et d'où il doit  
acquérir les véhicules après l'oc-  
troi de son agrément définitif», a  
expliqué M. Ait Ali Braham, au  
moment où quatre (04) autorisa-tions provisoires ont été récem-  
ment accordées par le ministère.

Par ailleurs, interrogé sur la lutte  
contre le marché parallèle des de-  
vises, notamment au niveau de la  
place du Square Port-Said à Al-  
ger, M. Ait Ali a estimé que «le

Square n'est pas une zone à vider,  
c'est une logique à tarir». «Le ci-  
toyen a besoin d'un accès à un  
moyen d'échange de la devise.  
Fermer le Square peut se faire  
physiquement mais la pratique ira  
vers d'autres lieux», a-t-il expli-  
qué, ajoutant que la transparen-  
ce des transactions financières  
imposera la fin des opéra-tions  
suspectes au niveau des marchés  
parallèles, permettant ainsi au  
citoyen d'accéder à la devise de  
manière réglementaire.

### L'INDUSTRIE DE L'AMONT PRIVILÉGIÉE

Par ailleurs, le ministre a évoqué  
lors de la conférence les contours  
du plan de relance de l'économie  
nationale s'appuyant sur une réelle  
industrie solide, impliquant l'acti-vité de transformation dans dif-  
férents secteurs d'activité.

Dans ce cadre, M. Ait Ali Bra-ham a affirmé que le soutien de  
l'Etat, notamment via les facili-tations fiscales portées par la Loi  
de Finance 2021, sera orienté  
vers l'amont industriel.

Les soutiens fiscaux et para-fis-  
caux seront orientés, a-t-il dit, vers  
l'industrie d'intégration et vers la  
réhabilitation de l'outil industriel  
existant. «Tout opérateur transfor-  
mant la matière première aura la  
priorité en matière de finance-  
ment», a-t-il assuré, notant que le  
secteur public possède les capaci-  
tés et l'outil industriel pour activer  
dans ce créneau.

Citant une liste non exhaustive  
des principaux secteurs concer-nés, le ministre a énuméré la pétro-  
chimie, les mines et l'industrie  
mécanique.

Concernant la pétrochimie, le  
ministre a fait savoir que des pro-  
jets d'investissement sont en cours  
de réalisation, notamment dans la  
fabrication de polymères. De plus,  
il s'agit de l'exploitation rationnelle  
du secteur minier national pour  
la transformation de ces ressour-  
ces au niveau local et non pas  
pour exporter du minerai brut.

Le ministre a également évoqué  
la relance économique nationale  
à travers l'appui de l'industrie mé-  
canique, expliquant que la loco-  
motion électrique prendra le des-  
sus sur le thermique dans les pro-  
chaines années.

«Dans notre politique de relance,  
l'industrie publique mécanique  
doit s'appuyer sur des bases et des  
techniques nouvelles avec des res-  
sources humaines issues des uni-  
versités algériennes», a-t-il estimé.

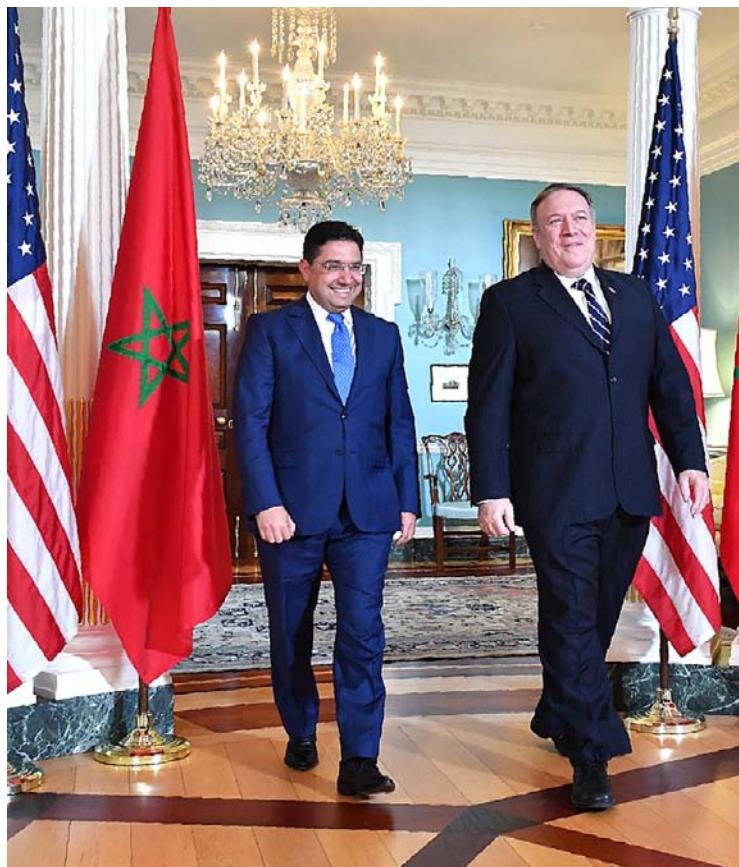
En outre, questionné sur  
l'ENIEM, M. Ait Ali Braham a in-  
diqué que le plan de sauvetage  
immédiat de l'entreprise a été im-  
posé par le contexte social, «mais  
le plan réel de sauvetage consiste  
à relancer effectivement l'ambition  
qu'avait l'ENIEM lors de sa créa-tion,  
à savoir, réaliser une intégra-tion  
maximale».

## Décès du sénateur Samir Kacimi

Le membre du Conseil de la nation Samir Kaci-mi est décédé, a-t-on appris, hier, auprès du Con-seil. Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, a adressé un message de condole-ances à la famille du défunt dans lequel «il a exprimé ses sincères condoléances et compassion». «J'ai ap-pris avec une profonde affliction la nouvelle du décès

de notre cher frère Samir Kacimi que Dieu, Tout-Puis-sant, l'entoure de sa grâce éternelle», a écrit M. Gou-djil. «Le défunt nous quitte pour rejoindre la demeu-re éternelle alors qu'il avait beaucoup à donner en-core. Exemple de moralité et d'humanité, ses hauts faits demeureront à jamais gravés dans les cœurs de ceux qui l'ont côtoyé», a-t-il ajouté.

## Sahara occidental Un rapport démontre l'influence du lobby marocain à Washington



**U**n rapport couvrant les activités du lobby marocain aux Etats-Unis entre 2010 et 2020 a mis au grand jour l'influence des groupes de pression marocains sur les décisions de l'administration américaine et particulièrement sur la cause du Sahara occidental. Le site électronique Sasapost, rapporteur du rapport, a fait savoir que la majorité des renseignements inclus dans ce document est tirée d'une base de données relevant du ministère américain de la Justice, élaborée en vertu de la loi contre l'Agent de l'étranger, dite Fara qui fait injonction aux lobbies de déclarer leurs activités et leurs fonds. Le rapport a fait ressortir le lien établi entre les autorités marocaines et un groupe de pression américain, en l'occurrence Ralph Nurnberger, ancien agent de liaison avec le Comité des Affaires publiques de l'entité sioniste, dit AIPAC, un lobby de l'entité sioniste à Washington.

Les autorités de l'occupant auraient, selon le rapport, engagé le politique américain pour servir leurs intérêts aux plans interne et externe, dans la mesure où le Centre marocain des études stratégiques (CMES) a passé un contrat avec le fondateur de la compagnie "Nurnberger and Associates", célèbre lobby politique. Le document a également mis en exergue les liens qu'entretient Nurnberger avec l'entité sioniste et des personnalités de cette entité, à leur tête Yitzhak Rabin, ancien Premier ministre et Shimon Peres, ministre des Affaires étrangères de l'entité sioniste (2001-2002), précisant que ce rapprochement a exercé une grande influence sur les campagnes de pression dont le Maroc s'est servi plus tard.

La société AIPAC a ciblé, dans sa pression, des membres du congrès, employés dans les commissions ad-hoc, responsable des aides, et dans les commissions extérieures. Le rap-

port a également fait état des réunions de la société Nurnberger tenues au début de 2011 en faveur du Royaume du Maroc, avec un groupe de membres du Congrès, le but étant de faire pression et, partant, les contraindre à changer leur position vis-à-vis du Sahara occidental.

Entre autres personnalités ciblées par Nurnberger au début de 2011, le membre du Congrès et sénateur du parti Républicain, James Inhofe, également membre de la Commission de défense du Congrès et de la Commission extérieure et l'un des principaux défenseurs de la cause sahraouie au Congrès. Le rapport a évoqué, en outre, l'influence du lobby marocain sur les positions que certains responsables américains affichaient vis-à-vis de nombre d'affaires internes, notamment les droits de l'Homme au Maroc, à l'instar du rapport établi par le ministère de l'Intérieur des Etats-Unis en 2016 relatif à la situation des droits de l'Homme au Maroc, un rapport qui a déplu au Royaume marocain. Une fois le rapport dénoncé par le Maroc, 16 membres du Congrès ont présenté une motion mettant en avant les réalisations du Maroc en matière de droits de l'Homme, et assurant que le Maroc était le plus ancien allié des Etats-Unis dans la région.

Au-delà de servir les intérêts extérieurs du Maroc, les efforts de Nurnberger ont également porté sur les intérêts internes de ce pays. Le rapport a également passé en revue les efforts de Nurnberger visant à influencer la scène politique au Maroc, notamment après les manifestations sociales qui avaient envahi le pays dans le cadre du fameux "printemps arabe", en ce sens qu'il a apporté son soutien à la proposition du Roi Mohammed VI portant révision de la Constitution marocaine.

## Syrie L'ONU déçue après les discussions de Genève



L'émissaire de l'ONU a fait part vendredi de sa déception après les discussions sur la Constitution syrienne cette semaine à Genève, en expliquant que les parties ne sont pasvenues à un accord sur la méthodologie de travail. "Nous ne pouvons pas continuer comme ça, (...) la semaine a été décevante", a déclaré aux journalistes Geir Pedersen, après la réunion des 45 membres du groupe restreint du Comité constitutionnel toute cette semaine à Genève. L'émissaire de l'ONU a expliqué qu'il fallait mettre en place un "mécanisme" afin de permettre aux parties d'identifier les points d'accord et de désaccord en vue de réviser la Cons-

titution. Il a souligné que l'approche actuelle "ne fonctionne pas" et d'ajouter: "nous ne pouvons pas continuer à nous réunir si nous ne changeons pas cela". M. Pedersen a expliqué que l'opposition avait d'abord proposé des méthodes de travail, mais que les représentants de Damas les ont rejetées.

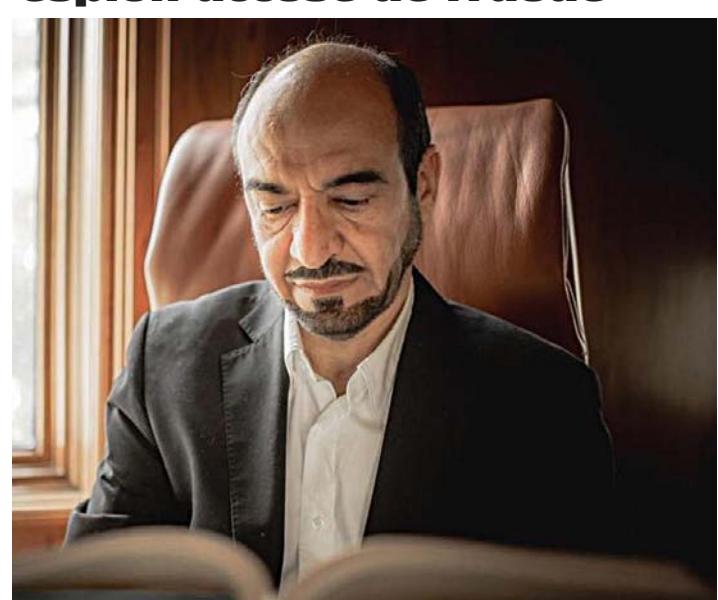
Ces derniers ont ensuite également refusé une proposition formulée par l'émissaire de l'ONU. Le groupe restreint du comité constitutionnel est composé de 45 personnes -qui représentent à parts égales le gouvernement de Damas, l'opposition et la société civile. Le Comité constitutionnel syrien, chargé de modifier la Constitution de 2012 en vue de

prochaines élections, a été créé en septembre 2019 et inauguré le 30 octobre 2019 à Genève en présence de 150 personnes. Le comité restreint a ensuite été chargé d'entrer dans le détail de la Constitution. Des désaccords profonds entre les principaux protagonistes mais aussi la pandémie du Covid-19 ont ralenti le rythme des réunions. La révision de la Constitution figure dans la résolution 2254, adoptée en décembre 2015 par le Conseil de sécurité, qui prévoit également l'organisation d'élections sous la supervision des Nations unies. L'ONU espère que ce processus ouvrira la voie à une fin du conflit qui a fait plus de 380.000 morts depuis 2011.

## Canada Poursuites saoudiennes contre un ex-chef espion accusé de fraude

Dix compagnies saoudiennes ont lancé des poursuites au Canada contre un ancien responsable du contre-espionnage exilé dans ce pays, qu'elles accusent d'avoir détourné plusieurs milliards de dollars, selon des documents consultés vendredi par l'AFP. Ces sociétés appartenant au conglomérat Tahakom Investment, une filiale du fonds souverain public d'Arabie saoudite, ont engagé devant la cour supérieure de l'Ontario une procédure visant Saad Aljabri, qui vit en exil dans la région de Toronto. M. Aljabri a été limogé en 2015 de son poste de responsable du contre-espionnage au ministère saoudien de l'Intérieur. Proche du prince Mohammed ben Nayef, il a fui le royaume en 2017 lorsque celui-ci a été évincé du pouvoir au profit de Mohammed ben Salmane (MBS). Ces sociétés accusent l'ancien chef espion d'avoir commis une "fraude massive" d'un montant total d'au moins 3,47 milliards de dollars américains (2,85 milliards d'euros). Le tribunal canadien a ordonné un gel des avoirs mondiaux de M. Aljabri, selon ces mêmes documents.

Les auteurs de la poursuite accusent M. Aljabri d'avoir détourné à son profit personnel ou pour ses proches des sommes importantes au détriment de sociétés



saoudiennes impliquées dans la lutte antiterroriste. Ils ont transmis à la justice canadienne une liste de "biens mal acquis" incluant des propriétés en Arabie saoudite, au Canada ou des appartements de luxe à Boston, aux Etats-Unis. Les soutiens de Saad Aljabri ont pour leur part promis, dans un communiqué, de "combattre vigoureusement ces allégations de corruption recyclées" qui visent selon eux à détourner l'attention de la "brutalité" du prince héritier Mohammed ben Salmane. En août dernier, M. Aljabri avait accusé devant un tribunal américain "MBS" d'avoir envoyé au Canada une équipe d'agents chargés de l'éliminer fin 2018, peu après le meurtre en Turquie du journaliste critique Jamal Khashoggi. Selon ses dires, 13 jours après l'assassinat de M. Khashoggi, le 2 octobre 2018, une équipe de "mercenaires personnels" du prince héritier a été refoulée à son arrivée au Canada. Il affirme que le groupe comprenait des experts en médecine légale et des équipements similaires à ceux du groupe accusé d'avoir étranglé puis découpé en morceaux le corps du journaliste dans le consulat saoudien à Istanbul.

## Dix ans après... Ne me parlez plus de jasmin !

Par Michel Raimbaud\*

Tous ? Pas tout à fait. Les Etats touchés - Tunisie, Egypte, Libye, Yémen, Syrie, et à partir de janvier 2011 l'Algérie et la Mauritanie ont en commun d'être républicains, modernistes, sensibles au nationalisme arabe, à une laïcité tolérante, et une question viendra à l'esprit : «Pourquoi nous et pas eux ?». L'avenir le dira, le «eux» désignant les rois, roitelets ou émirs qui échappent miraculeusement au printemps et semblent promis à un éternel été bien climatisé : l'Arabie de Salman et Ben Salman, les Emirats de Zayed et Ben Zayed, le Qatar de la famille Al Thani, etc. Invitons Maroc et Jordanie et voilà toutes les monarchies, de l'Atlantique au Golfe, à l'abri pour prêcher la «révolution»... Dans la bouche d'un cheikh wahhabite ou d'un émir, le mot semble cocasse mais il suffit de lui donner son sens étymologique (mouvement astronomique qui ramène au point de départ) pour trouver qu'il sied bien à un mouvement conduit par les fondamentalistes avec l'appui de l'Occident afin de briser la rhétorique du mouvement national arabe : ce que les experts de «nos grandes démocraties» auto-claironnantes refuseront d'admettre.

En revanche, dans les pays arabes et ailleurs, beaucoup auront compris très vite ce que ces printemps en hiver n'étaient pas, c'est-à-dire des révoltes «spontanées, pacifiques et populaires». Bien que fleurissent les promesses de lendemains qui chantent, il ne faudra pas longtemps pour déchanter : dans le vide créé par le dégagement des «tyrans», c'est le désordre qui va s'installer plutôt que la démocratie attendue. La sidération fera place à la désillusion, le «chaos créateur» des néo-conservateurs et la barbarie des extrémistes faisant mauvais ménage avec la douce musique des promesses.

Le hasard fait parfois bien les choses, l'actualité de décembre 2020 – janvier 2021 ayant inscrit à sa une un retour de flamme spectaculaire de la «révolution» tunisienne, première de la saga, lancée le 10 décembre 2010 lorsque le jeune Bouazizi s'immole par le feu, protestant contre la corruption et la violence policière. Après le désordre initial lié au «dégagement» de Ben Ali, la patrie de Bourguiba, foyer du nationalisme arabe, avait connu élections et phases de stabilisation,

*Lorsqu'au cœur de l'hiver 2010-2011 apparaissent à Tunis puis au Caire les premières «révoltes arabes» qu'à la hâte on baptise «printemps», elles jouissent d'un préjugé favorable, fleurant la liberté et le renouveau. Expéditives, elles dégagent illico presto des «tyrans» indéracinables et font forte impression : leur victoire est inéluctable et l'épidémie semble vouée à gagner tous les pays arabes.*



voire des percées de la démocratisation avec le parti Nahda de Ghannouchi ou malgré lui, avant de dégénérer en une guérilla civile entre Frères Musulmans et réformistes laïcs. Dix ans après, le chaos reprend le dessus. Les acquis seraient-ils enterrés ?

En Egypte, le «printemps du papyrus» n'a pas tenu les promesses que faisaient moins ses prophètes. A part le «dégagement» du vieux Moubarak, son jugement et sa mort en prison, le succès (temporaire) des Frères Musulmans et la présidence rustique de Mohammad Morsi, il a débouché sur une démocratie problématique et un pouvoir autoritaire soumis à forte pression. Le général al-Sissi ne semble pas maître de ses choix. Dans un pays divisé, au prestige écroulé, il est tirailé entre les vestiges du nasséisme et la quête éperdue de financement auprès de l'Arabie et des riches émirats : l'Egypte a passé le cap des 100 millions d'habitants et

croule sous les dettes, les problèmes, les menaces (Ethiopie, Soudan et eaux du Nil). Le slogan «pas de guerre au Moyen-Orient sans l'Egypte» est d'actualité, mais on ne craint plus les Pharaons du Caire...

À bout de dix ans de guerre contre des agresseurs aux multiples visages (pays atlantiques, Israël, les forces islamistes, Turquie, Qatar et Arabe en tête, les terroristes de Daesh à Al Qaida), la Syrie est dans une situation tragique, payant pour sa fermeté sur les principes, sa fidélité aux alliances, et la charge symbolique dont elle est porteuse : n'aura-t-elle pas eu la primeur d'un appel au Djihad ? L'Amérique et ses alliés refusent «l'impossible victoire de Bachar el-Assad» et leur «impensable défaite». En raison des sanctions, des mesures punitives de l'Occident, de l'occupation américaine ou des menées turques, des vols et pillages, la Syrie ne peut se reconstruire. La «stratégie du chaos» a fait son œuvre. Le temps est venu des guerres invisibles et sans fin que préconisait Obama. Pourtant, l'avenir du monde arabe tient quelque part, et en bonne part, à la solidité de son «cœur battant». N'en déplaise à ceux qui feignent de l'avoir enterrée, évitant même de prononcer son nom, la Syrie est indispensable jusqu'à cristalliser les obsessions : pas de paix sans elle au Moyen-Orient.

Passé à travers la révolution du Cèdre en 2005, ayant essuyé le printemps automnal de 2019, les tragédies de 2020 et le chaos de 2021, le Liban aura eu sa révolution. Sanctonné, affamé, asphyxié, menacé par ses «amis», il partage bon gré mal gré le sort du pays frère qu'est la Syrie. Le tiers de sa population est composé de réfugiés syriens et palestiniens. Son sort serait-il en train de basculer, après cent ans de «solitude» dans le Grand Liban des Français ?

En Palestine, c'est le «printemps» perpétuel. «Transaction du siècle», trahisons entre amis et Covid obligent, la question palestinienne semble désertée, sauf par la Syrie qui paie cher son attachement à la «cause sacrée». Martyrisés, enfermés à vie, humiliés et victimes d'un ethnocide, les Palestiniens sauront-ils choisir leurs alliés sans trahir ceux qui ne les ont pas trahis ? Entre l'Anglais et le Français, il faut se méfier des faux amis, mais ceux-ci parlent parfois turc ou arabe. Le roi du Maroc, Commandeur des Croyants et descendant du Prophète, Président du comité al-Qods, vient de normaliser avec Israël, remettant l'Ordre de Mohammad à Donald Trump. Il est le quatrième à rejoindre le camp des liquidateurs, après les ineffables Emirats Arabes Unis, le Bahrein rescapé d'un printemps

hors normes et le ci-devant Soudan. Celui-ci a mis au frais Omar al-Béchir, mais il a également renié ses principes, y compris celui des «trois non à Israël». Il fait ami-ami avec l'oncle Sam et meurt d'amour pour Israël, mais les deux n'ont pas d'amis, surtout pas parmi les Arabes.

Irak n'a pas eu besoin de «printemps arabe» pour savoir ce que «démocratisation» à l'américaine et pax americana signifient. Le pays de Saddam, martyrisé depuis trente ans, et semi-partitionné en trois entités, peine à se dégager de l'étreinte des Etats-Unis dont ses dirigeants sont pourtant l'émanation. Il a servi de test aux néoconservateurs de Washington et Tel-Aviv en matière de «stratégie du chaos», et il le paie.

Envahi illégalement par l'OTAN en mars 2011 au nom de la «Responsabilité de Protéger», la Libye a versé un lourd tribut aux ambitions occidentales. Kadhafi y a laissé la vie dans un épisode dont Hillary Clinton, la harpie du Potomac, s'était réjouie indénommément. En fait de démocratisation, la Jamahiriya, dont les indices de développement étaient exemplaires, avait hérité dès l'été 2011 d'un chaos qui suscitait l'admiration de M. Juppé. Derrière les ruines libyennes et les débris du Grand Fleuve, souvenirs des bombardements humanitaires de la coalition arabo-occidentale, gisaient les coffres délestés par l'Axe du Bien de centaines de milliards de dollars de la Jamahiriya, pas perdus pour tout le monde. Le rêve de Kadhafi, une Afrique monétaire indépendante de l'euro et du dollar «a été volé». Ceux qui aimait trop la Libye peuvent se réjouir : il y en a désormais plusieurs, de deux à cinq selon les épisodes.

On pourrait alourdir le bilan en parlant de la tenace Algérie, du Yémen martyrisé par la Saoudie et l'Occident, de l'Iran, etc. : les «printemps» auront été la pire des catastrophes que pouvaient connaître les Arabes. Pourtant, même pris en tenailles entre l'empire américain et le bloc euroasiatique russe-chinois, la mutation du contexte géopolitique joue en leur faveur.

S'ils n'ont rien à attendre des Etats-Unis qui, d'Obama à Biden via Trump, ne voient le monde arabe qu'à travers les yeux d'Israël et dans une vapeur de pétrole, ils seraient sages de miser sur le retour de la Russie comme référence politique et sur l'arrivée de la Chine par les Routes de la Soie. A charge pour eux de choisir entre les guerres sans fin que leur offre la «puissance indispensable» ou le chemin de la renaissance que l'alternative stratégique leur ouvrirait. Rien n'est joué.

\*Ancien diplomate et essayiste, Michel Raimbaud a publié plusieurs ouvrages, notamment Tempête sur le Grand Moyen-Orient (2e édition 2017) et Les guerres de Syrie (2019).

### Publicité

<b>Réseau AudiFel</b> الشبكة اوسيفال الأجهزة الطبية لتقوية السمع	<b>www.audifel.com</b> <b>Made in Germany</b>	
من أجل تقصص سمع الأطفال والكبار والمسنين. اوسيفال <b>AudiFel</b> vous fait un test prothétique gratuit		
قسطنطينية - سعدة - تلمسان 06 61 10 35 03	عنابة - الجزائر 06 61 10 35 02	وهران 06 61 10 35 01
سطيف - شلف - بجاية 06 61 10 35 05	تيبازة - مستغانم - غليزان 06 61 10 35 04	مع تحيا فتال

**Office Public des Ventes aux Enchères & Evaluation**  
 Maître TAHRAOUI BAHOUS  
 Commissaire-priseur près le Tribunal d'Arzew  
 RUE MOHAMED FERTAS N° 175 - Arzew - Wilaya d'Oran  
 Tél : 05-54-10-14-48  
 Email : [maitre.tahraoui-b@live.fr](mailto:maitre.tahraoui-b@live.fr)

**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
 Unique Par SOUMISSIONS CACHETEES  
 Respect des Consignes Sanitaires (Distanciation / Port du Masque Obligatoire)  
 Il sera procédé le 07/02/2021 à 11 h 00  
 Au profit de : SONATRACH Activité Aval Direction Régionale Industrielle d'Arzew

N°	Désignation & Marque & Immatriculation	
01	VP Citroën C4	17798-109-31
02	VP Toyota Yaris Accidenté	06572-107-31
03	VP Renault Kangoo	15697-108-31
04	VP Renault Kangoo	08026-105-31
05	VP Renault Kangoo	08031-105-31
06	VP Renault Kangoo	08033-105-31

**Condition de Participation :**  
 Application de Distanciation Sociale ainsi que le Port de Masque Obligatoire.  
**NB :** La visite du Matériel sera à partir du 31/01/2021 jusqu'au 07/02/2021.  
 Visite et Participation à la Vente aux Enchères Publiques réservées Unique aux Détenteurs d'un Cahier des charges délivré par le Commissaire-priseur contre paiement de 1.000 DA.  
 Dans le cas où le dernier soumissionnaire ne se présente pas ou bien son offre ne couvre pas la mise à prix, l'enchère continuera par voie verbale pour tous les enchérisseurs jusqu'à la dernière meilleure offre.  
 Le Commissaire-priseur  
 M. TAHRAOUI

## Chachnaq, symbole de cohésion et de convergence nord-africaine

**Le Quotidien d'Oran vient de publier un article signé par M. Sidi Mohamed Negadi, professeur en histoire médiévale du Maghreb à l'université de Tlemcen dans lequel il m'a attaqué d'une manière sournoise, s'appuyant sur une lecture tendancieuse d'une conférence que j'avais animée à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou en janvier 2018, intitulée : « Chachnaq, un pharaon occulté ».**

Par Brahim Tazaghart\*

### 1ère partie

**U**sant de mon droit de réponse, je vous prie d'insérer ce texte dans votre journal. Ecrire l'histoire suppose des connaissances, une sensibilité, et un point d'appui dans le temps et dans l'espace. L'histoire est une science «humaine», pas une science naturelle, de ce fait, on ne peut être totalement étranger et insensible au passé, au présent et à l'avenir de son peuple. User de sa plume pour amoindrir son peuple et son pays n'est pas nouveau, ils sont encore nombreux les adeptes de l'école coloniale qui a tout fait pour persuader les Algériens en particulier, les Maghrébins en général, qu'ils n'ont aucunement participé à la civilisation humaine.

#### Qui est Chachnaq ?

«Les informations que nous donnons sont tirées du «Livre des Rois» et sont rapportées par l'égyptologue Arthur Weigall», c'est par cette phrase que le professeur en histoire médiévale du Maghreb aborde la question de l'origine de Chachnaq.

Première observation : M. Sidi Mohamed Negdi reconnaît par cette entame qu'il n'a pas pris connaissance de l'ancien testament qu'il cite en référence, mais il se réfère à la lecture d'une tierce personne, en l'occurrence Arthur Weigall, égyptologue et journaliste anglais. Car, s'il avait pris le temps de le faire avant d'aborder la rédaction de son article, il aurait su que l'ancien testament, dans sa partie «Livre des Rois» ne parle nullement des origines de Chachnaq, ni de sa prise de pouvoir et de la fondation de sa dynastie. L'ancien testament parle plutôt de la conquête de Jérusalem par ce roi, avec lui un peuple innombrable, des Libyens, des Sukkiens et des Éthiopiens<sup>1</sup>, peuples composants son empire et son armée.

Après une présentation très approximative des origines de Chachnaq, il conclut : «Nous ne trouvons dans aucune autre documentation une quelconque allusion à son origine libyenne». Il utilise «aucune autre documentation», sans citer aucun livre qu'il aurait consulté et qui se rapporte à l'histoire de l'Afrique du Nord. De ce qui précède, il est clair qu'il a travaillé uniquement sur l'ouvrage d'Arthur Weigal, l'exploitant dans l'objectif de nier «toute histoire» à notre peuple. Or, les documents qui soulignent l'origine libyenne de Chachnaq sont nombreux, et les musées de Louvre, de Londres et de Berlin possèdent diverses pièces qui l'attestent. Dans son «Encyclopédie de l'Egypte ancienne», composée de 10 tomes, Salim Hassan, considéré comme le père de l'archéologie égyptienne, a consacré le tome 09 à «La fin de la 21<sup>e</sup> dynastie et le pouvoir de l'Etat libyen en Egypte jusqu'à l'émergence de l'époque éthiopienne...»<sup>2</sup> Le titre de ce tome est lui-même une affirmation sans équivoque de l'origine libyenne de Chachnaq Premier.

Dans «L'histoire ancienne de l'Egypte», Nicolas Germal ne dit pas moins, il cite le refus des prêtres de Taiba de reconnaître Chachnaq comme roi, car étranger ; ils ne le reconnaissaient que comme «Grand Chef des Machaouiches-amazighs». Quelques années plus tard, ayant imposé sa loi, les mêmes prêtres le qualifiaient de l'aimé de dieu Amon.

Je crois que le professeur Sidi Mohamed Negadi aurait dû s'adresser à ses collègues, le Pr Taklit Mbarek Selouati ou le Dr Oum El-Khir Lagoune qui a soutenu sa thèse sur le pouvoir des amazighs dans l'Egypte pharaonique au Caire, devant un jury de spécialistes du pays du Nil sans que personne ne remette en cause ses conclusions ; ou encore le chercheur l'Algéro-Egyptien Nacer Mohamed Ismail, spécialiste de la période pharaonique.

**L'amalgame Sheshonk - calendrier - On voudrait bien comprendre par quel hasard un événement concernant uniquement les Egyptiens pourrait-il être un événement fondateur du calendrier chez les Libyens ?**

Le plus grand problème qui peut se poser à un chercheur est son incapacité à replacer les événements dans leur contexte, dans le cadre d'une vision globale qui se projette naturellement dans l'avenir. Certes, Chachnaq a gouverné au nom de l'Egypte, mais son empire a englobé une partie de la Libye, le Soudan, la Syrie, la Palestine et le Liban. Quand je dis Libye, je parle de tout le territoire allant de la partie occidentale du Nil jusqu'à l'Atlantique comme l'avait écrit Hérodote.

Chachnaq était l'homme de son époque, et celle-ci ne peut être regardée avec les lunettes de l'Etat national d'aujourd'hui, ni pensée avec la vision sectaire qui commence à s'accaparer des esprits. Chachnaq était amazigh, comme Alexandre le Grand était macédonien, comme Omar Ibn Al-Ass était arabe et Salah Eddine El-Ayoubi kurde. Ces hommes dépassent les frontières de leurs naissances et gouvernances pour devenir des mythes, des symboles auxquels se reconnaissent des peuples et des nations.

C'est partant d'une vision qui replace notre pays dans une aire historique et civilisationnelle qui est la sienne, et qui l'engage à assumer toutes les dimensions de son identité, que nous pourrons saisir l'importance de faire de Chachnaq le symbole d'une histoire à revisiter et à réécrire pour la dépouiller des odeurs colonialistes qui étouffent notre présent et hypothèquent notre avenir. Commencer la datation de l'année agricole amazighe par son arrivée au trône dans cet empire en déclin n'est que justice rendue à ce roi exceptionnel que des forces mal intentionnées ont tout fait pour effacer de la mémoire du monde. Il faut reconnaître, à cet effet, que sans le travail du mouvement amazigh, ce grand roi allait rester dans l'ombre de l'oubli tant beaucoup de chercheurs européens et africains ont voulu réduire son importance en l'occultant.

«Etranger en Egypte», «Egyptiens au Maghreb», sa position de symbole unificateur ne cadrait pas avec les logiques sectaires et les divisions qui régnaient sous la dictée d'un Occident qui refuse obstinément de lâcher sa proie africaine. C'est pour cette raison que Chachnaq, comme symbole, dérange ceux qui ont perdu, ou qui n'ont jamais eu de rêves de grandeur.

**- Elle (la raison du choix de Chachnaq) semble liée à l'académie berbère créée à Paris... Il s'agissait de trouver une faille dans le système culturel de l'Algérie, faille que la France a commencé de creuser à partir de 1880 lors de l'application par Jules Ferry de la politique de l'éducation publique en vigueur en Algérie. Il fallait mettre en exergue les supposées différences ethniques et culturelles entre Arabes et Berbères.**

Que viennent faire les Arabes en 950 Avant JC en Afrique du Nord ? Pourquoi à chaque fois qu'il y a manifestation publique du fait amazigh, il y a réactivation de ces histoires à dormir debout de la France manipulant les Amazighs contre l'Arabe ? La France a-t-elle créé les Amazighs ? L'existence de la France est-elle antérieure à celle de la Numidie ? La France coloniale a-t-elle œuvré pour la création du royaume amazigh de l'Algérie ? Un peu de bon sens et d'intelligence en ces moments cruciaux.

Les projets de l'empire colonial n'ont jamais été simples comme beaucoup imaginent et foncent têtes baissées dans les pièges tendus par l'action psychologique de l'Hexagone. En décidant de la mise en place d'un royaume arabe en Algérie, en dépendant des efforts titaniques pour convaincre l'Emir Abdelkader de le diriger, Napoléon III ne le faisait pas parce qu'il aimait les Arabes, la langue arabe ou l'Emir, mais il considérait que les intérêts de la France sont dans la création artificielle d'un Etat vassal à l'image de celui de Mohamed Ali en Egypte. Le refus entêté de l'Emir de céder à la volonté de l'empereur

français lui a coûté une propagande bien dosée qui a fini par faire de lui un traître, avec ses 17 années de résistances... Beaucoup d'idées en effet, de visions qui circulent sur le marché national des imaginaires sont des produits des laboratoires coloniaux rabâchés à longueur de journées par des voix qui se réclament tant de l'authenticité que de la démocratie !

S'atteler aujourd'hui encore à réchauffer la thèse des complots colonialistes sans avoir la hauteur de vue pour identifier les opérations mises en œuvre dès 1833 avec les bureaux arabes, le Royaume arabe, l'arabisation de l'environnement, faussera constamment l'étude de ce passé oh combien déterminant. Ce processus visait à substituer à l'amazighité de la terre et des esprits l'identité exclusivement arabe, afin de rendre effectif le slogan de la «France est la Continuité de Rome».

Explication : pour que la France soit la continuité de Rome, l'amazighité qui a résisté à la présence romaine avec Jugurtha, Takfarinas et d'autres héros devait disparaître sous le poids d'une arabité postérieure à Rome, donc illégitime du point de vue français. Les études orientalistes ont saisi l'organisation de la société algérienne et les failles que la colonisation peut exploiter pour régner durablement. Et celle-ci ne se privait pas. En effet, c'est ce projet complexe, ce complot diabolique qu'à saisi Cheikh Mebarek El-Mili lorsqu'il s'est mis à rédiger son œuvre sur «L'histoire de l'Algérie ancienne et nouvelle», de même pour Toufik El-Madani et Ammar Imache qui ont fait appel à l'histoire amazighe pour sécuriser le mouvement de résistance et lui donner son assise inébranlable. «Si la France est la continuité de Rome, la résistance du peuple algérien à la colonisation française est la continuité de la résistance amazighe à Rome». A la thèse colonialiste, l'antithèse nationaliste était à la hauteur de l'enjeu de l'heure et qui touchait à l'existence même de la nation algérienne. C'est cette vérité que le professeur en histoire de la période médiévale n'ose même pas penser, car otage d'une école coloniale qui conditionne beaucoup de chercheurs et leur impose les limites à ne pas franchir.

Il faut affirmer une fois pour toutes que ni la politique arabe de la France ni sa politique berbère n'engagent les Algériens ! Ceux-ci étaient victimes et pas coupables. Dans ce sens, au lieu de redonner vie à des stéréotypes mesquins, idéologiquement périmés, il faut rendre un vibrant hommage au peuple qui a fait échec à cette politique colonialiste de division pour se lever comme un seul homme le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Il faut s'incliner avec émotion et respect devant la mémoire de Bessaoud Mohand Arab, Ammar Neggadi qui ont pris les armes pour accomplir l'œuvre historique d'arracher l'indépendance du pays et qui ont continué, par la suite, à se battre pacifiquement pour lui rendre son identité plusieurs fois millénaire au lieu de chercher à les amoindrir.

Il est temps que tout le monde se place du côté de la nation. L'Algérie a besoin d'unité, de paix interne pour faire face aux menaces qui la guettent. Militants de l'algérianité, nous sommes prêts à débattre, à discuter, à échanger là où nos contradicteurs se sentent le plus à l'aise, à l'université ou ailleurs. Ce n'est pas un défi que nous lançons par esprit belliqueux, mais une promesse d'œuvrer ensemble afin de tirer notre peuple de cette confusion qui atteint à sa cohésion mentale et intellectuelle. Aller vers la fondation d'une histoire consensuelle est possible, elle est à notre portée à condition que l'amour de l'Algérie soit le sentiment le plus partagé par tous.

**- Monsieur Ammar Neggadi a-t-il été manipulé à son insu, dans l'échiquier français ?**

Il y a un manque manifeste de mesure et de prudence dans cette question qui vise à jeter le discrédit sur un homme d'honneur, et à travers lui, sur des hommes qui ont permis à M. Sidi Mohamed Neggadi et ses semblables de

vivre libre dans un pays qui les paye pour insulter ses hommes et son histoire ! Comme Ammar Neggadi qui est parti en exil, la dictature a jeté les meilleurs des hommes comme Boudiaf, Ait Ahmed, Khider, Mofdi Zakaria hors des frontières. La dictature idéologique imposée conjointement par Nasser et de Gaulle à un pays sorti fragilisé d'une guerre sans merci a fait des dégâts énormes. A cet effet, je l'invite à méditer la déclaration de feu Abdellah Mehri à ce sujet. «L'arabisation nous a été imposée par le général de Gaulle», avait indiqué l'ex-SG du FLN lors d'une émission donnée à Hassad El-Taqa de la Radio culturelle<sup>3</sup>. L'arabisation de de Gaulle est une arabisation politique qui fait de la langue arabe une momie au lieu d'un instrument de savoir ; un outil de domination idéologique en s'attaquant aux autres langues au lieu de se développer avec elles dans une interaction féconde. De Gaulle savait qu'avec une telle option de stérilisation de la langue arabe, l'école algérienne allait produire l'élite de l'impasse historique qui refuse aujourd'hui encore de sortir du tunnel de l'unicité.

**- Admettons maintenant, ne serait-ce pour un instant, que le calendrier berbère, date de l'intronisation du XXIII<sup>e</sup> pharaon en Egypte c-à-d vers 950 av. JC».**

Ici, le professeur Neggadi fait un amalgam entre la datation, l'an zéro du calendrier et le début effectif de celui-ci. Le calendrier Jalali de Perse ne commence pas en 634 avec l'an du Hidjir, ni le calendrier arabe d'ailleurs. Le début de la datation est une convention pour fixer la vie humaine dans le temps. Au lieu de situer les années par les événements, l'année de l'éléphant pour les Arabes, l'année de la sécheresse pour les Amazighs par exemple, les hommes ont décidé de dater les années en s'accordant sur l'an zéro. Comme tous les peuples du monde, les Amazighs ont le droit de choisir un événement, un symbole pour commencer leurs datation. Yennayer qui est appelé dans quelques localités des Aurès «Ass n Farâune» (le jour du pharaon) a incité Ammar Neggadi à chercher et à proposer la montée au trône de Chachnaq comme l'an zéro de l'an amazigh.

**- Dans quelle langue ce calendrier a-t-il été transcrit ? Sûrement pas en tamazight puisque cette dernière appellation n'a vu le jour, «chez vous», qu'en 1990.**

'L'appellation n'a vu le jour «chez vous» qu'en 1990 ! Voilà comment le professeur Sidi Mohamed Neggadi compte faire obstacle à la politique coloniale, en adoptant sans état d'âme sa matrice de deviser pour régner ! Il doit savoir que «chez vous», c'est l'Algérie, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, sans distinction d'aucune nature. Aussi, oublie-t-il qu'il enseigne dans la ville d'Ighmourasen, roi amazigh zyanide ? Lui arrive-t-il de faire un tour du côté des Aït Snous pour s'apercevoir que l'unité culturelle de l'Algérie n'est pas une vue de l'esprit. Tamazight était toujours là bien avant l'arrivée des Phéniciens et des Romains sur nos côtes. C'est dans cette langue que Mmi-n Tmurt (Ibn Toumert) a traduit les sens du Coran, que Cheikh Aheddad, grand guide de la Rahmaniya qui a lancé la révolte de 1871, a expliqué la religion musulmane dans des manuscrits qui attendent d'être publiés. Tamazight n'est pas une fabrication du «laboratoire colonial» comme s'amusent à le répéter les fabriciens de la Cité de Londres, elle est parlée encore aujourd'hui à l'Oasis de Siwa en Egypte, au Mali, au Niger, en Mauritanie... Professeur en l'histoire médiévale, il doit avoir connaissance de l'ouvrage de Abou Zakaria El-Firani<sup>4</sup>, du livre des noms de Ibn Tunert<sup>5</sup>, ou de la «Description de l'Afrique» de Hassane El-Wazzan dit Léon l'Africain qui parle de la langue amazighe comme (awal amazigh).

**A suivre**

\*Ecrivain, éditeur et militant de l'Algériانité

## Algérie : «La confiance mutuelle est l'alpha et l'oméga du lien social»

**« La confiance est comme le ballon d'or, on la donne souvent à la personne qui la mérite. J'ai une grande confiance dans le peuple. Si on lui dit la vérité, on peut compter sur lui pour faire face à n'importe quelle crise nationale »**

Vieux Alioun Dihan

Par A. Boumezrag\*

1ère partie

**I**l fut un temps où des ministres serpentait les rues d'Alger sans garde rapprochée et s'attablaient à une terrasse de café en toute quiétude. Il fut un temps où le petit peuple se baignait en famille au Club des pins, à Moretti en famille. Le bonheur était à portée de main. La confiance régnait, le dinar algérien venait de naître, beau, innocent, sain, fragile, longtemps attendu, il avait du respect pour ses parents, il leur baisait la main, il était aux petits soins, heureux de voir le jour au milieu des siens et au service des siens, fier de rivaliser avec son frère ennemi, le franc français...

A l'époque, l'argent n'était pas roi. L'or noir se vendait à deux dollars, le dinar algérien s'échangeait contre deux francs français. C'est l'indépendance. Le monde nous souriait, les anges nous saluaient. La vie était belle, l'air était pur, l'eau était limpide, les arbres poussèrent de nouveau, le rêve était permis, il n'avait pas besoin d'autorisation.

Un demi-siècle après, le prix du brut grimpe à cent dollars, le dinar algérien a disparu de la circulation, la mauvaise monnaie chasse la bonne, le patriote se terre, le luron s'invite, les gens à principe coulent, les opportunistes flottent, le pouvoir se barricade, le peuple se meurt, le monde s'affole, le virus s'installe, les hôpitaux ferment, les médecins fuient, la mer les engloutit, le monde s'isole, la vie cesse, le cataclysme est imminent. Scénario catastrophe d'un film d'épouvante ou réalité amère d'une société en voie de perdre son âme.

**I**l est vrai de dire que «l'amour de la paix n'a ni sens ni profondeur pour qui ignore l'épouvante de la guerre» comme il est juste de déclarer «quand l'injustice devient loi, la résistance est un devoir». Une heure de justice en terre chrétienne vaut mieux que mille ans de tyrannie en terre d'islam.

La coexistence de la misère et de l'abondance devient chaque jour plus intolérante et l'on assiste à des pressions de plus en plus fortes à des revendications visant à une redistribution plus égalitaire des revenus. Des populations se sentant abandonnées à elles-mêmes, n'ont plus aucun intérêt à l'Etat. Le pouvoir ne leur apparaît plus légitime, il ne satisfait pas à leurs besoins. La promesse d'un développement égalitaire pour tous n'a pas été tenue parce que les ressources du pays ont été dilapidées dans des projets grandioses sans impact sur la création d'emplois productifs durables et sur le développement de l'économie. Nous avons le cerveau incrusté dans notre estomac et le cœur enfoui dans notre poche trouée. Avoir beaucoup de tout plus que le voisin est le critère dominant de la réussite sociale. Cela commence très tôt, par des mariages somptueux ostentatoires avec tintamarres et fanfaronnades, puis

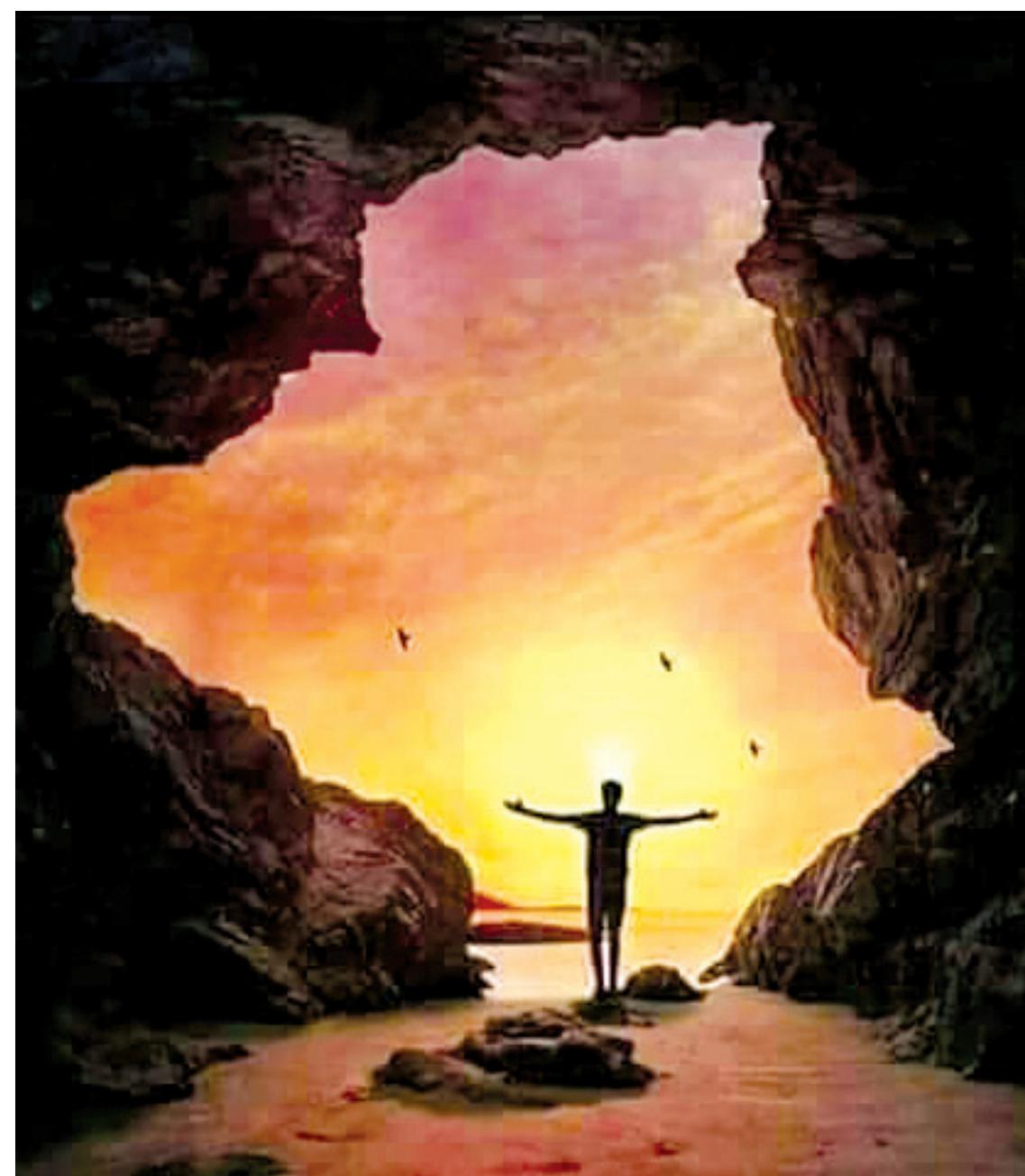
devenus jeunes parents, nous nous mettons à travailler à deux pour gagner plus d'argent, nous confions la garde et l'éducation de nos enfants en mal d'affection aux crèches qui poussent comme des champignons sauvages.

Nous avons notre propre appartement, il ne nous suffit pas, nous voulons un autre pour le louer et avoir plus d'argent. Nous disposons d'une belle voiture familiale, comme nous n'avons pas le sens du partage, nous voulons une deuxième pour notre fille et une troisième pour notre fils. Devenus riches grâce aux « affaires ! », nous bâtissons des « bidons-villas » à plusieurs étages dans les quartiers populaires que nous transformerons plus tard en bazars ou en entrepôts. Et cela ne s'arrêtera pas là. Sur conseils de nos proches, nous construisons des demeures royales, avec « jardins importés d'Andalousie » et de nombreux domestiques venus d'Afrique noire, dans des endroits réservés spéciaux très sécurisés avec des clôtures en béton, des caméras cachées de surveillance et des agents de sécurité tout autour. Nous avons peur de notre ombre. Qui oserait serpentier les rues d'Alger sans garde rapprochée ?

**P**ourtant, nous poursuivons notre route vers plus de biens. Et avec tout cela, nous ne sommes jamais contents, nous voulons toujours plus. Nous achetons des résidences dans des quartiers huppés des grandes capitales étrangères que nous occuperons que rarement et généralement pour un court séjour. Cette course vers plus de richesses ne finira jamais. « Rien n'apaisera le ventre d'un fils d'Adam sauf la poussière de sa tombe » (hadith). Une fois que nous atteignons l'âge de la vieillesse, c'est au tour de nos enfants devenus adultes de nous envoyer à leur tour dans des maisons de retraite au moment où nous avons besoin d'aide pour aller aux toilettes. Des maisons de retraite ou hospices pour les initiés d'inspiration de la charité chrétienne, qui n'ont ni leurs moyens, ni leur organisation, ni leur personnel qualifié pour finir par devenir au début par un univers carcéral, ensuite un asile psychiatrie et enfin un mouroir. Des vieux, ces « déchets de l'humanité » qu'on est pressé de faire disparaître de la vue des vivants ; nous récoltons dans la vieillesse ce que nous avons semé dans notre jeunesse. Nous avons fait de notre progéniture des enfants rois, on ne doit pas s'étonner qu'ils deviennent des adultes tyrans ; la richesse ne nous épargne ni de la cruauté de nos enfants, ni de la maladie, ni de la vieillesse, ni de la mort.

**M**alades et abandonnés par nos enfants, nous partons nous soigner dans les hôpitaux parisiens, recherchant la quiétude et finir nos jours dans les bras de notre mère patrie la France.

Nos grands-parents ont participé



à la libération de la France de l'occupation nazie ; nos parents l'ont aidé dans sa reconstruction ; nos enfants naturalisés sont installés durablement sur le sol français. Une fois décédés, de retour sur notre sol natal dans des cercueils plombés pour être enterrés selon le rite musulman dans un cimetière populaire par des gens que nous n'avons jamais côtoyés durant notre vie entière. Nous vivons à l'occidentale et nous sommes inhumés à l'orientale. Une fois mis sous terre, nos enfants s'entretiennent pour le partage de l'héritage tout en nous méprisant. Seule la mort arrête cette course infernale vers plus de richesse, plus de gloire, plus de plaisir. Nous cherchons en vain notre bonheur dans la possession des biens matériels. En vérité, ce n'est pas nous qui possédons les biens, ce sont les biens qui nous possèdent. Plus nous avons de biens, plus nous en voulons, moins nous avons de temps pour nous-mêmes. Le bonheur n'est pas dans la possession des biens mais dans la possession de soi.

**J**eunes, nous usons prématurément notre santé pour gagner plus d'argent, vieux nous dépensons cet argent pour retaper cette santé vacillante. Nous pouvons acheter des lunettes mais nous ne pouvons pas acheter la vue, nous pouvons nous offrir un lit luxueux mais nous ne pouvons pas acheter le sommeil, nous pouvons acheter du sexe mais nous ne pouvons pas acheter l'amour. Tout cela et infinité plus est un don de Dieu et non

un produit de l'homme. Il est vrai d'affirmer qu'un minimum de confort est nécessaire à l'exercice de la vertu comme il est juste de dire que l'extrême pauvreté comme l'extrême mènent vers l'impasse. La solution est dans le juste milieu. La tradition musulmane nous apprend que se lever le matin en bonne santé physique et mentale et disposer pour soi et sa famille de quoi se nourrir la journée vous donne le sentiment de posséder les biens de la planète tout entière. Evidemment, le contentement est une valeur qui a perdu ses lettres de noblesse par les temps qui courrent.

**D**ans ce monde, nous ne sommes qu'un numéro dans une course effrénée vers plus de richesses. La consommation devient ostentatoire, signe de distinction de classe, tous sont malades de l'argent, tous finalement regardent vers les revenus pétroliers et gaziers pour étancher cette soif. Longtemps servis par la colonisation, les Algériens mettent désormais les bouclées doubles. La richesse distribuée ne craint pas de se montrer au grand jour tandis que les inégalités sociales s'accroissent. La corruption et la mauvaise gestion des ressources conduisent la majorité de la population à un appauvrissement certain. La richesse facile semble être le chemin assuré vers l'échec des politiques menées à l'abri des baïonnettes. Un argent qui tue, qui achète, qui corrompt, qui pourrit, qui détruit y compris les consciences. Si l'on avait rêvé un jour de prendre à l'Occident la

science et la technique en gardant son âme, il semble que l'on est en train de perdre son âme sans réussir à maîtriser cette science et cette technique. Malheureusement, les discours ont peu d'effet puisqu'on a pris l'habitude de consommer sans produire, de dépenser sans compter, de gérer sans rendre compte, de gouverner sans la participation pleine et entière des larges couches de la population.

**L**e boom pétrolier qu'a connu l'Algérie illustre parfaitement la cohabitation entre la permanence d'une misère morale endémique et l'existence de ressources financières abondantes.

Le prix élevé du pétrole a structuré pour effet pervers de perpétuer à l'infini le système mis en place. Dès qu'il y a une baisse de prix, le régime se met à vaciller et les hommes à paniquer. Un système gouverné par des élites occupées à leur plan de carrière artificiellement prospère et « tant va la cruche qu'à la fin elle se casse ». Un système opaque, injuste et improductif qui n'a de compte à rendre à personne même pas à lui-même. Il est comme sur bicyclette, s'il arrête de pédaler, il tombe. Un système que les élites n'arrivent pas à le maintenir en érection malgré tous les efforts d'imagination déployés. Un système conçu à l'ombre de la guerre de libération et mis en pratique par les hommes sortis de l'ombre pour faire de l'ombre au développement et à la démocratie.

\*Dr A suivre

## M'SILA

## 191 affaires de consommation et vente de drogue traitées

**Les activités des services et unités de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de M'sila, durant l'année 2020, ont été, en fin de semaine dernière, au centre d'une rencontre animée par le commandant du groupement, le lieutenant-colonel Boufarina Youcef, devant un parterre de journalistes et correspondants locaux.**

**Merzougui Mohamed**

L'officier de la Gendarmerie nationale a indiqué que pas moins de 1.732 affaires criminelles et délictuelles ont été recensées, un nombre élevé par rapport à celui de l'année 2019 à l'exception des atteintes à l'intégrité des personnes et celles contre les biens qui enregistrent une baisse remarquable, respectivement de 7,78 % et 15 %. Ainsi, il a été enregistré 11 affaires liées aux crimes et 1.721 délits qui ont conduit à l'arrestation de 2.277 personnes, parmi elles, 133 ont été placées sous mandat de dépôt et 2.144 ont bénéficié de la liberté provisoire. S'agissant du registre relatif au crime organisé, 191 affaires ayant trait au volet consommation et vente de drogue et de produits psychotropes

ont été traitées. Le bilan fait état de l'implication de 200 mis en cause dont 88 ont été écroués et la quantité saisie s'élève à 27,5 kilogrammes de kif traité ainsi que 32.413 comprimés psychotropes. Par ailleurs, le conférencier a mis en exergue le démantèlement de réseaux de trafiquants d'armes et de munitions aboutissant à la saisie de 16 fusils de chasse de différentes marques, plus de 143 kilogrammes de poudre noire et 479 cartouches de calibres 12 et 16 millimètres. Parmi les mis en cause, dix personnes ont été placées sous mandat de dépôt.

En ce qui concerne le vol de véhicules, trois affaires furent traitées au cours desquelles quatre personnes ont été écrouées. S'agissant du vol de cheptel, le même rapport fait état de la résolution de huit affaires ayant trait

au vol de 453 têtes ovines, dont 172 ont été récupérées et remises aux victimes. Parmi les 19 auteurs, trois mis en cause ont été placés en détention préventive. Quant aux affaires relatives à la protection de l'environnement, l'urbanisme et autres délits d'agression sur la propriété foncière, y compris l'élevage de cheptel à l'intérieur du tissu urbain, pour ce faire, 248 infractions ont été enregistrées. L'activité de la circulation routière n'a pas été en reste, puisque le rapport de la gendarmerie fait état aussi de la procédure de retrait de 20.144 permis de conduire. Il a été infligé 48.747 contraventions, 20 amendes forfaitaires pour non-respect au code de la route. Le même bilan fait état de 260 accidents de la route qui ont fait 97 morts et 97 blessés.

## BOURA

## Une famille coincée dans l'oued Isser, sauvée

**Farid Haddouche**

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Bouira ont réussi à secourir, avant-hier en fin d'après-midi, une famille de 6 membres qui était à l'intérieur d'une voiture et dont le chauffeur avait tenté de traverser l'oued Isser au niveau de la ferme agricole Bairi alors que le niveau de

l'eau était monté avec un fort courant. Selon le sous-lieutenant Youcef Abdat, en charge de l'information et de la communication au niveau de la direction de la Protection civile de la wilaya de Bouira, l'unité secondaire de la commune de Lakhdaria, à une cinquantaine de kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya, est intervenue

coincée dans le cours Isser, et le véhicule qui transportait les 6 personnes, allait être emporté par le courant des eaux de l'oued.

Finalement, les agents de la Protection civile ont réussi à retirer la voiture de l'oued en utilisant des moyens de traction, et recueilli les 6 personnes qui s'y trouvaient, saignées et sauvées.

## MÉDÉA

## Plusieurs aires de sport de proximité bientôt réalisées à Ouezra

Plusieurs aires de sports de proximité sont programmées à la réalisation à travers les différentes localités de la daïra d'Ouzera, wilaya de Médéa, dans le cadre de la prise en charge des jeunes et l'encouragement de la pratique du sport de masse, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Ainsi, cinq terrains de sport de proximité (TSP) vont être lancés en réalisation, dans les prochains jours, dans le but de résorber le déficit enregistré en matière d'infrastruc-

tures sportives au niveau de trois communes de la daïra, en l'occurrence Ouzera, Tizi-Mahdi et El-Hamdania, a-t-on indiqué, ajoutant que la programmation de ces terrains de sport de proximité est de mettre à la disposition des jeunes des espaces où ils peuvent pratiquer un sport, se détendre et permettre l'élosion de talents.

Les travaux de réalisation d'un terrain de sport de proximité, localisé dans la commune de Tizi-Mahdi, à l'est de Médéa, viennent d'être lan-

cés, alors que deux terrains de sport et un stade de football communal, implantés dans le chef-lieu de la daïra d'Ouzera et sa périphérie, sont en phase de finalisation des procédures administratives, a-t-on signalé.

Par ailleurs, une procédure de choix d'entreprise de réalisation a été engagée pour le projet de TSP à El-Hamdania, nord de Médéa, fait observer la même source, signalant la réception, ce jeudi, d'un terrain de sport de proximité dans la commune de Benchicao.

## BLIDA

## Douze nouvelles conventions pour régler le problème des fuites d'eau

L'unité de Blida de l'Algérienne des Eaux (ADE) s'apprête à signer de nouvelles conventions avec des micro-entreprises pour solutionner les fuites sur le réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a indiqué la cellule d'information de cette entreprise publique.

LADE compte conclure 12 nouvelles conventions avec des micro-entreprises, dans le cadre de la convention-cadre conclue entre le ministère des Ressources en eau et le ministère chargé des micro-entreprises afin d'impliquer les micro-entreprises dans le monde de travail et d'améliorer le service public, ont précisé les mêmes services.

Selon la même source, l'entreprise avait conclu, l'année dernière, des

conventions similaires avec huit (8) micro-entreprises qui ont été chargées, en plus de l'installation des compteurs, de la réparation des canalisations d'eau potable pour mettre fin aux fuites enregistrées sur le territoire de la wilaya.

Les équipes techniques ont procédé en 2020 à la réparation de 3500 fuites d'eau sur le territoire de la wilaya, a précisé la même source, soulignant que la société œuvre à mettre fin au problème des fuites d'eau, qui constitue l'un des facteurs les plus importants à l'origine des perturbations dans l'approvisionnement en cette substance vitale.

En réparant les pannes et les fuites, l'ADE veille à la préservation de cette ressource vitale, notamment à la lu-

mière de l'enregistrement d'une crise d'approvisionnement en eau potable l'année dernière dans la wilaya, en raison de la baisse du rendement des puits causée par la diminution du niveau des eaux souterraines dont la wilaya dépend d'environ 74% pour répondre aux besoins de ses habitants.

Des mesures urgentes ont également été prises dans le but d'assurer des interventions quotidiennes pour réparer les pannes urgentes au niveau des systèmes de production.

Ainsi le nombre d'interventions enregistrées au cours de la période susmentionnée s'est élevé à 1000 interventions, en plus de la mobilisation de citernes d'eau pour l'approvisionnement des citoyens tout au long de la période des travaux.

## ALGER

## 49 décisions de fermeture pour non-respect des mesures anti-Covid

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté trois individus suspects dans une affaire de possession de stupéfiants et de comprimés psychotropes et saisi 96 comprimés psychotropes et plus de 67.000 DA, a indiqué vendredi un communiqué

de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Dans le cadre du suivi périodique des activités commerciales, les services de la police générale et de la réglementation ont enregistré du 22 au 27 janvier en cours 363 contraventions aux mesures de prévention contre le Coronavirus lors d'opérations de contrôle effectuées au niveau de plus de 2700 magasins et locaux commerciaux», a précisé le communiqué.

Agissant sur informations faisant état d'un groupe de repris de justice s'adonnant au trafic de drogues et de comprimés psychotropes, et en possession des armes blanches au niveau de la cité de Boumati (El Harrach), les éléments de la Sûreté urbaine de cette localité ont procédé à des investigations et à l'identification des individus impliqués dans cette affaire.

En vertu d'un mandat de perquisition, les éléments de la police ont arrêté les suspects et saisi 96 comprimés psychotropes, 14 armes blanches de différentes tailles et un morceau de drogues pesant 17,5g, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 67.500 DA issue de la vente de ces drogues.

## TIZI-OUZOU

## Recherches pour retrouver un vieil homme disparu depuis jeudi

Une opération de recherche d'un vieil homme âgé de 77 ans, disparu depuis jeudi au village Ihistine, à Ait Yahia Moussa, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, se poursuit encore, a indiqué samedi un communiqué de la protection civile.

Pas moins de 140 agents de la protection civile des unités de Draa El Mizan, Ouadhias, Tizi-Ghenif et Draa Ben-Khedda ont été mobilisés pour les besoins de cette opération à laquelle participe, également, les brigades canines de la protection civile de Médéa et

d'El Hamiz (Alger). Les équipes de recherche ont été renforcées par des éléments des unités de la protection civile des wilayas de Médéa, Bouira et Boumerdes qui sont à pied d'œuvre depuis jeudi dernier, a-t-on souligné de même source.

Pour l'heure, aucune trace du vieil homme, dont la disparition a été signalée par des membres de sa famille depuis jeudi, "n'a été repérée", a-t-on appris du chargé de communication de la direction locale de la protection civile, le capitaine Kamel Bouchakor.

## Un individu arrêté pour faux et usage de faux et usurpation d'identité

Un individu a été arrêté courant de cette semaine à Azazga, à l'Est de Tizi-Ouzou, pour faux et usage de faux, usurpation d'identité et de fonction et harcèlement sexuel, a-t-on indiqué vendredi dans un communiqué de la sûreté de wilaya.

L'arrestation de cet individu, âgé de 43 ans, fait suite à la plainte d'une citoyenne de la région à l'encontre d'un individu inconnu qui avait fait irruption dans son lieu de travail, un bureau privé, se présentant comme médecin dans un grand hôpital pour tenter de commettre son forfait. Les éléments de l'enquête ont permis de découv-

rir son implication dans plusieurs affaires similaires dont

ont été victimes d'autres femmes, alors que la perquisition de son domicile a permis la découverte et la saisie d'une carte d'identité falsifiée et deux copies de deux fausses cartes professionnelles de médecin. Deux dosiers judiciaires ont été instruits à son encontre, le premier pour usurpation d'identité et tentative d'agression sexuelle, le second pour faux et usage de faux et usurpation d'identité d'autrui. Présenté jeudi au parquet d'Azazga, il a été mis en détention préventive, a-t-on ajouté de même source.

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**

17 jounada ethania 1442  
El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha  
06h22 13h02 15h51 18h16 19h37



## TAMANRASSET

# Près de 2.400 cas de paludisme recensés en 2020

**Au moins 2.374 cas confirmés du paludisme, dont neuf (9) décès, ont été enregistrés au cours de l'année écoulée dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris samedi auprès des responsables du service des maladies infectieuses à l'établissement public hospitalier (EPH) de Tamanrasset.**



Une hausse "sensible" des cas de cette maladie a été observée en 2020 par rapport à l'année précédente (2019), durant laquelle 948 cas et cinq (5) décès ont été signalés, a indiqué le chef de service des maladies infectieuses à l'EPH Dr Lyès Akhamokh.

L'accroissement du nombre des cas de paludisme est dû notamment aux fortes pluies qui sont tombées sur la bande frontalière, une situation climatique qui favorise la reproduction des moustiques vecteurs de cette pathologie, selon le même responsable.

Tous les cas enregistrés sont im-

portés, dont 1.520 ont été signalés à l'hôpital de Tamanrasset, et le reste est réparti à travers les régions d'In Guezzam, Tin Zaouatine et Ain Salah, a-t-il ajouté.

Dans l'objectif d'activer le programme de prévention contre cette maladie à travers les zones frontalières notamment, des cycles de formation sur les moyens de détecter le paludisme et le traitement des patients, ont été initiés au profit des médecins et des équipes médicales au niveau des zones d'In Guezzam et Tin Zaouatine, a-t-il expliqué.

Des interventions ont été exécutées récemment à travers les zones

frontalières, avec le soutien des unités de l'Armée nationale populaire (ANP), pour éliminer les étangs et les marais, afin de lutter contre la propagation des vecteurs de la maladie, a-t-il fait savoir.

Dans le même contexte, des campagnes sont menées pour sensibiliser la population de la wilaya de Tamanrasset sur la nécessité de se rapprocher du centre international de vaccination pour obtenir gratuitement les médicaments nécessaires à ceux qui souhaitent se rendre dans les zones d'endémie palustre afin d'assurer la prévention nécessaire.

## GUELMA

# Un individu arrêté pour meurtre avec préméditation

Les éléments de la gendarmerie nationale de la wilaya de Guelma ont appréhendé un suspect qui était en fuite, impliqué dans une affaire de meurtre avec préméditation, a indiqué samedi la cellule de communication du groupe territorial de ce corps constitué.

Le mis en cause (L.M), âgé de 30 ans, a été arrêté conséquem-

ment à l'intensification des recherches et investigations menées par les services de la gendarmerie, a fait savoir la même source, soulignant que le suspect était en fuite depuis le début décembre 2020.

Un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre de l'accusé qui sera poursuivi pour "meurtre avec préméditation", a-t-on noté.

Pour rappel, la brigade de Gen-

darmerie de la commune Ben Djerrah a été alertée par les services des urgences médicales de l'hôpital Hakim Okbi, le 5 décembre 2020, suite à l'admission de trois jeunes, âgés de 21 et 23 ans présentant des blessures à l'arme blanche.

Une de ces victimes, poignardée à la poitrine, à la tête et au dos avait succombé à ses blessures, a-t-on conclu.

## Il se faisait passer pour un procureur de la République

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de Guelma ont arrêté un individu âgé de 56 ans pour usurpation de fonction de procureur de la République, a-t-on appris samedi auprès de la cellule d'information et de communication du Groupement territorial de ce corps constitué.

Le mis en cause, issu de la wilaya de Souk Ahras, s'est présenté aux éléments de la Gendarmerie nationale lors d'un contrôle de

routine des documents et déclarations, comme étant un procureur de la République et après investigation, il s'est avéré que les papiers étaient "falsifiés", a indiqué la même source à l'APS, ajoutant que le mis en cause a été conduit aux sièges de la Gendarmerie pour enquête.

Selon la même source, un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre de la personne arrêtée pour "usurpation de fonction" et a

été présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Guelma.

L'affaire remonte au 26 janvier 2021 lorsque les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Guelma ont contrôlé le véhicule du mis en cause lors de l'accomplissement de leur mission de service de police de la circulation sur un axe de la route nationale (RN) 21 reliant Guelma à Annaba, a-t-on détaillé.

## TÉBESSA

# Le casse-tête du transport scolaire

Sur les 252 bus que compte le transport scolaire, près du tiers serait inopérant ? Des bus immobilisés pour des problèmes de maintenance faisant que le ramassage scolaire se voit perturbé, notamment dans certaines zones rurales. En d'autres termes, les conditions de scolarisation sont el-

les aussi quelque peu affectées, sachant l'importance du transport scolaire, pour des milliers d'élèves dont les groupes scolaires sont éparsillés, sur le vaste territoire de la wilaya de Tébessa. Les responsables des communes mettent en cause, le coût élevé de l'entretien des moyens de transport en sus de l'impossibilité du

recrutement de chauffeurs de bus qualifiés, ainsi l'état des routes et pistes rurales empruntées par les cars. Pour rappel, un lot supplémentaire d'une dizaine de bus scolaires vient d'être attribué, par la wilaya, au profit des communes où sont recensées de nombreuses zones d'ombre.

A. C.

## ILLIZI

# Une feuille de route d'urgence au profit des zones d'ombre

Une commission de cadres centraux du secteur des ressources en eau a effectué une visite sur le terrain dans la wilaya d'Ilizzi, afin de s'enquérir de l'état du secteur dans la région et d'établir une feuille de route d'urgence pour la promotion du développement local et la prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre, selon un communiqué du ministère publié jeudi soir. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la réunion tenue samedi dernier, au siège du ministère des Ressources en eau, et présidée par le ministre des Ressources en eau, M. Arezki Berraki, avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya d'Ilizzi, indique le communiqué.

Lors de sa visite dans la région d'Iherir (située à 250 km au sud d'Ilizzi), la commission sectorielle s'est enquise de la prise en charge de plusieurs préoccupations, à travers la concrétisation d'un nombre de projets, principalement la réalisation et le réaménagement de la vallée d'Iherir, la réalisation d'un système de purification des eaux usées, en plus du renouvellement et de l'extension du réseau d'eau potable dans le quartier AGIF.

La commission a également visité le village enclavé de Tast, lequel a bénéficié d'un programme de développement spécial, à travers la désignation de deux entreprises pour la réalisation de quatre puits d'exploration en vue d'extraire l'eau et d'alimenter les habitants de la région.

La délégation s'est enquise ensuite de la mise en œuvre des

## CONSTANTINE

# Du théâtre pour enfants à l'affiche

Les journées hivernales du théâtre pour enfants, ont été ouvertes samedi à Constantine, au théâtre régional, TRC- Mohamed Tahar Fergani.

Le coup d'envoi de cette manifestation artistique qui se poursuivra jusqu'au quatre (4) du mois de février prochain, a été marqué par la présentation de la pièce "Alem El Ahlam", produite par le théâtre régional de Constantine, a précisé le chargé de l'information et de la communication du TRC, Chemseddine Ghernaout.

Cinq (5) troupes locales de théâtre ainsi que la coopérative "Afkar Oua Founoune" de la ville d'El Eulma (Sétif), proposent une série de pièces théâtrales destinées aux enfants, telles que "Essoursour El Mechrou", "Mafatih El Hakim", et "Edoumiya", selon le même responsable.

L'objectif de l'organisation de

projets de développement dans la région d'Ifeni, dont la réalisation et l'équipement d'un puits profond à l'énergie solaire, ainsi que la réalisation d'un système d'alimentation en eau potable (AEP) et d'un réseau d'assainissement.

Par ailleurs, les membres de la commission ont mis l'accent sur l'intérêt soutenu accordé par le ministère des Ressources en eau au développement des zones d'ombre et ce à travers l'établissement d'un calendrier précis des projets de développement de ces régions aux fins d'atteindre les objectifs tracés, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'AEP et d'assainissement à même de permettre l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la sédentarisation des populations de ces régions.

La commission centrale du secteur des Ressources en eau devra visiter plusieurs zones d'ombre dans la wilaya d'Ilizzi afin de s'enquérir des préoccupations des citoyens et d'œuvrer à la recherche de solutions urgentes et définitives à ces préoccupations, selon la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République et de la prise de mesures alternatives et urgentes pour la prise en charge des insuffisances enregistrées en matière de développement des zones d'ombre en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants notamment en matière de raccordement aux réseaux d'AEP et d'assainissement, conclut le communiqué.

cet événement est "de redynamiser l'activité théâtrale après un arrêt de presque une année en raison de la propagation de la pandémie du coronavirus, de sauvegarder le patrimoine culturel et de promouvoir l'émergence d'esprits créatifs au sein des générations montantes", a-t-il affirmé.

Au programme de ces "journées hivernales du théâtre pour enfants, figurent d'autres activités également, dont des spectacles de clown et de magie, a ajouté le représentant de cette structure relevant du secteur culturel. A signaler qu'une ambiance festive a marqué l'ouverture de cette manifestation culturelle est artistique organisée dans le respect des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie Covid 19 portant notamment sur le port de la bavette et le respect de la distanciation sociale.

## Horaires des prières pour Constantine et ses environs

17 jumada ethania 1442				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h08	12h48	15h38	18h03	19h24



## Cap Falcon

**Lancement prochain de l'aménagement autour du quai d'accostage**

Ph.: Arch.

**Rachid Boutlelis**

**D**e légers travaux d'aménagement et d'entretien du quai d'accostage de cap Falcon seront lancés au courant du mois de mars, a-t-on appris hier de sources proches de la commune d'Aïn El Turck. Ces travaux interviennent en perspective de la saison estivale et une éventuelle reprise de la navette maritime reliant Oran à Aïn El Turck. Selon nos sources, les travaux au niveau du quai d'accostage concernent l'aménagement de la plage près du quai, la réfection de l'éclairage, le ravalement et l'entretien des escaliers menant vers l'artère principale de la plage des dunes, l'aménagement des parkings de stationnement et les arrêts des bus et des taxis. Ces travaux devront être achevés avant le début de la saison estivale. Il importe de noter qu'un montant financier de 47 milliards de centimes a été nécessaire pour la réa-

lisation du quai d'accostage ainsi qu'une enveloppe de 8 millions de dinars pour l'étude de ce projet, qui a été confié à la société étatique Méditram. Les travaux de réalisation de ce projet ont été confiés à une entreprise chinoise. Notons également dans ce registre que le transport des voyageurs de cette liaison maritime sera assuré à travers la mise à disposition de bus qui assureront la navette entre cet embarcadère et le centre de la commune d'Aïn El Turck. Cette louable initiative a été décidée l'année dernière, d'une part, dans le cadre de la promotion du secteur du tourisme dans la contrée côtière d'Aïn El Turck et d'une autre part pour tenter, un tant soit peu, de désengorger la circulation automobile sur ledit réseau routier, extrêmement saturé durant la saison estivale et ce, en raison du considérable rush de véhicules des millions de vacanciers de différentes régions du pays.

Dans cette optique, il y a lieu de si-

gnaler que des instructions avaient été adressées aux responsables concernés pour réhabiliter les aires de stationnement dans les alentours de ce quai d'accostage et de confier leur gestion à des personnes intègres. Ces directives visent en fait à assainir la situation dans cette activité saisonnière qui s'est illustrée ces dernières années à travers une incroyable anarchie en ces lieux. Celle-ci a pris, notons-le, des proportions démesurées lors de la dernière saison estivale et ce, avec toutes les conséquences négatives qui se sont répercutées sur le cadre de l'environnement. Notons aussi sur ce volet que ce piteux constat a été relevé dans pratiquement toutes les communes que compte cette contrée. En effet, au fil du temps, cette activité pour la plupart illicite semble s'être banalisée dans l'indifférence de tout un chacun en dépit des instructions du wali quant à la gestion des parkings et autres aires de stationnement.

**Aïn El Turck****Ambiance particulière durant un week-end ensoleillé sur les plages****Rachid Boutlelis**

**F**uyant la claustrophobie dans le bétong, suintant l'humidité dans les sordides cités-dortoirs d'Oran où des couvertures puant les corps mal lavés et les pieds sont benoîtement étendues sur ce qui reste des rampes d'escaliers et le stress enfanté par le confinement, nombre de familles ont exploité les bonnes conditions météorologiques, caractérisées notamment par une certaine hausse de la température, qui se sont manifestées en début de week-end pour prendre d'assaut les plages de la contrée d'Aïn El Turck. Certaines d'entre elles ont concocté des bivouacs dans les zones boisées ceinturant la zone englobant le village Cap Blanc et la petite localité de Madagh, dans la daïra de Boutlélis. En effet, l'apparition du soleil et ce, après plusieurs jours de pluie, de vent et de grisaille, c'était l'occasion rêvée pour une sortie d'oxygénéation au bord de la mer l'intervalle d'un après-midi pour beaucoup de familles et des groupes de jeunes. Du coup, c'est une ambiance particulière qui a régné au cours de ce week-end ensoleillé sur les plages jalonnant la côte d'Aïn El Turck où l'air iodé s'est mélangé avec les relents provenant des barbecues.

La zone englobant le site des Andalous, Bomo Plage, les lieux-dits la Grande Plage, l'Etoile et leurs alentours immédiats, de par la beauté de leur paysage, ont constitué le point de ralliement de nombreuses familles venues de différentes zones de la capitale de l'Ouest et ses localités limitrophes. Certaines d'entre elles ont exploité cette occasion en entamant des prospections pour une éventuelle location dans cette contrée et ce, pour les prochaines vacances scolaires de la période hivernale. Un chan-

gement d'environnement à même de permettre aux enfants de récupérer afin d'être disposés à entamer dans de bonnes conditions morales la deuxième boucle de leurs études, a en fait constitué le principal argument mis en avant par les pères de famille, abordés à ce sujet par Le Quotidien d'Oran. Ces derniers justifient, en effet, presque à l'unanimité, l'importance d'une sortie sur ce littoral pour leur progéniture et ce, pour pouvoir faire face dans de bonnes conditions aux épreuves qui ponctueront un programme scolaire impacté par la crise sanitaire.

« Mes enfants ont grandement besoin de souffler car ils sont stressés par le spectre de la pandémie de Covid-19 qui plane sur les têtes depuis une année. Une balade sur la côte en cette période de l'année ne pourra que leur faire du bien », a commenté avec humeur l'un de nos interlocuteurs. Toujours est-il que cette contrée n'a pas été la seule destination préférée pour les familles oranaises durant ce week-end ensoleillé. En effet, l'immense étendue boisée surplombant la mer, située à cheval entre la zone frontalière délimitant la daïra d'Aïn El Turck à celle de Boutlélis, a également été le point de chute pour nombre d'amoureux de la nature. Cette escapade privilégiée pour les adeptes du bivouac, qui tire son originalité de l'extrême beauté naturelle de ses paysages et s'étend aux confins de la daïra de Boutlélis, a aussi attiré un grand nombre de familles venues d'Oran et de ses communes limitrophes relevant de la wilaya d'Aïn Témouchent. Des dizaines de véhicules ont en effet emprunté la route sinuose serpentant au pied du mont Murdjadjao pour accéder à ce magnifique lieu, embaussé d'un mélange de végétation, d'air

**Palais des sports Hammou Boutlelis**  
**50 millions de DA pour la rénovation du réseau d'éclairage**

**L**e Palais des sports «Hammou Boutlelis» d'Oran bénéficiera prochainement d'une opération de rénovation totale de son réseau d'éclairage devant coûter la somme de 50 millions de DA, a appris l'APS mercredi auprès de la direction de cette infrastructure concernée par les Jeux méditerranéens (JM) prévus dans la capitale de l'Ouest en 2022. Le choix de l'entreprise chargée par cette opération, l'une des dernières avant la réception de cette salle omnisports qui a fait l'objet de vastes travaux de réhabilitation, a été déjà fait, en attendant d'achever les démarches administratives d'usage pour lancer le chantier, a précisé Sid Ahmed Tab. Le Palais des sports «Hammou Boutlelis» devrait être la première infrastructure sportive concernée par les JM à être réceptionnée parmi les sept autres faisant actuellement l'objet de travaux de rénovation et de mise à niveau en prévision du rendez-vous méditerranéen. Pratiquement toutes les opérations engagées ont été achevées, y compris le revêtement amovible du parquet doté désormais de quatre tapis dédiés aux disciplines de handball, Basketball, volley-ball et badminton, ce qui constitue une nouveauté dans les salles de sports en Algérie, selon le même responsable. Les tribunes de cette salle ont été également équipées de sièges flam-

**AEP et assainissement**  
**Plus de 30 milliards pour des projets dans les communes****D. B.**

précisant que le renforcement de l'AEP dans cette zone passera par deux étapes, la première consiste à réaliser 3 forages pour garantir une certaine production, alors que la deuxième repose sur l'alimentation de toute la zone de Tafraoui à partir de Oued Tlélat.

D'autre part et selon le wali d'Oran, M. Messaoud Djari, il est prévu au courant de cette année le lancement d'une soixantaine d'opérations de développement au profit des zones d'ombre de la wilaya d'Oran. Animant une conférence de presse consacrée à la situation de développement dans la wilaya, le wali a annoncé la programmation de 58 opérations de développement en faveur des zones d'ombre réparties à travers 15 communes sur les 26 que compte la wilaya d'Oran. M. Djari a fait part de la réception, courant de cette année, de 32 opérations de développement liées directement à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, signalant que cinq autres sont en cours sur un total de 95 opérations de développement ciblant 60 zones d'ombre relevant de 15 communes qui totalisent 62.000 habitants.

**ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER****HAMRANE Madani**, 78 ans, El Hamri**HASINE Ali**, 78 ans, El Marsa**BELHARIZI Yamina**, 95 ans, avenue Loubet**HADJ Med Khaïra**, 85 ans, Plateau**Horaires des prières pour Oran et ses environs**

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h37	13h17	16h09	18h34	19h54



## Lourdeurs dans la délivrance des permis de construire Une commission d'inspection au guichet unique de Bir El-Djir

H. S.

**A**près une petite amélioration qui n'aura finalement duré qu'un petit laps de temps dans la présentation des services liés, en particulier, au permis de construire et, en général, aux actes d'urbanisme, le guichet unique de la commune de Bir El-Djir a renoué peu à peu avec la lourdeur et la lenteur dans la prise en charge des dossiers déposés par les citoyens et des investisseurs. En effet, dénonçant des lourdeurs bureaucratiques et des retards arbitraires dans l'instruction et la délivrance du permis de construire au niveau de la commune de Bir El-Djir, des citoyens sont revenus à la charge et avaient interpellé le premier responsable de la wilaya. Selon des sources proches de la wilaya, le wali d'Oran n'a pas tardé à répondre aux doléances des citoyens en envoyant sur place une commission pour s'enquérir de visu de la situation.

Récupérés de dépôt à l'appui, certains citoyens prennent leur mal en patience depuis plus d'une année. Dans cette grande entité territoriale du Groupement urbain d'Oran, la crédibilité du guichet unique est plus que jamais mise à mal. « Je fais le va-et-vient entre les services municipaux et à chaque fois, on me dit que mon dossier est en cours de traitement. Plus de six mois pour traiter une demande de permis de construire d'une simple petite habitation ! C'est inadmissible. On devait soit me remettre le permis ou bien me notifier un rejet motivé. Or ce n'est ni l'un ni l'autre », indique un citoyen, tout en sollicitant l'intervention du wali par l'envoi d'une commission d'inspection au niveau du service du guichet unique communal. Les mêmes doléances sont exprimées par d'autres demandeurs de cet acte d'urbanisme. Avec comme point commun entre tous ces cas, il s'agit d'une simple habitation, objet du PC sollicité. Ce sont en effet de «simples» citoyens qui expriment leur ras-le-bol face à la lourdeur déconcertante du système en place au niveau du guichet unique de Bir El-Djir, lequel, comme son nom l'indique, est censé alléger la

procédure administrative et technique et écarter les délais. Cependant, sur le terrain, il n'en est rien. Du moins pour ce qui est de la catégorie de PC «très ordinaire» en dehors des promotions immobilières et des équipements, au sens large du terme. «C'est un service public à deux vitesses».

### UN GUICHET UNIQUE A DEUX VITESSES

Le délai d'examen et de délivrance du permis est inversement proportionnel au nombre d'unités de la structure projetée et au chiffre qui vient après le (R+). Plus ces indices sont élevés, moins le délai sera court. Quand il s'agit d'une construction très ordinaire, le délai est porté au maximum, caricature et autre «mécontent», fonctionnaire de son état, qui a déposé son dossier début septembre 2017 et qui croyait alors -un peu naïvement d'ailleurs- qu'il allait avoir son PC dans les 15 jours conformément aux dispositions du décret exécutif 15-19 de 2015 fixant les modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme et visant l'allègement des procédures administratives au profit des demandeurs. Son cas est loin d'être unique; il suffit de jeter un coup d'œil sur le volume des dossiers en instance audit guichet unique. Toutes nos tentatives pour avoir des informations sur ce sujet auprès de l'APC de Bir El-Djir sont restées vaines. Quoi qu'il en soit, d'aucuns estiment que l'argumentaire à base de contexte électoral est un prétexte tout fait. Il est d'autant récusable que les retards accusés ne se mesurent pas en jours ni en semaines, mais en mois, voire années pour certains cas.

### ENTRE LE MODE STAND-BY ET LE REJET VERBAL

Il s'agit, pour tous les cas des citoyens de Bir El-Djir qui se sont présentés à notre rédaction, de dossiers de permis de construire dont la remise relève de la compétence du président de l'APC et, par conséquent, dont l'instruction administrative est du ressort du guichet unique communal, qui, selon la réglementation, doit se réunir une fois tous les huit (8) jours, en session ordinaire et autant de fois que nécessaire, en sessions extraordinaires. Le guichet unique doit statuer sur les demandes de permis de construire dans un délai de quinze (15) jours suivant la date de dépôt du dossier, et ce, quel que soit le seuil de compétence, articles 48 et 49 du décret exécutif 15-19 du 25 janvier 2015 fixant les modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme. La décision favorable accompagnée d'un exemplaire du dossier de la demande est notifiée au demandeur. L'arrêté portant permis de construire doit être notifié, dans tous les cas, au demandeur, obligatoirement par le président de l'Assemblée populaire communale dans les vingt (20) jours suivant le dépôt. Lorsque le dossier de la demande est à compléter par des documents ou des renseignements faisant défaut à fournir par le demandeur, le délai fixé ci-dessus est interrompu à compter de la date de notification de ce défaut et reprend à compter de la date de réception de ces documents ou renseignements. Dans le cas d'un refus, par exemple, si la construction est incompatible avec les dispositions du plan d'occupation des sols approuvé ou en phase d'approbation ayant dépassé les procédures de l'enquête publique, ou d'un document en tenant lieu, un rejet motivé doit être obligatoirement notifié à l'intéressé. Si la construction est à édifier dans un lotissement, elle ne peut être autorisée que si elle est en conformité avec les prescriptions du permis de lotir et les dispositions contenues dans le dossier de lotissement, toutefois, si le lotissement est couvert par un POS approuvé, c'est le règlement du POS qui est pris en considération. Lorsque l'autorisation est refusée ou comporte des réserves, la décision prise par l'autorité compétente doit être motivée. En cas de refus motivé, la décision accompagnée des exemplaires du dossier de la demande est notifiée au demandeur... Autant de dispositions qui ne sont pas respectées à la lettre.

## Suite à la protestation des communaux

### Des dispositions et des promesses pour satisfaire leurs revendications

K. Assia

**U**n total de 2.098 travailleurs communaux a bénéficié de la prime du Covid-19, a-t-on appris auprès des services de l'APC d'Oran. Lors d'une réunion tenue la semaine dernière, au siège du secrétariat de la commune, regroupant le SG, la directrice des finances et le responsable du personnel ainsi que les cadres communaux, les intervenants ont mis l'accent sur les principales préoccupations des travailleurs de l'APC d'Oran, à savoir les rappels, les indemnités, les allocations familiales et la prime du Covid-19. Dans ce registre, on saura qu'un montant de 5 milliards 200 millions de centimes a été débloqué pour le paiement de la prime du Covid-19 à 2.098 agents communaux. Pour ce qui est de la deuxième tran-

che de cette prime, la décision revient au ministère de tutelle, indique-t-on. Parallèlement à cela, les responsables se sont également penchés sur l'autre problème lié aux rappels, aux indemnités, aux primes de scolarité et aux allocations familiales. Dans ce registre, des promesses ont été données pour que toutes les dispositions soient prises pour que le virement et le paiement de ces dûs aux travailleurs soient effectués, dans la semaine, au niveau des bureaux de poste. Concernant les salaires, ceux-ci sont fixés du 01 au 06 de chaque mois pour les titulaires et du 25 au 26 pour les contractuels. Par ailleurs, avec la numérisation des services de l'APC d'Oran, les responsables ont décidé de mettre, prochainement, un nouveau logiciel pour la gestion du personnel, une première pour le service en question, de quoi ré-

## Poursuite des opérations de reboisement Plus de 6.000 arbustes plantés à Sidi Chahmi et Sidi Benyebka



R. L.

**L**a douzième étape de reboisement et de nettoyage des zones forestières de la wilaya s'est poursuivie, dans le cadre de la campagne nationale de replantation d'arbres. Dans ce contexte, la wilaya d'Oran a organisé une grande opération de reboisement à la forêt de Dabaïba dans la commune de Sidi Chahmi et la forêt d'El Kasaïba dans la commune de Sidi Benyebka. Selon la cellule de communication de la wilaya, cette opération a permis de planter 4.000 arbustes au niveau de la forêt de Dabaïba, sur une superficie de 4 hectares, et 2.000 arbustes au niveau de la forêt d'El Kasaïba, sur une superficie de 2 hectares. L'opération a connu une forte

mobilisation des citoyens, des étudiants ainsi que plusieurs services, à l'image de la conservation des forêts, de la protection civile et des acteurs de la société civile, représentés par 60 associations. La semaine dernière, la onzième étape de reboisement et de nettoyage des zones forestières de la wilaya a ciblé le reboisement à la forêt de Safra dans la commune de Boutlélis. Cette opération a permis de planter environ 4.000 arbustes de pin d'Alep au niveau d'un seul site, sur une superficie de 3,5 hectares. Plus de 400 personnes ont pris part à l'opération, parmi lesquelles des cadres, des travailleurs et des volontaires de plusieurs services. Il est à noter que ces opérations se poursuivront de façon régulière jusqu'au 21 mars 2021.

## Impropres à la consommation Plus de 37 quintaux de semoule et de farine saisis

K. Assia

**P**lus de 37 quintaux de farine et de semoule ont été saisis par les services de la direction du commerce de la wilaya d'Oran. Ces produits de première nécessité ont été découverts dans un entrepôt, et ce, à la suite d'une vaste enquête lancée par les éléments chargés du contrôle de la qualité relevant de la direction du commerce d'Oran.

Les premières investigations ont révélé que la farine et la semoule étaient impropre à la consommation humaine. Elles étaient tamisées puis mises dans des sacs d'emballage portant des marques commerciales connues sur le marché. Aucune date de conditionnement ni de péremption n'était mentionnée sur les sacs de farine et de semoule, ce qui représente une infraction à la loi commerciale. Les inspecteurs de la qualité ont saisi les sacs de farine et de semoule et des poursuites ont été lancées à l'encontre du propriétaire de cette marchandise. Celle-ci a été orientée vers la consommation animale. Notons

que plusieurs opérations visant à réguler et à organiser les activités commerciales conformément au programme d'action du gouvernement ont été mises en œuvre en 2020. Il s'agit de quatre dispositifs lesquels portent sur l'organisation de la commercialisation de plusieurs produits de consommation, dont essentiellement le lait subventionné, la farine, la semoule, ainsi que deux systèmes, le premier portant sur le remboursement des frais de transport terrestre des marchandises, et le deuxième relatif aux cartes géographiques et applications numériques.

Dans ce registre, on saura que pour le dispositif de production et de distribution de la farine et de la semoule subventionnées et du dispositif de compensation de l'huile et du sucre blanc, le rapport du ministère du Commerce a fait état de l'élaboration d'un nouveau texte devant permettre le maintien de la subvention pour le blé tendre et le blé dur, exclusivement à la production de la farine et de la semoule destinées aux boulangeries, à la consommation des ménages et aux collectivités.

nement des salaires à hauteur du Smig, conformément aux normes universelles relatives au statut du travailleur, ainsi que l'amélioration de nos conditions de travail. La grande majorité d'entre nous sont des pères de famille. Nous n'avons pas perçu la prime de 25.000 DA depuis 6 mois. Nous travaillons dans des conditions épouvantables et effarantes, qui flirtent avec l'avilissement ». Par souci d'équité, nous avons vainement tenté de nous rapprocher des responsables concernés pour avoir leur version des faits. Quelques jours auparavant, ce sont des travailleurs de la commune d'Oran, non affiliés à la section syndicale UGTA, qui se sont rassemblés devant le siège de la Recette communale d'Oran, sise au centre-ville, pour protester contre des promesses non tenues par des responsables.

## TLEMCEN

**Lots à bâtir : commission d'enquête à Remchi après des protestations**

**Le chef de l'exécutif de la wilaya de Tlemcen a réagi aux doléances des habitants de Remchi qui ont contesté la liste des bénéficiaires des lots de terrain à bâtir de l'agence foncière, publiée par l'APC sur les réseaux sociaux.**

Khaled Boumediene

Jeudi dernier, une commission composée des représentants du cabinet du wali, la direction des affaires religieuses et des services de sécurité (police, gendarmerie) s'est rendue au siège de la daïra pour rencontrer les représentants des contestataires qui assiégeaient quotidiennement le siège de l'APC, afin d'exiger l'annulation pure et simple de cette liste entachée de beaucoup d'irrégularités et qui suscite une polémique locale. Les membres de la commission d'enquête, qui ont entendu les doléances des personnes lésées jusqu'à une heure avancée de la nuit, ont décidé de revoir la liste nominative de tous les bénéficiaires et ce, en procédant au cas par cas, pour ne léser aucun postulant.

Malgré la décision du maire de geler provisoirement la liste, les contestataires qui refusent cette décision ont demandé l'annulation définitive de la liste et l'ouverture d'une enquête approfondie par les services de sécurité. Certains contestataires, qui ont pris contact avec notre journal, n'ont pas admis le fait que le lotissement des 110 lots sociaux (à proximité de la cité Snmc), destiné exclusivement aux familles des sites précaires de Kariat Sidi-Miloud, Oued Sebâa, Sidi Ahmed et Oued Namous, bénéficie à certaines personnes aisées et bien loties. Il est à rappeler dans ce cadre que deux autres lotissements de 110 lots chacun ont été aménagés pour les attribuer aux familles de ces bidonvilles. Cette situation a créé une panique au sein des habitants lésés de la ville de Remchi qui vivent dans des conditions lamentables et qui aspirent eux aussi à une vie meilleure. Ils ont décidé de s'organiser pour défendre leur sort.

Pièces justificatives en main, ils se regroupent tous les jours devant les sièges de l'APC et de la daïra pour faire entendre leur voix auprès des autorités locales et pour les obliger à renoncer à l'attribution des lots à bâtir



des enclaves de la ville, à certaines personnes qu'elles accusent d'être aisées. Selon nos informations, une enquête a été ouverte par la Sûreté de la daïra.

La situation a failli dégénérer en incidents fâcheux dans les alentours de l'APC, surtout lorsque plusieurs personnes figurant sur la liste, excédées, sont venues reprocher aux contestataires leur refus de la liste et leur regroupement quotidien devant le siège de l'APC. Des échauffourées ont éclaté plusieurs fois entre les deux parties, mais le pire a été évité de justesse grâce à l'intervention des forces de l'ordre de la Sûreté de la

daïra et des sages de la ville, qui ont calmé les esprits des dizaines de personnes.

Selon nos informations, près de 600 recours ont été déposés auprès de la daïra de Remchi. Ces recours ont été transmis par le chef de la daïra au cabinet du wali.

Il est à noter que plus de 5.000 dosiers de demandes de lot de terrain à bâtir déposés au niveau de la maison de la Culture sont actuellement enregistrés par l'agence foncière de Remchi, ce qui montre l'engouement pour ce type de construction sur les assiettes foncières des enclaves situées dans le périphérie urbain de Remchi.

## CHLEF

**L'anarchie des prix dénoncée**

Abbad Miloud

Leors de la deuxième journée de la session hivernale ordinaire de l'APW, tenue cette fin de semaine, un élément a abordé le pouvoir d'achat des citoyens. Il a cité les cas des prix de l'huile, du sucre et autres produits qui ont connu une flambée ces derniers mois. Cela fait que la vie est devenue de plus en plus chère pour la majorité des habitants. Le ci-

toyen n'arrive pas à subvenir à ses besoins même les plus élémentaires. «Même nous salariés, nous n'arrivons pas à satisfaire tous nos besoins», dit-il.

A cela s'ajoute, depuis quelques semaines, une anarchie totale dans les prix. «Le même produit est vendu, à la même période, à des prix différents d'un magasin à un autre», alors que normalement il doit y avoir un affichage des prix. Et de s'interroger : «où sont les con-

trôleurs des prix, jouent-ils pleinement le rôle qui leur est dévolu ?».

Le wali dans son intervention a fait le même constat concernant l'anarchie des prix. «Pour le même produit, les prix varient d'une commune à une autre, d'un épicer à un autre comme si l'Etat était absent», a-t-il dit, avant d'instruire les responsables concernés pour que les brigades de contrôle jouent leur rôle surtout à l'approche du mois de Ramadhan.

## SIDI BEL ABBES

**La gendarmerie sur tous les fronts**

M. Delli

Les unités du groupement de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès ont enregistré durant l'année 2020 pas moins de 9.631 affaires dans lesquelles étaient impliquées 16.951 individus, dont 102 femmes. Le bilan remis par la gendarmerie lors d'un point de presse fait ressortir des infractions liées à l'environnement et la santé animale. Dans ce contexte 1.517 dossiers ont été traités dont 1.233 affaires liées à la gestion des ordures et déchets. Concernant les infractions liées au commerce illicite, notamment les boissons alcoolisées, on enregistre 1.444 affaires traitées qui ont abouti à la saisie de 24.443 bouteilles de vins et spiritueux de différentes marques et volumes. Pas moins de 1.556 personnes ont été présentées devant les juridictions compétentes. Dans le cadre de lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, les gendar-

mes sont intervenus dans 14.309 cas dont 8.185 liés à l'application des mesures du couvre-feu et des mesures barrières. Par ailleurs, la brigade de la protection des mineurs a traité 72 affaires. A noter que ladite brigade a été créée le 26 décembre 2019 et son siège se trouve dans la daïra de Ben Badis à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, a-t-on précisé dans le bilan des activités de la gendarmerie durant 2020. A propos des activités de la police judiciaire, les gendarmes ont traité 2.097 affaires dont 62 affaires criminelles, 1.535 délits et 500 infractions diverses. Plus de 2.400 individus ont été arrêtés et présentés devant la justice qui a placé 128 mis en cause sous mandat de dépôt et 30 sous contrôle judiciaire. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les gendarmes ont traité 23 affaires qui ont abouti à l'arrestation de 23 personnes et la saisie de

plus de 10 kilogrammes de kif traité et 2.835 comprimés psychotropes.

Dans le registre de la sécurité routière, les unités de la Gendarmerie nationale déployées sur le territoire de la wilaya sont intervenues dans 30 accidents de la circulation qui se sont soldés par 40 morts et 119 blessés. Pour lutter contre ce fléau, la gendarmerie accentue sa présence sur les axes routiers de la wilaya dans une mission de sensibilisation et de répression. Pas moins de 32.846 procès-verbaux d'infraction au code de la route ont été dressés contre des contrevenants, a-t-on précisé.

La gendarmerie œuvre à assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Les ressources humaines du groupement usent de tout leur professionnalisme dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. La couverture sécuritaire est assurée à hauteur de 90,38%, lit-on dans le bilan qui a été remis à la presse.

## ADRAR

**Des transporteurs en grève**

Bentouba Saïd

Les transporteurs de voyageurs de la ville d'Adrar vers les communes du sud de la wilaya, Tamnetit, Fenoughil, Zaouit Kenta et autres observent depuis jeudi un mouvement de protestation qui se poursuit hier, en gelant leurs activités de transport. Ce débrayage intervient suite à la décision prise pour les délocaliser vers un autre espace aménagé auparavant pour accueillir un marché de fruits et légumes, qui a été abandonné par les commerçants. Une action qui a perturbé les habitants des ksour qui se trouvaient sans aucun moyen de transport, et obligés de recourir aux services des taxis et autres transporteurs clandestins à des prix exorbitants.

Les transporteurs étaient domiciliés en plein centre-ville. Un espace qui a été même aménagé par la commune d'Adrar l'année dernière avec des abris, des toilettes et des commerces en face, tandis que le nouveau site ne dispose d'aucune commodité ni pour les voyageurs ni pour les transporteurs, indique un représentant des transporteurs.

Les usagers citoyens s'interrogent à leur tour au sujet de cette décision. Le directeur des transports s'est déplacé sur les lieux et il s'est entretenu avec les transporteurs en grève, en s'engageant à transmettre leurs doléances au wali d'Adrar. Une réunion était tenue hier afin de trouver une issue au problème. Un dispositif de sécurité a été mis en place par crainte de débordement.

**Plus de 330 milliards pour trois projets**

B. S.

Une enveloppe de 332 milliards de centimes a été dégagée pour trois grands projets dans la daïra de Tinerkouk, a-t-on appris du wali d'Adrar lors d'une visite d'inspection des différents chantiers, suivie de concertation avec les représentants de la société civile à Timimoun et Tinerkouk ce jeudi. Le problème de l'assainissement au niveau de plusieurs ksour est la priorité n° 1, selon le premier responsable de l'exécutif. Un montant de 105 milliards de centimes a été engagé afin de lancer les travaux cette année.

Les procédures sont en cours. Le projet devrait mettre fin à de longues années de souffrance pour les habitants. Le deuxième important projet concerne le raccordement au réseau de gaz naturel, avec une enveloppe de 187 milliards de centimes. De même l'extension du réseau d'électricité dans les ksour de Tinerkouk avec un projet dont le montant est estimé à 40 milliards de centimes. Par ailleurs, 06 milliards de centimes ont été consentis dans le cadre du plan de développement communal afin de réaliser d'autres opérations urgentes en relation directe avec l'amélioration du cadre de vie de la population.

Lors d'une rencontre avec la société civile, le wali a insisté sur la concertation et le dialogue pour résoudre tous les problèmes en insistant que la priorité dans l'inscription des programmes sera accordée aux projets en relation direct avec la vie quotidienne des citoyens, tel l'assainissement, l'eau potable, l'électricité, le gaz, la santé et l'école. Dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des citoyens en matière de santé, une commission a été chargée de recenser le déficit en infrastructures, équipements et moyens humains à travers toute la wilaya. A noter également qu'au niveau de toute la wilaya, les ksour en particulier, des opérations en faveur des jeunes ont été décidées.

Des terrains agricoles dans le cadre de la mise en valeur seront distribués prochainement afin de créer des fermes et des projets de proximité. La daïra de Tinerkouk sera dotée aussi d'un programme de logement rural adapté aux coutumes et traditions des habitants. Dans la même vision, des projets ont été visités et des actions ont été décidées en concertation avec la société civile. L'année 2021 devra permettre de résoudre le problème de l'assainissement à travers les ksour de la wilaya.

## Manchester United Lingard prêté à West Ham



L'international anglais Jesse Lingard va rejoindre l'équipe londonienne de West Ham, après un accord signé avec Manchester United, qui a accepté de le prêter jusqu'à la fin de la saison, ont annoncé les deux clubs.

Le milieu de terrain de 28 ans, tombé en disgrâce aux yeux de l'entraîneur mancunien Ole Gunnar Solskjaer, va pouvoir retrouver du

temps de jeu, lui qui n'est pas apparu sur un terrain sous les couleurs de Manchester United cette saison. «Je suis impatient, c'est un nouveau chapitre dans ma vie» a déclaré Lingard à la TV du club de West Ham. «Je veux juste retrouver du plaisir en jouant mon football, et foulé de nouveau un terrain de foot», a-t-il encore précisé. En rejoignant les rangs des Hammers, ac-

tuels 5e de la Premier League, l'ailier va retrouver l'entraîneur écossais David Moyes avec qui il avait joué lorsque ce dernier entraînait Manchester United en 2013. L'annonce de son prêt par United est intervenue après que West Ham a annoncé avoir levé l'option d'achat de Saïd Benrahma, l'attaquant algérien prêté jusqu'alors par Brentford, pour près de 34 millions d'euros.

### FC Barcelone

## Griezmann, le sacrifice ?

En proie à de grandes difficultés financières, le Barça pourrait vendre Antoine Griezmann l'été prochain pour renflouer ses caisses. C'est la crise au Barça.

Pas nécessairement en raison des résultats sportifs de la formation ché, qui reste sur trois victoires d'affilée, mais plutôt d'un point de vue financier. En effet, cette semaine on a appris que la dette totale des Blaugrana a atteint 1,173 milliard d'euros, dont

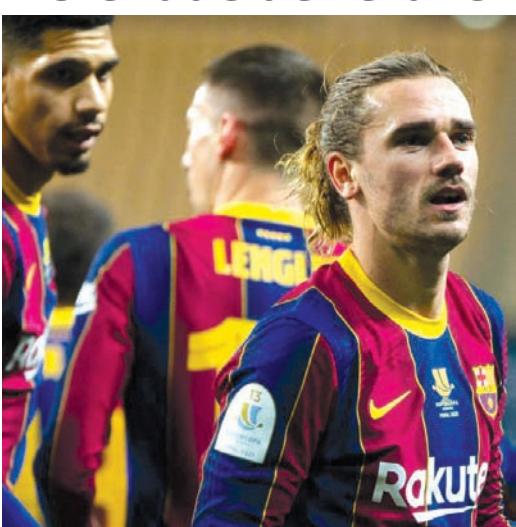
730 millions d'euros qui doivent être remboursé à court terme. Assainir les comptes du club sera donc l'un des principaux chantiers du futur président, qui sera élu le 7 mars prochain.

Le grand favori de l'élection, Joan Laporta, a lui déjà monté un plan pour redresser la barre. Pour ce faire, l'ancien boss du Barça songerait sérieusement à vendre Antoine Griezmann, à l'instar de Phillippe Coutinho,

selon les informations de Diariogol. Débarqué en Catalogne en 2019, moyennant 120 millions d'euros, le champion du monde français n'a pas, il est vrai, confirmé toutes les attentes placées en lui. Bien que ces dernières semaines le natif de Mâcon semble monter en puissance. Suffisant pour faire changer d'avis Laporta, qui a également en tête de conserver Lionel Messi ? Rien n'est moins sûr...

### Espagne - Coupe du Roi

## Grenade défiera le Barça en quarts



### Bordeaux

## Adli, ça devient très sérieux !

Devenu titulaire à Bordeaux, Yacine Adli enchaîne les prestations de haut niveau. Contre Angers (2-1) et l'Olympique Lyonnais (1-2), le milieu de terrain formé au PSG a montré qu'il pouvait devenir le patron de l'entrejeu chez les Girondins. En effet, le Bordelais a bouclé la semaine passée son très gros match avec une passe décisive délicieuse pour Hwang Ui-jo sur le but du break en plus de son activité incessante sur toute la surface du terrain. A Lyon, Adli a encore

un peu plus hissé son niveau de jeu. Il suffit de se pencher sur ses chiffres pour comprendre. Aucun joueur n'a plus couru que lui (12,2 km). Aucun joueur n'a touché plus de ballons (79). Le Francilien a remporté 9 de ses 16 duels, a réussi ses deux dribbles tentés, a réalisé 4 interceptions, a récupéré 11 ballons, soit le deuxième meilleur total, a créé deux occasions et a réussi 3 passes clés. Une performance XXL face à un adversaire coriaze.

Sous les ordres de Jean-

Louis Gasset, l'ancien Parisien a su élargir sa palette pour devenir un milieu box-to-box assez complet. Efficace dans les zones défensives, avec des sorties de balle toujours très justes, il arrive à garder sa lucidité sur les phases offensives. Si Bordeaux a souvent été tributaire des prestations d'Hatem Ben Arfa ces dernières semaines, le réveil fracassant d'Adli pourrait permettre au club girondin, 7e de Ligue 1, de se montrer un peu plus ambitieux dans les mois à venir.

## Paris SG Draxler va quitter le club libre

Le milieu offensif allemand du club de la capitale est en fin de contrat cet été. Interrogé sur la situation par le journal Le Parisien, l'entourage de Julian Draxler a été très clair : le joueur a «0 % de chance de partir cet hiver».

L'Allemand va donc quitter le PSG libre de tout contrat cet été, alors qu'il

peut déjà s'engager, depuis le 1er janvier 2021, avec le club de son choix pour la saison prochaine. Le FC Séville, qui vient de recruter Alejandro Gomez, qui joue sensiblement au même poste, serait l'un des clubs intéressés par le joueur de 27 ans, selon AS. Barré par la concurrence sur les places offensives et défensives du

## France Lyon, la chance d'un champion



Au terme d'une rencontre accrochée, l'Olympique Lyonnais s'est imposé 2 à 1 grâce à un sublime but de Léo Dubois dans les arrêts de jeu. Véritable héros, le latéral droit a été encensé par tout son club. Garder les pieds sur terre. Tel était le message envoyé par Rudi Garcia après l'écrasante victoire de son équipe dimanche soir lors du derby (5-0). Le technicien français s'attendait, effectivement, à un match beaucoup plus complexe face à Bordeaux vendredi. Mais l'OL a bien eu du mal à enchaîner face à des Girondins disciplinés. Pourtant, les Gones

ouvraient le score à 32e avec un but de Karl Toko Ekambi. Bordeaux égalisait à la 55e par l'intermédiaire de Samuel Kalu. Malgré des occasions de part et d'autre, on pensait alors que les deux équipes se dirigeaient vers un match nul. Mais dans les arrêts de jeu (90e+2), les pensionnaires du Groupama Stadium marquaient grâce à un sublime but de Léo Dubois.

Servi par Aouar, Cornet

centrait au deuxième poteau et trouvait Dubois, qui trompait Costil d'une reprise magnifique. Un but qui a donc offert la victoire à Lyon sur le fil (2-1) et qui

vaut cher puisque l'OL prend trois points et met la pression sur les autres équipes de tête. Après la rencontre, son coéquipier Marcelo l'a encensé. «Il y a eu ce but magnifique de Léo Dubois qui nous permet de prendre trois points ce soir. C'est très important pour nous sur un match comme ça».

Puis il a ajouté : «on l'appelle Cafu maintenant. C'était un but magnifique qui nous a donné la victoire. C'est important pour le groupe sur un tel match.

A chaque match, un joueur donne la victoire. C'est ce qu'il faut dans un bon groupe».

## Liverpool Le nouveau casse-tête de Klopp...



Après quatre matches sans marquer le moindre but en Premier League, Liverpool s'est imposé en patron à Tottenham (1-3) lors de la 20e journée. Un succès assez net qui a forcément ravi l'entraîneur allemand. Mais une autre nouvelle, beaucoup moins bonne, a assombri la soirée des Reds.

En effet, Joël Matip a dû céder sa place au jeune Nathaniel Philipps durant la pause. Un changement forcé puisque l'international camerounais s'est plaint d'une douleur à une cheville. Et les nouvelles ne sont clairement pas bonnes pour l'ancien joueur de Schalke 04. A l'issue de la

partie, son coach a annoncé qu'il souffrait des ligaments. Un pépin physique assez grave qui va l'écartier des terrains pour de longues semaines. Une défection supplémentaire dans le secteur défensif des Scousers. Car les deux autres centraux expérimentés de l'effectif, Virgil van Dijk et Joe Gomez, sont absents depuis de longs mois en raison de séries de blessures aux genoux. Ils ne devraient pas reprendre la compétition avant le mois d'avril.

Derrrière ces trois joueurs,

Klopp ne peut donc compter que sur Philipps (23 ans), Rhys Williams (19 ans) et Sepp van den Berg

(19 ans). Léger, trop léger pour boucler une saison aussi intense. Alors que Jordan Henderson dépanne en défense, que Fabinho enchaîne lui aussi les blessures, Liverpool pourrait tenter de réaliser un coup sur le marché des transferts avant sa fermeture, ce lundi. Plusieurs noms sont évoqués par la presse anglaise : Sven Botman (Lille), Eder Militao (Real Madrid) ou encore Ezri Konsa (Aston Villa). Dans tous les cas, la venue d'un élément supplémentaire semble nécessaire alors que les chocs face à Manchester City, Leicester et Leipzig approchent à grands pas.

## Football - Ligue 1

### L'ESS s'accroche au fauteuil, l'OM nouveau dauphin



M. Benboua

**E**n arrachant le point du nul chez l'un de ses redoutables poursuivants, l'ES Sétif a non seulement conforté sa place sur le fauteuil, mais a également creusé à quatre longueurs l'écart par rapport à son nouveau dauphin, l'O. Médéa, au terme de la 11<sup>e</sup> journée du championnat, disputée samedi en intégralité. En effet, l'affiche de cette étape entre le CRB et l'ESS n'a pas connu de vainqueur, mais ce n'est pas faute aux vingt-deux acteurs, qui se sont donnés à fond sur le terrain devant le regard attentif du sélectionneur national Djamel Belmadi qui a certainement été conquis par le jeu proposé. Les Sétifiens étaient les premiers à trouver la faille, suite à coup franc magistralement botté par Debbari (35'), mais Sayoud (77' s.p.) égalisera pour le Chabab, qui se fait ainsi devancer au classement par l'O. Médéa, l'outsider inattendu.

Ce dernier a renversé la vapeur devant l'ASO Chlef, après avoir été mené sur une réalisation de Beldjilali (68'). Un succès à l'arraché grâce à Cherfaoui (77') et Dadache (90'+3), qui propulse l'Olympique à la deuxième place.

De son côté, le MC Alger a gâché une belle opportunité pour mettre un peu plus de pression sur le leader en se faisant accrocher à domicile par l'US Biskra, qui partait pourtant avec les défaveurs du pronostic. Isla (30') avait ouvert la marque pour le Mouloudia, mais à trop jouer

avec le feu, le team algérois a fini par être puni à trois minutes de la fin par Boukraoum (87' s.p.). L'autre Mouloudia, celui d'Oran, a renoué avec la victoire dans son autre face à la JS Saoura. Hamidi (30') et Mellal (64') ont donné l'avantage au MCO, alors que Meddahi (70') a réduit le score pour la JSS, qui pouvait prétendre à mieux en fin de match.

A présent, les Oranais partagent la 5<sup>e</sup> place avec l'USM Alger et la JS Kabylie, qui ont connu des fortunes diverses. En effet, l'USMA confirme son retour en force et a imposé le nul à l'USM Bel-Abbès, grâce à son joueur providentiel Kordi (81'), qui avait répondu à Belmouktar (67').

Pour sa part, la JSK a peiné avant de venir à bout de la JSM Skikda. Boulahya (68') a marqué le seul but de la rencontre pour les «Canaris» qui n'arrivent toujours pas à convaincre. A Khroub, le CS Constantine a repris son souffle après une série négative, en battant cette fois le NC Magra sur des réalisations d'Amoktrane (11') et Yettou (87'), alors que le NA Hussein Dey a remporté la seule victoire de la journée en déplacement en allant enfoncez un peu plus le CA Bordj Bou-Arréridj. Les buts du Nasria étaient l'œuvre de Bennai (39') et Meftah (90'+1). Les Bordjis, eux, avaient ouvert la marque sur penalty transformé par Meddour (55' s.p.). Une victoire bonne pour le moral des hommes de Dziri Bilel, qui a battu à l'occasion son ancienne équipe. Enfin, les deux

dernières rencontres de la journée PAC-ASAM et RCR-WAT ont été sanctionnées par le résultat nul, avec tout de même des penalties ratés par Bozokh pour le Paradou AC et Feham Bouazza pour le RC Relizane. Deux équipes qui soufflent le chaud et le froid.

Ligue 1		
	Pts	J
<b>OM</b>	<b>2-1 ASO</b>	
<b>CSC</b>	<b>2-0 NCM</b>	
<b>PAC</b>	<b>0-0 ASAM</b>	
<b>RCR</b>	<b>0-0 WAT</b>	
<b>CRB</b>	<b>1-1 ESS</b>	
<b>MCA</b>	<b>1-1 USB</b>	
<b>MCO</b>	<b>2-1 JSS</b>	
<b>JSK</b>	<b>1-0 JSMS</b>	
<b>CABBA</b>	<b>1-2 NAHD</b>	
<b>USMBA</b>	<b>1-1 USMA</b>	
CLASSEMENT		
	Pts	J
<b>1. ESS</b>	<b>24</b>	<b>11</b>
<b>2. OM</b>	<b>20</b>	<b>10</b>
<b>3. CRB</b>	<b>19</b>	<b>9</b>
<b>.. MCA</b>	<b>19</b>	<b>10</b>
<b>5. MCO</b>	<b>18</b>	<b>11</b>
<b>.. USMA</b>	<b>18</b>	<b>11</b>
<b>.. JSK</b>	<b>18</b>	<b>11</b>
<b>8. JSS</b>	<b>17</b>	<b>10</b>
<b>.. ASAM</b>	<b>17</b>	<b>11</b>
<b>10. ASO</b>	<b>16</b>	<b>11</b>
<b>11. PAC</b>	<b>13</b>	<b>11</b>
<b>.. NAHD</b>	<b>13</b>	<b>11</b>
<b>13. RCR</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
<b>.. WAT</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
<b>15. CSC</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>.. USB</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
<b>17. NCM</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
<b>.. USMBA</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
<b>19. JSMS</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
<b>20. CABBA</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

	Pts	J
<b>1. ESS</b>	<b>24</b>	<b>11</b>
<b>2. OM</b>	<b>20</b>	<b>10</b>
<b>3. CRB</b>	<b>19</b>	<b>9</b>
<b>.. MCA</b>	<b>19</b>	<b>10</b>
<b>5. MCO</b>	<b>18</b>	<b>11</b>
<b>.. USMA</b>	<b>18</b>	<b>11</b>
<b>.. JSK</b>	<b>18</b>	<b>11</b>
<b>8. JSS</b>	<b>17</b>	<b>10</b>
<b>.. ASAM</b>	<b>17</b>	<b>11</b>
<b>10. ASO</b>	<b>16</b>	<b>11</b>
<b>11. PAC</b>	<b>13</b>	<b>11</b>
<b>.. NAHD</b>	<b>13</b>	<b>11</b>
<b>13. RCR</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
<b>.. WAT</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
<b>15. CSC</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>.. USB</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
<b>17. NCM</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
<b>.. USMBA</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
<b>19. JSMS</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
<b>20. CABBA</b>	<b>3</b>	<b>11</b>

### FAF - Académie de Sidi Bel-Abbès Inauguration demain

**L**'inauguration officielle de l'académie de formation de Sidi Bel-Abbès aura lieu lundi (demain ndlr), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'inauguration aura lieu en présence des autorités locales, à leur tête le wali de Sidi Bel-Abbès, des personnalités du football ainsi que Kheiridine Zetchi, président de la

FAF et des membres du Bureau fédéral. Pour rappel, le Centre technique régional (CTR) de Sidi Bel-Abbès s'inscrit tout droit dans la stratégie de la FAF pour la relance du football national et appuyée par les pouvoirs publics qui ont mis à la disposition de l'instance fédérale des infrastructures pour accueillir ces projets d'avenir. Cette structure ac-

### LWF Sidi Bel-Abbès Les champions toutes catégories honorés

Kadiri Mohamed

rennité de l'arbitrage de bon niveau.

Le centre de loisirs sportifs de Sidi Bel-Abbès a connu la grande ambiance à l'initiative de la Ligue de football de la wilaya, à sa tête l'ex-arbitre international Zerhouni Djamel. Cette cérémonie conviviale a réuni les champions toutes catégories de cette ligue pour être honorés. En parallèle, on a assisté à un hommage au duo d'arbitres Lacarne Belaïd et Bechirène Yahia, qui ont marqué leurs parcours sur les terrains mais également dans l'important volet de la formation des jeunes arbitres actuellement en activité aux niveaux national et international. Ils ont été des instructeurs compétents, grâce à leur grande expérience. Les deux récipiendaires, très touchés par cette distinction, ont remercié la Ligue et ont prodigué des conseils inhérents au suivi de la formation garante de la pé-

Abbès est également arbitre international et qu'il était présent à cette cérémonie. Bien évidemment, des encouragements lui ont été prodigués par ses aînés Lacarne, Bechirène et Zerganif. A noter aussi que ce concile a débuté par l'observation d'une minute de silence à la mémoire de personnalités sportives de la wilaya qui nous ont quittés, dont Benkabou Ahmed, un éminent enseignant décédé mercredi passé, ceci dit sans omettre les Bouayed, Baidar, Maâchou, Ondaji, Lakehal, Naimi Zouaoui et autres dirigeants et athlètes des autres disciplines. On notera aussi la présence des confères de la presse sportive, lesquels ont pris bonne note des conseils sur la formation et les différents programmes d'action développés par le grand spécialiste Belaïd Lacarne, devant une assistance heureuse de ces retrouvailles.

### Arabie saoudite Hilal Soudani rejoint Al-Fath

L'attaquant international algérien Hilal Al Arabi Soudani a quitté son club grec, l'Olympiakos, pour rejoindre officiellement la formation de première division saoudienne, Al-Fath, a annoncé samedi cette dernière sur son compte Twitter. « Soudani est à Al-Fath » a indiqué le club saoudien dans un bref communiqué. Selon certains médias locaux, Soudani se serait engagé pour un bail de six mois, soit jusqu'à la fin de la saison en cours. Agé de 33 ans, Soudani a disputé 402 matchs officiels, pendant lesquels il a réussi à inscrire un total de 106 buts, en délivrant en parallèle 71 passes décisives. Après avoir quitté l'ASO



### FC Nantes Domenech regrette le départ d'Abeid

Le milieu de terrain international algérien Medhi Abeid, a quitté le FC Nantes, pour rejoindre son nouveau club, Al-Nasr (Emirats arabes unis), a confirmé l'entraîneur du club nantais, Raymond Domenech, en regrettant « l'aberration » du mercato d'hiver. Selon une source interne au club, le joueur de 28 ans, arrivé à Nantes en 2019 et sous contrat jusqu'en 2022, s'est envolé pour Dubaï, où un accord a été trouvé avec le club émirati Al Nasr pour un

transfert d'environ 1,5 million d'euros. « Il est parti », a regretté le nouvel entraîneur nantais devant la presse. Déjà très utilisé auparavant, Abeid, champion d'Afrique avec les « Verts » en 2019, avait disputé l'intégralité des quatre matches de l'ère Domenech (trois nuls et une défaite). « Quand ça arrive comme ça, au dernier moment, c'est un peu gênant. Ca oblige à se réorganiser, à trouver d'autres solutions », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il attendait la fin

Selon lui, le mercato d'hiver devrait être limité « à un joueur joker, pas plus », si non « c'est une plaie pour tout le monde et pas seulement les entraîneurs ».

### Tunisie Zerara et Belamiri rejoignent l'US Monastir

Les deux milieux de terrain algériens Hedi Belamiri et Taoufik Zerara ont rejoint la formation de l'US Monastir, a annoncé le club de Ligue 1 tunisienne de football, sans préciser la durée de contrat de ses recrues. L'équipe de Monastir s'est attachée également les ser-

vices du Congolais Dago Tchibamba, a-t-elle indiqué sur les réseaux sociaux. Belamiri (29 ans) et Zerara (34 ans) étaient sans club depuis la fin de leur aventure avec le CABBA et le CRB respectivement. A travers ces nouveaux renforts, le club du Ribat vent garantir les meilleures chances de réussite lors de cette saison aussi bien en championnat où il occupe la 9e place du classement (11 points) qu'en Coupe de la Confédération, où il affrontera en février prochain le Raja de Casablanca pour le compte du deuxième tour préliminaire «bis».

**CAF**  
**Le TAS lève provisoirement  
la suspension d'Ahmad**



**L**e Tribunal arbitral du sport (TAS) examinera le 2 mars prochain à Lausanne la demande d'annulation de la suspension décidée en novembre dernier par la FIFA à l'encontre de l'ex-patron du football africain Ahmad Ahmad, qui a demandé des «mesures provisionnelles afin de pouvoir se présenter aux élections de la Confédération Africaine de Football (CAF) prévues le 12 mars 2021». Dans un communiqué parvenu vendredi, le TAS indique: «d'entente avec M. Ahmad et la FIFA, le TAS a mis en œuvre une procédure accélérée et a fixé la date de l'audience de jugement au 2 mars 2021 (avec un jour de réserve le 3 mars 2021). «La Formation arbitrale du TAS qui est appelée à statuer sur cette affaire prévoit de rendre une sentence finale peu après le jour de l'audience, soit avant le 12 mars 2021», ajoute la même juridiction sportive. «En raison notamment d'un risque de dommage irréparable pour M. Ahmad en cas de maintien de la sanction disciplinaire du-

rant la période précédant les élections de la CAF, la Formation du TAS a accepté la demande de suspendre temporairement les effets de la décision de la Chambre de jugement de la Commission d'éthique de la FIFA jusqu'au prononcé de la sentence finale», précise le TAS, ajoutant que «la Formation a cependant souligné que cette décision provisoire ne préjugait nullement de ce qu'elle décidera dans l'analyse au fond, à l'issue de l'échange des écritures et de l'audience.» «En revanche, la Formation arbitrale a rejeté la demande de mesures provisionnelles de M. Ahmad visant à ce qu'il soit fait «interdiction à la FIFA de prendre toute décision ayant pour conséquence d'empêcher M. Ahmad ou de lui rendre plus difficile de se présenter à l'élection à la présidence de la CAF prévue le 12 mars 2021», ajoute la même source. La même juridiction sportive a «mis en œuvre une procédure accélérée» et rendra sa sentence «avant le 12 mars», jour des élections à la présidence de la Confédéra-

tion africaine de football (CAF) prévues à Rabat. Le 19 novembre dernier, la commission d'éthique de l'instance avait privé pour cinq ans Ahmad Ahmad de «toute activité relative au football», nationale ou internationale, et l'avait condamné à 200.000 francs suisses (185.000 euros) d'amende. La justice interne de la Fifa estimait qu'il «avait manqué à son devoir de loyauté, accordé des cadeaux et d'autres avantages, géré des fonds de manière inappropriée et abusé de sa fonction de président de la CAF». L'intérim est assuré par le Congolais Constant Omari, et la Fifa a validé quatre candidatures pour succéder à Ahmad Ahmad: le Mauritanien Ahmed Yahya, le Sud-Africain Patrice Motsepe, le Sénégalais Augustin Senghor et l'Ivoirien Jacques Anouma.

Chacune des 54 fédérations africaines dispose d'une voix pour un scrutin majoritaire à plusieurs tours, qui peut entraîner des alliances après le premier tour si une majorité absolue n'est pas dégagée.

**CHAN-2020**

**La VAR a fait son entrée en quarts**

**L**e dispositif de la VAR est arrivé vendredi au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé. Comme annoncé par la Confédération Africaine de football (CAF), la VAR va enfin être utilisée pour régler les litiges lors des rencontres.

Ce dispositif devait être utilisé hier soir lors des premiers quarts de finale du CHAN 2020. Une entrée définitive, qui sera prolongée jusqu'à la fin de la compétition le 7 février prochain.

L'affiche entre les Aigles du

Mali et les Diables Rouges du Congo-Brazza a été la première à bénéficier des services de la VAR.

Le match entre la RDC et le Cameroun s'est également joué sous le regard de la VAR.

**Cyclisme**  
**L'EN féminine poursuit  
sa préparation**

**L**a sélection algérienne féminine de cyclisme (seniors) poursuit son stage entamé le 26 janvier à Staouéli (Alger), en prévision des prochaines échéances internationales dont les championnats d'Afrique sur route, prévus le mois de mars en Egypte.

Onze athlètes ont été convoquées à ce stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 6 février, sous la

conduite du staff technique composé des entraîneurs Nesrine Madani et Abdelkrim Touabti. Les cyclistes sont : Racha Benouanane Belkacem, Nour-Yassamine Bouzenzen, Lynda Gacemi, Nesrine Si-Yakoub, Nayra Bouzidi, Nesrine Houili, Chahra Azzouz, Sihem Bousbaâ, Yassamine El Meddah, Senoussi Wafa et Hanine Belatrous. La sélection nationale masculine ju-

nior poursuit également son stage à Biskra (22 janvier-8 février), sous la conduite de l'entraîneur Lyes Laroui. Neuf coureurs composent cette sélection, à savoir : Salah-Eddine Cherki, Mohamed Redouane Brenis, Abdelkrim Ferkous, Khaled Mansouri, Amar Chengriha, Oussama Abdallah Mimouni, Mohamed Achraf Amellal, Ayoub Ferkous et Mohamed Medjadji.

**Natation - FAN**  
**Boughadou candidat  
pour un deuxième mandat**

**L**e président de la Fédération algérienne de natation, Mohamed Hakim Boughadou, a annoncé vendredi sa candidature pour un deuxième mandat olympique (2021-2024) à la tête de l'instance fédérale, dont l'AG élective est prévue début mars. Le président sortant a reçu le soutien des membres du bureau fédéral de la FAN, réunis vendredi, qui ont également programmé la tenue de l'AG ordinaire pour le 27 février prochain. Dans une déclaration, Boughadou a indiqué que sa candidature pour un nouveau mandat olympique est motivée par le souhait de «poursuivre son programme de développement de la natation engagé en 2017 et réalisé à 60%». «La pandémie de Covid-19 a relativement stoppé la mise en œuvre de notre programme. Mis à part le facteur de la stabilité qui est très important, nous dévoilerons dans les pro-

chains jours les détails de notre programme», a-t-il déclaré. Hakim Boughadou (41 ans), ancien nageur, entraîneur et président de la section natation à l'USM Alger, occupe également le poste de président de l'Union maghrébine de natation. Il a intégré en décembre dernier le bureau exécutif de la Confédération africaine de la discipline (CANA), en tant que représentant de la Zone 1, pour le mandat olympique 2021-2024.

**Boxe - WBA welters**  
**Pacquiao déchu de sa ceinture**

**M**anny Pacquiao, la légende philippine de la boxe, a été déclaré «champion au repos» dans la nuit de vendredi à samedi par la WBA, dont il était détenteur de la ceinture des poids welters qui revient désormais au Cubain Yordenis Ugas.

Pacquiao, 42 ans, n'a plus boxé depuis qu'il a remporté la ceinture WBA des poids welters aux dépens de Keith Thurman à Las Vegas en juillet 2019. «Merci à la WBA de m'avoir élevé au rang de super champion et de faire ce qui est le mieux pour le sport. Manny Pacquiao

est une légende et il sera toujours champion, son intention était de combattre (Conor) McGregor et maintenant Ryan (Garcia), mais on ne peut, en s'abritant derrière son histoire, s'approprier un championnat», a commenté le nouveau détenteur de la ceinture WBA des welters, Yordenis Ugas.

Ce dernier a annoncé cette semaine sur les réseaux sociaux un prochain combat contre Pac-Man, qui mène une carrière politique aux Philippines, où il est sénateur élu, tout en continuant à boxer au plus haut niveau. «C'est un honneur de monter sur le ring avec Manny Pacquiao», a écrit sur Instagram Ryan Garcia, parlant d'un «rêve devenu réalité» sans préciser dans quelle catégorie de poids le combat était prévu.

**Handball - Mondial 2021**  
**Une finale entre Scandinaves**



**A**près Danemark - Norvège en 2019, Danemark - Suède en 2021: la Scandinavie a de nouveau imposé sa loi vendredi en demi-finales du Mondial de handball en Egypte, qui aura cet après-midi (17h30) une affiche savoureuse entre l'expérience danoise et la jeunesse suédoise. La Suède a dominé la France 32-26, et le Danemark a battu l'Espagne 35-33. On attendait la Norvège de Sander Sagosen mais celle-ci a finalement déçu, éliminée en quarts par l'Espagne. On n'attendait en revanche pas la Suède, arrivée en Egypte sans plusieurs joueurs majeurs.

Mais sa jeunesse a triomphé du favori français dans une immense salle du Caire (17.000) orpheline de ses spectateurs. Les Suédois ont dominé de la tête et des épaules une équipe françai-

se autrement plus expérimentée mais qui a perdu trop de cadres en route (Nikola et Luka Karabatic, Elohim Prandi, Wesley Par din, Timothe N'Guessan). Avec 4 arrêts en tout pour ses deux gardiens, la nation la plus titrée aux Mondiaux (6 sacres) ne pouvait pas espérer grand-chose quand en face, Andreas Palicka a réglé (11 arrêts), avec notamment un arrêt du pied droit à hauteur de barre transversale sur un tir de Valentin Porte...

Mobiles, fluides, aériens, les Suédois ont tout autant brillé en attaque, à l'image des ailiers Hampus Wanne (11 buts) et Daniel Petersson (6 buts à 100%). Leur taux de réussite final, 86%, est épataant. Est-ce le début d'un nouvel âge d'or pour la Suède, sevrée de titres depuis l'Euro 2002 après avoir dominé les an-

nées 1990? Le voisin danois, champion olympique et mondial en titre, vient juste de débuter le sien et tentera de répondre par la négative.

Après être passés tout près de la sortie de route en quarts face à une séduisante Egypte (39-38 après tirs aux buts), l'équipe de Mikkel Hansen a remporté le duel de costauds face à l'Espagne, double championne d'Europe en titre (35-33). Avec 12 buts, Hansen s'est largement rattrapé de son exclusion pour antijeu deux jours auparavant qui avait failli coûter très cher aux tenants du titre. Sans surprise, il a été élu homme du match. A 30 secondes de la fin, l'Espagne a eu la balle de l'égalisation par Ruben Marchan mais la balle a touché la transversale avant de rebondir à quelques centimètres de la ligne.

**Pays dit « continent »,  
expression galvaudée  
ces derniers temps,  
surtout depuis que  
l'Algérie est devenue le  
premier Etat en Afrique  
de par sa superficie,  
grâce au partage du  
Soudan, il ne compte  
malgré ça que 1.541  
communes !**

Par Abdelkader Rafed\*

**A**yant hérité d'un mode d'administration issu de la colonisation française, connue pour être « jacobine », l'Etat algérien continue à pratiquer ce modèle de gouvernance très centralisé, alors même qu'en France, les choses ont fortement évolué au profit d'une réelle décentralisation, tant au niveau des structures territoriales que de leur gestion.

Ce mode figé d'organisation, et surtout de fonctionnement, est une des raisons principales des lourdeurs administratives ayant conduit à une bureaucratie paralysante, constatée et dénoncée par tous, mais sans jamais faire l'objet d'une sérieuse étude pour inspirer une volonté politique afin d'y mettre fin.

L'amère constat de découvrir, des décennies après l'indépendance, l'existence de « zones d'ombre » à travers tout le territoire, s'il est pertinent au niveau de l'effet d'annonce dans le programme gouvernemental, a néanmoins besoin d'être approfondi dans son analyse afin de s'attaquer surtout aux causes et ne pas se contenter d'agir sur leurs effets. Pour ce faire, il est indispensable d'entreprendre de profondes et multiples réformes dont celle de l'organisation et du fonctionnement des instances territoriales élues.

#### D'UNE DÉCONCENTRATION À UNE VÉRITABLE DÉCENTRALISATION

Depuis son indépendance, le pays a certes connu des périodes d'adaptation par des réformes successives dites de « décentralisation », mais au bout du compte, ne sont véritablement que des mouvements de « décentralisation par une déconcentration ». En effet, on observe plusieurs phases dans ces réformes, ou plutôt des évolutions pour mieux gérer administrativement le territoire et sa population dont la croissance a connu un véritable boom postindépendance.

- **1962**: 15 départements hérités de l'époque coloniale, rebaptisés plus tard, en 1968, en wilayas comme le fut le découpage durant la guerre de libération qui avait divisé le territoire en 6 wilayas historiques.

- **1973**: Redécoupage. On passe à 31 wilayas.

- **1983**: nouveau découpage. On passe à 48 wilayas.

- **2019**: Crédit de 10 autres wilayas, avec leurs wilayas déléguées. Cette réforme étant encore inachevée dans sa mise en place effective, d'où un certain flou qui entoure son aboutissement.

En effet, si le passage graduel à 48 wilayas a été accompagné par la mise en place d'assemblées élues à travers les APW, qu'en sera-t-il des nouvelles circonscriptions ?

Les communes, quant à elles, véritable socle sur lequel repose tout l'édifice institutionnel, leur nombre

n'a que faiblement progressé depuis l'indépendance, alors que la population a presque quintuplé en l'espace de six décennies.

Comparativement à 1962, nous avions plus de communes par tête d'habitants au sortir de la colonisation, que soixante années après l'indépendance !!!

**1962**: Le pays comptait 1.577 communes pour une population de moins de 9 millions d'habitants.

**1963**: Leur nombre a été réduit à 676 communes en raison du manque d'encadrement.

**1974**: 703 communes

**1977**: 704 communes.

**1974-1984** : Parallèlement au passage à 31 wilayas en 1974, puis 48 wilayas en 1984, le nombre de communes est passé à 1.541, et n'a plus bougé à ce jour.

**1997**: La création du « Grand Gouvernorat d'Alger » (GGA), dont l'existence fut éphémère, puisque dissous en 2000, mais qui a connu une augmentation de ses communes, passées de 33 à 57, grâce au rattachement de communes des wilayas voisines. Comparé à la France dont a hérité le modèle, et qui compte près de 35.000 communes, on est loin du compte, et on comprend aisément le déficit et le retard accumulés dans l'administration d'une population et le sous-développement des territoires.

**C**ette stagnation du nombre de communes traduit une sorte de méfiance à l'égard de la gestion municipale conduite par des élus qui ont été, jusqu'à présent, souvent cooptés sur la base de critères n'incluant pas les profils de la compétence et encore moins celui de l'expérience. Or, à l'évidence, l'argument du manque d'encadrement n'est plus valable soixante ans plus tard, puisque l'école algérienne, l'université en particulier, a suffisamment formé pour pallier le déficit constaté au début de l'indépendance.

Par ailleurs, la population a été multipliée par cinq et occupe des espaces autrement plus étendus, même si la répartition est très inégale entre le Sud et le Nord où se sont concentrés les 9/10èmes des habitants. Ce constat est à l'origine direct et indirecte de la sous-administration dont souffrent de grandes parties du territoire, avec l'éloignement des centres de décision qui engendre des frustrations et une distanciation préjudiciable à la cohésion sociale de la nation. La conséquence la plus grave de cette situation est l'enracinement d'un état d'esprit de déresponsabilisation vis-à-vis des affaires publiques et une attitude d'assistantat où l'Etat Providence doit pourvoir à tout et dans tous les domaines de la vie quotidienne des citoyens.

Parmi les solutions pouvant mettre fin à ce sentiment qui a accentué le syndrome dit du « beylik », est de faire participer les populations, là où elles vivent, à la gestion des affaires de leurs cités. L'augmentation du nombre de communes, qui sont la première école où s'exerce la démocratie participative, devient indispensable si l'on veut inscrire dans le marbre les institutions de la nouvelle république.

Au-delà de cet aspect important, d'autres avantages en dérouleront :

- Un maillage du territoire plus dense favorisant une planification et

un contrôle des variations des données locales, surtout que l'instrument de planification et de prévision manque cruellement pour aider l'action de l'Etat.

- Une occupation de l'espace territorial avec une fixation des populations, notamment dans le Sud et les Hauts-Plateaux.

- Une meilleure diffusion de l'information auprès des habitants tant à caractère politique, administrative, sociale ou économique.

- Une meilleure répartition des richesses entre les personnes et les régions.

- Une meilleure application des règles urbaines pour maîtriser le développement des villes et villages où on observe une véritable anarchie dans l'occupation des sols et l'architecture des bâtis.

- Une meilleure diffusion du progrès tout en assurant la présence de l'Etat souvent absent dans des compartiments entiers de l'espace national.

- La création d'emplois pour une jeunesse diplômée mais qui peine à trouver du travail.

- Une uniformisation et une harmonisation des règles de fonctionnement à travers tout le territoire, avec son corollaire, un renforcement de l'unité nationale.

- Et, surtout, intéresser et former des citoyens à la chose publique où l'esprit d'initiative doit renaître pour donner de l'espoir en ouvrant des horizons à une jeunesse qui ne rêve que de partir ailleurs, notamment vers l'étranger.

#### POUR UN PARTAGE DES POUVOIRS DE GESTION

A côté de cela, le mode de fonctionnement n'a guère évolué en faveur d'une décentralisation, autant par le nombre de communes que par leur autonomie vis-à-vis de la tutelle qu'est la wilaya. Cette dernière conserve la haute main notamment pour l'exécution budgétaire. Ce modèle de gouvernance a atrocement considérablement la base institutionnelle de l'Etat, au profit d'une hiérarchie démesurément renforcée.

En somme, c'est une construction pyramidale inversée, où l'Etat s'arrête au wali, en dessous duquel, comme le constatent tous les observateurs avisés, « il n'y a malou » !!!

Cet état de fait a créé des déséquilibres considérables dans le développement local et entre les régions, au niveau desquelles le gouvernement a relevé judicieusement l'existence inadmissible de « régions de l'ombre », auxquelles il consacre un programme d'urgence pour les sortir de leur isolement et de leur dénuement, tant en matière d'infrastructures que d'équipements collectifs.

- Cette politique est-elle suffisante ? Et que comporte-t-elle comme contenu ?

- Quelles sont les régions concernées, et sur la base de quels critères sont-elles sélectionnées ?

- S'inscrivent-elles dans la durée ou ne représentent-elles que des actions ponctuelles ?

Ce sont là les questions récurrentes que se posent les observateurs de la scène nationale car, si le constat est juste, le diagnostic est-il complet et adapté ? Et, surtout, est-ce que le remède préconisé est-il efficace ?

C'est à toutes ces questions que les propositions développées dans cette approche tentent de répondre, afin d'opérer une véritable mutation dans la modernisation de l'ad-

ministration territoriale, dont « la commune est pour l'Etat, ce que la famille est pour la société, sa cellule de base » ! La multiplication indispensable du nombre de communes pour les raisons déjà évoquées serait inutile si elle ne s'accompagne pas d'une réforme profonde touchant au fonctionnement des institutions décentralisées et leurs prérogatives respectives.

**U**ne véritable décentralisation doit se faire au profit des instances élues que sont les APC et les APW, tant au niveau des prérogatives que des moyens financiers qui doivent les accompagner. Ce transfert doit se faire graduellement et avec la mise en place d'un contrôle strict, à priori et à posteriori, afin d'éviter les dérapages dans la gestion des deniers publics. Dans cet exercice, il revient à la tutelle de veiller à la légalité des opérations initiées ou programmées par les instances élues, mais également à leur articulation avec les actions à caractère national ou régional relevant de l'Etat.

Pour ce faire, il est nécessaire de revoir de fond en comble l'ensemble des textes régissant le fonctionnement des instances territoriales, à commencer par les codes communaux et de wilaya.

En prévision de cette grande réforme, il est également indispensable de préparer la ressource humaine par la création d'un institut de formation spécifique à l'administration des collectivités locales.

D'autres mesures d'accompagnement pour assurer la réussite de cette ambitieuse démarche peuvent être prises parallèlement :

- Mise en place de séminaires régionaux au profit des élus, mais également des fonctionnaires de l'administration municipale et de wilaya.

- Institution d'un congrès annuel des maires et création d'une association nationale pour leur permettre de se concerter et d'échanger entre eux.

- Création d'un statut particulier pour les grandes métropoles dont la gestion devrait obéir à des standards internationaux, avec des moyens et des ressources humaines à la mesure de la concentration humaine et l'impact sur une population proportionnellement importante. Le développement des grandes villes vers lesquelles l'exode rural a entraîné une population qui s'est installée dans les périphéries dans des habitats souvent précaires, ont-elles aussi leurs zones d'ombre.

Les programmes de construction de logements de ces dernières années, mal planifiés, ont créé à leur tour des ensembles dépourvus des commodités tant par le manque d'équipements collectifs que par l'absence de vie sociale et culturelle. Réalisés dans la précipitation, ces ensembles accueillent des populations issues de milieux sociaux très différents et inégaux dans leurs niveaux de vie, créant d'inextricables conflits de voisinage à l'origine de scènes de violence inouïes, défrayant souvent la chronique.

Dépourvus des services tels que le transport, de l'alimentation en gaz, en eau, en commerces, en écoles, en structures sanitaires, des quartiers entiers sont érigés, avec des milliers d'habitants qui se trouvent parqués dans des zones éloignées pour ne pas dire des « zones d'ombre fabriquées ».

Ce sont là de véritables bombes

sociales à retardement où règnent déjà l'insécurité et le désarroi dont les conséquences sont plus graves que le manque de logement vécu antérieurement par leurs occupants.

Cette nouvelle réalité constitue les défis de demain pour les générations à venir dont le cadre de vie va conditionner leur éducation et leurs comportements au sein de la société. Livrées à elles-mêmes, ces cités où n'existe aucune institution pour les encadrer et répondre à leurs besoins vitaux, vont aller à la dérive et poseront d'énormes difficultés aux responsables en charge des différentes administrations.

**C**est déjà le cas dans plusieurs agglomérations où des logements type AADL ont été implantés drainant des milliers d'habitants dans des communes qui se trouvent submergées par cet afflux et dans l'incapacité de faire face à leurs nombreuses et légitimes doléances.

Le phénomène est particulièrement visible dans la wilaya d'Alger où on peut citer à titre d'exemple la ville nouvelle de Sidi Abdallah qui devait représenter un modèle en terme d'urbanisation et qualifiée de « ville intelligente ».

Avec ses 150.000 habitants, elle ne dispose même pas d'une APC, et se trouve « gérée » par des services extérieurs ou des EPICS relevant de la wilaya d'Alger ou de ses démembrements. L'APC la plus proche étant celle de Mahelma ou celle de Zeralda vers lesquelles se rendent les nouveaux résidents qui ne trouvent souvent aucune réponse à leurs réclamations, car ne disposant ni de moyens ni d'encadrement pour faire face à ces nouveaux venus.

Ces derniers se replient vers la daïra ou la wilaya déléguée où on observe à longueur de journée des files d'attente pour être reçus par les responsables, eux aussi dépassés par les événements. D'autres quartiers sont nés dans cette région où on peut aisément prévoir la création d'au moins trois APC eu égard aux distances qui les séparent, mais surtout au nombre d'habitants nouvellement implantés à Sidi Bennour et à Zaatria.

Sollicitées, les autorités font part de programmes d'équipement prévus ça et là, mais éprouvent à l'évidence de grandes difficultés à cause du manque de relais municipaux sur ces territoires nouvellement urbanisés. Des exemples tels ceux qui viennent d'être cités, il en existe à travers tout le territoire national, et l'actualité fait part quotidiennement de leur désarroi.

**Conclusion:** le malaise est grand et la question primordiale est de savoir jusqu'à quand allons-nous continuer à ignorer cette population et lui imposer des décisions sans consultation ni participation aucune de sa part ?

Or, cette démarche doit se faire dans un cadre républicain, ordonné et pérenne à travers des instances élues que sont les APC et les APW librement et démocratiquement choisies par les citoyens, partout où vivent nos compatriotes. Comme tout bon ouvrage, un Etat fort se conçoit et se construit avec et sur une base saine et solide. Autrement dit, avec ses citoyens et non pas sans eux.

\*Consultant, Ancien membre du CNES

# COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN  
DAIRA DE BIR EL DJIR  
COMMUNE DE HASSI BOUNIF  
Service Marché  
N°.03...../2021

## AVIS D'INFRACTUOSITE

**Suite le PV d'ouverture des offres n°01/2021**

**Suite le PV d'évaluation n°02/2021**

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Bounif,

Informé l'ensemble des soumissionnaires que l'appel d'offre national ouvert n°05/2020 relatif à :

«AMENAGEMENT DES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE HASSI BOUNIF»

Paru dans les journaux quotidiens nationaux «الشروق» le 05/01/2021 et le « QUOTIDIEN D'ORAN » 03/01/2021, qu'il est déclaré infructueux.

**LE PRESIDENT DE L'APC PAR INTERIM**

ANEPE N° 2131000677 Le Quotidien d'Oran 31/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM  
0-0-0-0-0  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
0-0-0-0-0

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

NIF : 415024000027296

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis du concours national d'architectures restreint n°01, paru dans la presse le 23/12/2020 dans le quotidien national « Le quotidien d'Oran » relatif à : SUIVI POUR LE RAR DES TRAVAUX DU LYCEE 800/200R A SAYADA MOSTAGANEM.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres graphiques, techniques et financières, le contrat a été provisoirement attribué au BET cité dans le tableau ci-dessous, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit :

N°	BET	NIF	Note Total	Montant Initial DA en TTC	Montant Corrigé DA en TTC	Délai	OBS
01	MHT	099913026221440	100	8.100.000,00	8.100.000,00	/	/

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (Commission des Marchés Publics de la Wilaya Mostaganem) dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres lancé dans le cadre de la procédure adaptée, sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du contrat afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**LE DIRECTEUR**

ANEPE N° 2131000682 Le Quotidien d'Oran 31/01/2021

République Algérienne Démocratique et Populaire  
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BECHAR  
N/F 099808019086701

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des équipements publics de la Wilaya de Béchar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°024/DEP/2020, portant sur la réalisation d'un lycée type 1000/300R au lotissement Tigheaine EST-DEBDABA à Bechar en deux lots séparés. Lot N°01 : Lycée avec sept (07) logements , Lot N° 02 : Réfectoire + cuisine , paru au quotidien national «النهار» le 22/12/2020 en langue arabe et « Le quotidien d'Oran » le 20/12/2020 en langue étrangère, Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement conformément aux critères prévus dans le cahier des charges à :

Projet	Entreprise	NIF	Montant proposé en TTC en DA	Montant après correction en TTC en DA	Délai d'exécution	Note technique	OBS
separés. Lot N°01 : Lycée avec sept (07) logements	ARAOU LAHCEN	197508010093627	332 132 023.47	332 488 163.47	12 Mois	54.00	Offre moins disante préqualifiée
Lot N° 02 : Réfectoire + cuisine	ARAOU LAHCEN	197508010093627	18 500 199.10	18 523 999.10	03 Mois	54.00	Offre moins disante préqualifiée

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres candidatures, techniques et financières, sont invités à se rapprocher des services de la DEP de la Wilaya de Béchar au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel susmentionné. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béchar dans un délais de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jours férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel susmentionné.

Tout recours doit être accompagné d'une copie de présent avis d'attribution provisoire et qui sera envoyé au secrétariat de la commission des marchés publics de la wilaya de Bechar.

Directeur

ANEPE N° 2131000676 Le Quotidien d'Oran 31/01/2021

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
People's Democratic Republic of Algeria  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
Ministry of Higher Education and Scientific Research

Thematic Agency of Research  
in Health Sciences



الوكالة الموضوعية للبحث  
في علوم الصحة

NIF / 414020001109030

## MISE EN DEMEURE N°01

Adresse : ETBPH TLEMCENI mohamed Arselane  
Elisant domicile à 105 Rue de Mostaganem BLOC 01

Conformément aux dispositions de l'article 149 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Entreprise TLEMCENI Mohamed Arselane, ayant soumissionné pour la consultation restreinte N° 02/2018 du 25/12/2018 en vue de la réalisation des travaux de réfection des locaux du siège de la Direction de l'Agence Thématische de Recherche en Sciences de la Santé, aux termes de la convention n°02/atrss/2019/ du 18/08/2019, est mise en demeure à compter du 24/01/2021 d'avoir à achever le restant des travaux entamés et de pallier toutes les carences constatées lors de l'exécution des travaux dans un délai de quinze (15) jours à compter de la publication de cette mise en demeure. Faute de quoi, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

ANEPE N° 2131000689 Le Quotidien d'Oran 31/01/2021

GROUPE GERHYD  
EPE SOGERHWIT SPA  
Société Générale d'Etude et de Réalisation Hydraulique  
Au Capital 1 000 000 000,00 DA  
Abou-Tachfine BP 869 TLEMCEN  
Tél : 043 22 82 46 / 043 22 82 56  
Site : www.sogerhwit.net Fax : 043 22 81 50  
E - mail : sogerhwit@yahoo.fr



## PROROGATION DU DELAI DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/21

SOGERHWIT « Société Générale d'Etude et de Réalisation Hydraulique de la wilaya de Tlemcen » informe les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offre national N° 01/21 Fourniture et Assistance à la mise en Service des Equipements de la station d'épuration AKBOU Wilaya de Bejaia

Lot 01 : Aérateur de surface

Lot 02 : Agitateur submersible

Lot 03 : Pont racleur

Que la date limite de dépôt des offres prévue initialement le 31/01/2021 est prorogée au 11/02/2021 à 12 heures.

L'ouverture des plis se fera le même jour, à 13 heures, en séance publique.

ANEPE N° 213100064 Le Quotidien d'Oran 31/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE REFORME  
HOSPITALIERE  
DIRECTION DE LA SANTE DE POPULATION  
WILAYA DE NAAMA  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE MECHERIA  
HÔPITAL FRÈRES RAHMANI

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMAL N° 01/2021**

L'établissement public hospitalier de Mécheria lance  
Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités N° 01/2021 pour :

**« LA FOURNITURE DES PRODUITS ALIMENTAIRES DIVERS EN 03 LOTS :**

Lot n° 01 : Viandes rouge et blanche fraîches et œufs

Lot n° 02 : Alimentation générale

Lot n° 03 : Fruits et légumes

NIFN° : 000745029002057

Les fournisseurs, ayant les conditions requises, peuvent retirer les cahiers des charges du siège de la direction des Finances et des Moyens, A compter du jour de la première apparition.

Les offres doivent être accompagnées Des pièces réglementaires suivantes :  
**LA FOURNITURE DES PRODUITS ALIMENTAIRES DIVERS EN 03 LOTS :**

**Dossier de candidature :** A insérer dans une enveloppe à part, portant uniquement la mention « offre de candidature » doit comprendre ce qui suit :

A/ La déclaration de candidature.

- La déclaration de probité.
  - Une (01) copie du statut de la société, s'il ya lieu
  - Les documents relatifs aux pouvoirs, habilitant les personnes à engager l'entreprise, s'il y'a lieu ;
  - Une copie du certificat de paiement des impôts
  - Les bilans des trois (03) dernières années (2017,2018,2019) s'il y'a lieu, signés par le comptable ou le commissaire aux comptes et visés par les services des impôts ;
  - Capacités technique: références professionnelles un certificat de bonne exécution dans le même spécialité que le sujet du cahier de conditions.
  - Les moyens Physique: carte grise +certificat d'assurance ou joindre le contrat de location en cas de location.
  - Les moyens humains:Un certificat de performance CNAS valide
- Le titulaire de l'opération doit présenter les documents justifiant la déclaration de candidature dans les 10 jours suivant la notification, comme suit:
- Le casier judiciaire N°3 valide pour l'entrepreneur pompes funèbres ou l'administrateur
  - L'extrait de rôle nette est prévu pour une validité de 3mois
  - Une copie du registre du commerce, certifié par le centre National du Registre de Commerce,
  - Une copie de la déclaration fiscale
  - si les documents susmentionnés ne sont pas soumis dans les délais requis ou s'ils contiennent des informations non identiques celles mentionnées dans la déclaration de candidature , l'offre correspondante sera rejetée et l'intérêt contractant reprend la procédure d'attribution de la transaction.
  - Les moyens de stockage sont justifiés par la preuve ou le contrat de la location.

**L'offre Technique :**

A insérer dans une enveloppe à part, portant uniquement la mention « offre Technique » doit comprendre ce qui suit :

- Le cahier des charges portant à la fin de la dernière page la mention manuscrite: « lu et accepté » signé par la personne habilitée à engager le soumissionnaire ;
- La déclaration à souscrire
- Mémoire technique (pièce éliminatoire)

**L'offre financière :**

A insérer dans une enveloppe à part, portant uniquement la mention « offre financière » doit comprendre ce qui suit :

- La lettre de soumission, selon le modèle ci-joint.
- Le bordereau des prix unitaires, en hors taxes et en toutes taxes comprises.
- Le devis quantitatif et estimatif, en hors taxe et en toutes taxes comprises.

Les trois enveloppes ci-dessus comportant dossier candidature l'offre Technique et l'offre financière, seront insérées dans

Une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

« A Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public Hospitalier de Mécheria  
Hôpital Frères RAHMANI

Rue TAIBI Ahmed-Mécheria W.de Naama  
Appel d'Offre Ouvert Avec Exigence De Capacités n° 01/2021 ayant pour Objet  
**LA FOURNITURE DES PRODUITS ALIMENTAIRES DIVERS EN 03LOTS :**

« A ne pas ouvrir seulement au comité des ouverture et jugement des offres »  
NB : toutes, les pages de l'offre doivent être paraphées par Le soumissionnaire. L'offre doit contenir aucune mention Entre les lignes ou de surcharges. Les soumissionnaires Resteront engagés par leurs offres pendant 90jours à Compter de la date d'ouverture des plis. Par le présent avis, les soumissionnaires sont invités à Assister à la séance d'ouverture des plis (dossier candidature 'l'offre technique Et l'offre financière) à l'adresse suivante :

Etablissement Public Hospitalier de Mécheria  
Hôpital frères RAHMANI

Rue TAIBI Ahmed-Mécheria- W de Naama  
Qui aura lieu après (15) quinze jours de la première  
Apparition du présent avis à neuf heures et demi 09h30.



**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ**

L'Etablissement de Gestion des Services Aéroportuaires d'Oran EGSA/Oran, dont :

- Le Siège social : Rond point Aéroport International d'Oran Ahmed BEN BELLA.
- Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 000031010449824

Informé l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Avec Exigence de Capacités Minimales N°08/DG/DIE/2020 relatif à la fourniture des pièces de rechanges pour l'éclairage périphérique au niveau des aéroports de l'EGSA/Oran, paru dans les quotidiens Nationaux « LE QUOTIDIENS D'ORAN » et « EL KHABAR », qu'après évaluation des offres et conformément aux dispositions prévus à l'articles 40 de la procédure de passation de commandes, contrats et marchés de l'EGSA/Oran, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

SOUMISSIONNAIRE/NIF	Montant de l'offre(DA.TTC)	Délai D'exécution	Note technique
EURL SOLARVIE NIF : 000622002317109			
-Lot 01 : Batteries et coffrets	87 181 577,70	03 mois	60 points
-Lot 02 : Régulateurs	6 991 250,00	02 mois	60 points
-Lot 03 : Luminaires	2 159 850,00	02 mois	60 points

Le choix de cette Entreprise a été fait suivant les dispositions et les exigences de qualifications arrêtées dans le cahier des charges.

Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de parution de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés interne dans les (10) jours qui suivent la date de parution du présent avis.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

**N° 01/DG/DIE/2021**

L'Etablissement de Gestion des Services Aéroportuaires d'Oran (E.G.S.A./Oran), dont :

- Siège social : Rond-point Aéroport International d'Oran Ahmed Ben Bella.
- Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 000031010449824.

Lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour :

« Travaux de réalisation d'une clôture périphérique en grillage Zimmermann au niveau de l'aéroport de Timimoun »

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement de 5 000 DA auprès de :

L'EGSA/ Oran Direction des Infrastructures et des Équipements Aéroport International d'Oran -Ahmed Ben Bella-

Le dossier de candidature, l'offre Technique et l'offre Financière établies conformément à la réglementation en vigueur doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées et déposées à

La Direction Générale de l'EGSA/ Oran Aéroport International d'Oran -Ahmed Ben Bella-

➤ Une enveloppe comportant le dossier de candidature portant la mention :

Dénomination de l'entreprise

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° 01/DG/DIE/2021

« Travaux de réalisation d'une clôture périphérique en grillage Zimmermann au niveau de l'aéroport de Timimoun »

« Dossier de candidature »

➤ Une enveloppe comportant l'offre Technique portant la mention :

Dénomination de l'entreprise

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° 01/DG/DIE/2021

« Travaux de réalisation d'une clôture périphérique en grillage Zimmermann au niveau de l'aéroport de Timimoun »

« Offre technique »

➤ Une enveloppe comportant l'offre Financière portant la mention :

Dénomination de l'entreprise

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° 01/DG/DIE/2021

« Travaux de réalisation d'une clôture périphérique en grillage Zimmermann au niveau de l'aéroport de Timimoun »

« Offre financière »

- Ses enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant la mention :

NI ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° 01/DG/DIE/2021

« Travaux de réalisation d'une clôture périphérique en grillage Zimmermann au niveau de l'aéroport de Timimoun »

« Offre financière »

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de l'Appel d'offres sur les quotidiens nationaux.

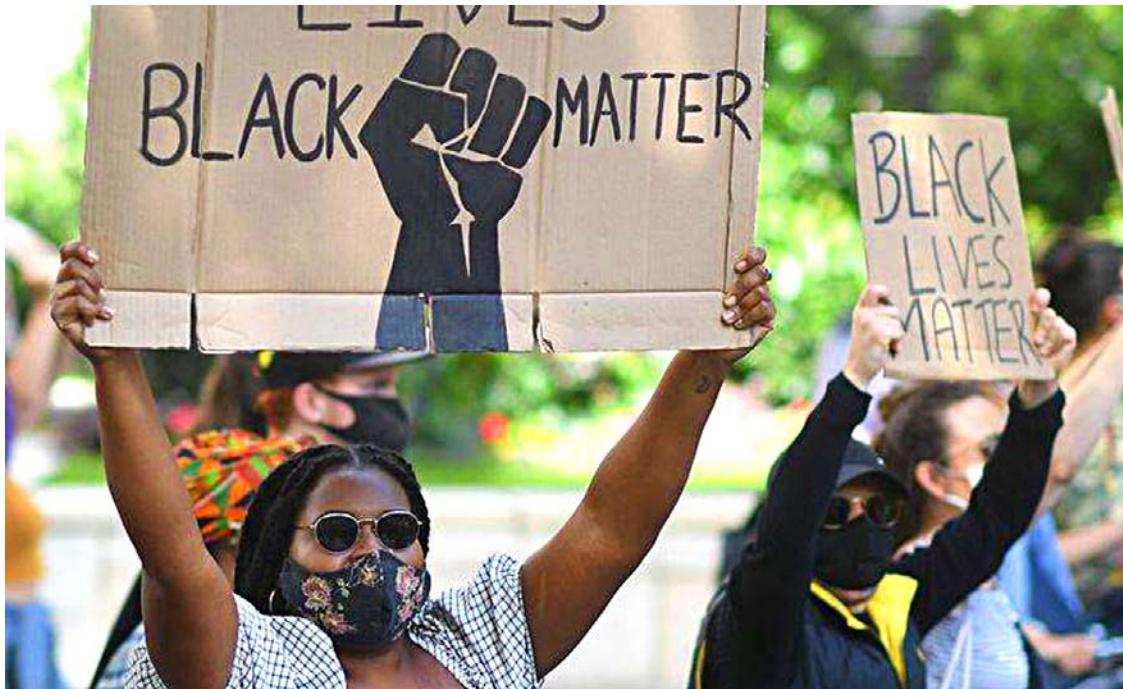
La date et l'heure limite de dépôt des offres seront indiquées dans le cahier des charges.

Passé ce délai, le dossier sera irrecevable.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13 h 30 au siège de la Direction Générale de l'E.G.S.A. Oran.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de cent onze (111) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## Le mouvement «Black Lives Matter» proposé pour le Nobel de la paix



**L**e mouvement contre les inégalités raciales "Black Lives Matter", qui a été ravivé l'an dernier par la mort de l'Américain noir George Floyd, a été proposé pour le prix Nobel de la paix par un parlementaire norvégien. Fondé en 2013 aux Etats-Unis, le mouvement "est devenu l'un des plus puissants mouvements mondiaux de lutte contre l'injustice raciale", a déclaré samedi à l'AFP Petter Eide, député de la Gauche socialiste (SV). "Il a débuté il y a quelques années aux Etats-Unis (...) puis s'est étendu à de nombreux autres pays, renforçant la prise de conscience sur l'importance de la lutte contre l'injustice raciale", a-t-il poursuivi.

Après la mort de George Floyd, un Américain noir tué par un policier blanc en mai 2020 aux Etats-Unis lors d'une arrestation par la police, "Black Lives Matter" a interpellé de nombreuses institutions dans le monde pour réclamer du changement et une meilleure représentation. Selon Petter Eide, il "a ouvert le débat et (attiré) l'attention dans de nombreux pays". Des dizaines de milliers de personnes (parlementaires et ministres de tous les pays, anciens lauréats, certains professeurs d'université, etc.) sont habilitées à soumettre une candidature au Nobel de la paix.

Les candidatures, qui doivent être envoyées avant la date-limi-

te du 31 janvier, sont généralement tenues secrètes à moins que leurs promoteurs ne choisissent de dévoiler leur choix.

On sait ainsi que le fondateur controversé de WikiLeaks Julian Assange, un trio d'opposantes belarus mené par Svetlana Tikhanovskaya, des organisations oeuvrant pour la vaccination (Cepi et Gavi) ou la liberté de la presse (RSF et le CPJ), le réseau international de "fact-checkers" IFCN ou encore l'ex-président américain Donald Trump ont aussi été proposés. Le Nobel sera attribué début octobre. L'an dernier, il avait couronné le Programme alimentaire mondial (PAM).

## Les Emirats ouvrent la voie à la naturalisation d'étrangers



**L**es Emirats arabes unis ont annoncé samedi avoir décidé d'ouvrir la voie à la naturalisation de certaines catégories d'étrangers pour qu'ils contribuent au "développement et à la prospérité du pays", une mesure rare dans le Golfe. "Nous avons adopté un amendement à la loi pour accorder la citoyenneté des Emirats arabes unis aux investisseurs, aux personnes talentueuses parmi lesquelles les scientifiques, les docteurs, les ingénieurs, les artistes, les écrivains et leurs familles", a déclaré le Premier ministre de la fédération de sept émirats et souverain de Dubaï, cheikh Mohammed ben Rached Al-Maktoum, dans une série de tweets. Cet amendement permet aux naturalisés de garder leur citoyenneté d'origine, a-t-il précisé.

L'initiative est destinée à assurer la contribution des citoyens naturalisés au "développement et à la prospérité du pays", a souligné le gouvernement émirati dans un tweet. Il s'agit d'une opportunité rare dans la région du Golfe où l'accès à la nationalité des monarchies arabes reste extrêmement limité. Les Emiratis sont très minoritaires dans leur pays. Les étrangers constituent en effet autour de 90% des quelque 10 millions d'habitants des Emirats arabes unis.

Selon cheikh Mohammed, le choix des personnes éligibles à la citoyenneté émiratie sera confié aux services du gouvernement fédéral, aux cabinets des souverains des sept émirats qui composent la fédération et aux conseils exécutifs locaux. La citoyenneté sera ac-

cordée selon des "critères bien définis" pour chaque catégorie professionnelle, a-t-il ajouté. En vue d'attirer les investisseurs et les compétences, les Emirats arabes unis ont multiplié ces dernières années les mesures d'incitation, notamment l'octroi de permis de séjour de longue durée (jusqu'à 10 ans) pour les spécialistes et les personnes qui ont un grand savoir-faire. Longtemps prospère, l'économie des Emirats arabes unis, la deuxième du Golfe après celle de l'Arabie saoudite, subit les conséquences de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19 et du recul du prix de pétrole. Avec son économie diversifiée, Dubaï est affecté par le ralentissement des secteurs des services, du tourisme et du transport aérien.

## Maroc : les voix critiques font face à des campagnes de diffamation



**D**es dizaines de voix critiques du roi du Maroc ont fait face à des campagnes de diffamation, rapporte vendredi, The Economist, citant le journaliste Fouad Abdelloumni, un militant marocain des droits humains. Selon l'hebdomadaire britannique, des responsables de l'entourage du roi Mohammed VI ont tenté de couvrir Abdelloumni de honte pour le faire taire, révélant qu'ils ont réussi à avoir accès à des enregistrements intimes de lui dont ils ont transmis des séquences sur les téléphones de ses proches.

Citant ce militant, très au fait de la situation des droits de l'homme au Maroc, The Economist souligne que des dizaines de voix critiques du roi "ont fait face à des campagnes de diffamation similaires". Depuis 2019, le régime a jugé et emprisonné trois éminents journalistes pour "délits sexuels, y compris pour viol". Le mois dernier, après l'arrestation de l'un de ses amis par la police, M. Abdelloumni a brisé le silence et a révélé la tentative du gouvernement de le faire chanter. "Je suppose que je suis maintenant sur la liste des détenus", s'inquiète-t-il. Les médias inféodés au Makhzen, présentent ces arrestations comme des victoires pour le mouvement Me too au Maroc. D'ailleurs, plusieurs femmes qui ont témoigné contre ces journalistes ont reconnu avoir fait de faux témoignages et l'une d'entre elles a même été emprisonnée.

L'hebdomadaire britannique relève que depuis les soulèvements du « printemps arabe » de 2011, "des magazines indépendants et des site web n'hésitaient pas, à l'image de Tel Quel ou Lacom, à parler des dépenses personnelles du roi ou de ses liens présumés avec les trafiquants de drogue".

### Japon

## Elle dissimule le cadavre de sa mère pendant dix ans dans un congélateur

**U**ne Japonaise qui a dissimillé le corps de sa mère décédée pendant dix ans dans un congélateur a expliqué son geste par la crainte d'être évincée de l'appartement en cas de découverte du décès, a rapporté samedi la presse locale. La police a indiqué à l'AFP que Yumi Yoshino, 48 ans, était détenue car soupçonnée d'avoir "caché le corps d'une femme" retrouvé mercredi dans un congélateur d'un appartement à Tokyo. L'accusée a dit avoir caché le corps il y a dix ans car elle "ne voulait pas déménager" de l'appartement qu'elle avait parta-

gé avec sa mère, a rapporté la presse locale citant des sources policières anonymes.

La location de l'appartement dans un immeuble de Tokyo était au nom de la mère, dont l'âge au moment de la mort est estimé à environ 60 ans, a indiqué Kyodo News. Yumi Yoshino a été obligée de quitter l'appartement à la mi-janvier suite à des retards de loyer et c'est une personne venue le nettoyer qui a fait la macabre découverte. Une autopsie effectuée sur le cadavre n'a pas permis de déterminer le moment exact et la cause du décès, selon la presse.

## Des chiens formés pour traquer le Covid

**E**t si les chiens devenaient des "alliés" dans la traque du virus ? D'habitu de, Eliot piste des malfaiteurs ou des personnes disparues mais, depuis un mois, ce malinois s'entraîne aussi à détecter le Covid dans la sueur humaine, dans le cadre d'une étude dans le Sud-Ouest de la France. L'objectif est d'apporter une "solution complémentaire" à l'heure où "on a besoin d'une offre de dépistage élargie, rapide et non invasive", souligne Thierry Pistone, infectiologue au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux, qui s'est associé avec Ceva santé animale, 1er laboratoire vétérinaire français (5e mondial) dans ce projet présenté vendredi à la presse.

Comme Eliot, le labrador Marvel et trois autres bergers malinois et allemand, tous membres de brigades canines de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, s'entraînent depuis le 4 janvier à Libourne, près de Bordeaux, à leur nouveau "jeu" : repérer des compresses de transpiration prélevée pendant 10 minutes sous les aisselles de personnes positives au Covid-19, en début d'infection. C'est ainsi que chaque jour ou presque, des échantillons de sueur arrivent du CHU pour être présentés à la truffe des chiens dressés au centre de formation installé par Ceva sur son siège de Libourne. "Ils détectent des matières organiques de dégradation issues de l'infection", dénouées d'expression virale, précise Dr Pierre-Marie Borne, référent chez Ceva. Au signal "Au cone!", les chiens se mettent au travail. Après Eskiss, spécialiste de la détection de "stups", armes et munitions, le malinois Eliot plonge à son tour le museau dans une rangée de cones en métal.

Soudain, il marque devant deux de ces entonnoirs, la queue remuante : à l'intérieur, se trouvent deux échantillons distincts de sueur prélevée sur des patients positifs. "C'est bien !", félicite son maître avant de lui présenter en récompense une friandise et son jouet préféré. Il y a encore quelques jours, ce chien de piste-défense de la gendarmerie était lancé sur les traces d'une personne disparue.

### CIBLER LE DÉPISTAGE

Baptisé Cynocov, ce projet, soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine, s'appuie sur la méthode Nosaïs-Covid19 développée par le Pr Dominique Grandjean de l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort (près de Paris), qui vient enrichir l'immeuble "bibliothèque olfactive" du chien, déjà utilisé pour la détection de certains cancers. "En moyenne, les chiens arrivent à détecter 95% des cas positifs au Covid-19", dit le Pr Grandjean. Cette méthode est nota-



ment testée en Corse, île française de Méditerranée, et selon les porteurs du projet, "40 pays travaillent sur le sujet". Après six à huit semaines de formation à raison de quatre matinées par semaine, l'aptitude des chiens devra encore être démontrée au cours d'une étude clinique au CHU avant un éventuel déploiement de l'outil. Objectif : mettre à l'épreuve leur performance sur différents types de prélèvements renvoyant à différents terrains de la maladie, soit leur capacité à appréhender des formes graves ou non graves, les sujets contagieux ou moins contagieux, symptomatiques et asymptomatiques, mais aussi ceux infectés par un variant. En cas de succès, "l'outil sera principalement utilisé pour faire de la présélection" de personnes suspectes afin de "cibler les besoins en dépistage de confirmation" par le test de référence naso-pharyngé RT-PCR, explique Dr Pierre-Marie Borne, chez Ceva. "Quand on sait qu'il va falloir faire bientôt du dépistage de personnes a priori asymptomatiques dans toutes sortes d'espaces - écoles, Ehpad, aéroports, ce type d'outils qui offre au moins un critère de suspicion fort, va permettre en terme d'acceptabilité et de réactivité de faciliter ce processus", estime Pr Denis Malvy, chef du service maladies infectieuses et tropicales au CHU. Pour le professeur, également membre du conseil scientifique, ces chiens sont "presque nos alliés dans la production d'un outil de dépistage qui aura", espère-t-il, "sa place dans la nécessité de gérer cette urgence sanitaire".

**La France se ferme aux pays hors UE**

La France devait fermer dimanche ses frontières aux pays extérieurs à l'Union européenne, "sauf motif impérial", afin d'essayer de freiner la propagation de l'épidémie de coronavirus, a annoncé vendredi le Premier ministre Jean Castex. Le Premier ministre, qui a estimé qu'il y avait encore "une chance d'éviter le confinement", a également annoncé la fermeture des grands centres commerciaux, et le renforcement des contrôles du respect du couvre-feu en vigueur, dans des déclarations faites depuis l'Elysée à l'issue d'un Conseil de défense. "Toute entrée en France et toute sortie de notre territoire à destination ou en provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne sera interdite, sauf motif impérial, à partir de dimanche 00H00", Le Premier ministre a par ailleurs précisé qu'un test PCR négatif serait demandé pour toute entrée en France en provenance d'un pays de l'Union européenne, "à l'exception des travailleurs frontaliers".

Cette mesure, déjà en vigueur depuis di-

## APPARTEMENTS

## VILLAS

## LOCAUX

■ Loue grand F2 à Seddikia - ORAN à jeudi couple sérieux - Cuisine - SDB - Électricité - Eau chaude 24 h/24 - 1<sup>er</sup> étage - Tél : 0666.82.12.40

■ A.V. 3 Apparts F5 - 174 m<sup>2</sup> - Avec 4 Balcons + Garage individuel de 26 m<sup>2</sup> - 3 Façades + F3 - 123 m<sup>2</sup> + Terrasse 50 m<sup>2</sup> dans Immeuble de 4 étages 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> F5 et 4<sup>ème</sup> F3 Cuisine équipée - Hachimia - Belgaïd (ORAN) - Tél : 0550.96.08.41

■ Mets en vente un Appartement F3 - Acté - Retapé à neuf - Situé à Kerma LSP (ORAN) - Superficie habitable 73 m<sup>2</sup> avec 2 grands Balcons - Ensoleillé - Appelez : 0773.57.41.42

■ Vente un Appart F5 - 2<sup>ème</sup> étage - LSP - Bouisseville - Ain Turck / ORAN - Tél : 0550.04.18.40

■ A vendre des Appartements Promotionnels F5 de 160 m<sup>2</sup> - 2 Façades - Pas de vis-à-vis - Situés à Bir El-Djir - ORAN - Tél : 0550.83.13.12

■ Vends Appartement F4 grand standing - 2 Balcons - Ensoleillé + Cour Terrasse entre 2 voisins à Maraval près Arrêt du « B » - ORAN - Tél : 0659.52.90.34

■ A vendre de beaux Appartements F3 + F3 + F2 par Désimètre 1<sup>er</sup> Main à Gambetta (ORAN). Bien aménagés. Bien ensoleillés. Bon voisinage. Eau H/24 - A vendre une Ferme de 6 Hectares à Bouyakour Imltiyaz - Tél : 0790.04.35.38

■ Appartement F4 à louer de 110 m<sup>2</sup> situé vers Hayet Regency entre Cité Djame et rond-point USTO Hôpital (ORAN) avec : 3 Chambres - Un Salon climatisé - SDB - WC séparé - Cuisine équipée - Disponible de suite - Tél : 0667.34.87.48

■ A louer un bel F2 à Haï Yasmine (ORAN) avec toutes commodités : Chauffe-bain - Climatiseur - Parabole - Barreauage - Gaz de ville - Eau H24 - Tél : 0549.91.61.28

■ Loue : F2 centre-ville - F3 Seddikia - F4 Akid Lotfi + des Apparts meublés + F2 Vieille Mosquée - à ORAN - Tél : 0554.30.90.90

■ Loue 2 (F3) au 2<sup>ème</sup> étage dans une petite Résidence située à Choupot (ORAN). Appartement : 3 Chambres + 1 Salon + grande Cuisine - doté de Climatiseur et Chauffage + Téléphone + Parabole - Contact : 0554.94.96.98

■ Loue Appartement F3 au 5<sup>ème</sup> étage avec Ascenseur + Parking clôturé - Contrat 1 an - Situé à Haï Yasmine en face « Café de Paris » / ORAN - Tél : 0772.46.05.54

■ Vends Appartement F3 - Acté - à Cité 150 Logements EPLF (Rond-point les Castors) - 2<sup>ème</sup> étage avec deux Balcons - Cuisine et SDB réaménagées - Cité clôturée - Barreauage existant - Eau 24/24 - Téléphone - Contactez : 0773.60.75.45

■ Loue : F4 au Plateau, 3<sup>ème</sup> (3 U) - F3 à Belgaïd. 3<sup>ème</sup> (3 U) - F3 + Box à Pépinière, 4<sup>ème</sup> (6 U) - F5 à Ain El Turck, 4<sup>ème</sup> (2,5 U) - F1 au centre-ville. 1<sup>er</sup> (2 U) - F1 à Coca. 1<sup>er</sup> (1,5 U) - Villa à El-Kerma (5 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

## TERRAINS

## PENSÉE

## DIVERS

■ Location Local de 1.510 m<sup>2</sup> (RDC 620 m<sup>2</sup> + 1<sup>er</sup> étage 860 m<sup>2</sup>). Double façade 16 m x 2 à ORAN-Centre - Idéal pour : Showroom - Supermarché... 115 Millions par mois (Prix imbattable) - Tél : 0559.75.64.41

■ A louer Hangar de 300 m<sup>2</sup> à El Hassi (ORAN) - Électricité + Eau - Convient pour Dépositaire ou autres - Intermédiaire s'absenter - Tél : 0557.67.88.89

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m<sup>2</sup> et 22 m<sup>2</sup>) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur : 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ Avez-vous un bien à louer ou à vendre ou vous voulez acheter ou à louer : Terrain - Hangar - Dépôt - Usine en activité avec ou sans Matériels - Showroom... dans les Zones industrielles : Senia - Bir El Djir - Sidi Chahmi - Hassi Ameur - Rebel - Hamoul - Chetâibou... etc., n'hésitez pas à contacter notre Bureau d'Affaires à Fernandville spécialisé dans les Zones industrielles au : 0550.03.16.64 / 0798.53.11.49

■ A louer Local vitré de 24 m<sup>2</sup> RDC de Villa à Maraval - Sanitaires - Climatisation - Possibilité Internet - Près Mosquée Benâicha - ORAN - Tél : 0553.27.10.60

■ Part. met en vente Immeuble de construction neuve - Vente par étage - Chaque étage 350 m<sup>2</sup> libre - Contient 5 étages - Situé entre Akid Lotfi et Fernandville (ORAN) - Etude toute proposition - Tél : 0778.99.20.60

■ A vendre villa de 248 m<sup>2</sup> à Coop. Mohamed Boudiaf - Maraval - ORAN - 11 P. - R+2 - 2 Salles + 2 Garages + 2 Terrasses + Jardin - N° Tél : 0797.34.02.15

■ Vends Local de 100 m<sup>2</sup> à l'USTO (ORAN) - Tél : 0699.07.56.35

■ TLEMCN : Vends Local à BOUDJLIDA sur grand boulevard de 85 m<sup>2</sup> - Bien aménagé avec WC - Deux Paliers - Double Façade avec deux entrées indépendantes - Acte et Livret foncier - Prix après visite - Tél : 0550.16.70.89

■ Retraite donne Cours de français au domicile de l'enfant - Tél : 0541.45.78.54

■ Avis aux Locataires mensuels Hôtel MARRHA Place Karguentah : Chambre 01 Lit 15.000 DA et Chambre 02 lits 18.000 DA - Tél : 0771.12.22.66

■ Un Professeur de maths donne des Cours de maths à domicile de l'élève pour les niveaux secondaires : 1<sup>ère</sup> AS - 2<sup>ème</sup> AS et 3<sup>ème</sup> AS - Tél : 0777.90.53.24

■ Réparation à domicile : Machine à laver Linge et Vaisselle - Frigo - Cuisinière - Climatiseur - Pièces de rechange disponibles - Travail garanti - Tél : 0662.87.45.68

■ Enseignante retraitée donne des Cours à domicile Niveau Primaire - Contactez le : 0552.13.95.69 - ORAN

■ Pensée pour une personne décédée : Cher Monsieur Berlazzar Sid Ahmed Vous étiez et vous resterez le meilleur Professeur que j'ai eu, vous m'avez inspiré, vos conseils et vos encouragements me manqueront, vous avez combattu votre maladie avec tellement de force et de courage, que Dieu vous récompense pour votre gentillesse et votre bienveillance.

■ Pensée pour une personne décédée : Mme KADDOUR Khadija née TOUAFF Tu es partie en laissant un grand vide que personne n'a pu combler. Les familles KADDOUR - TOUAFF - HOCINI - ZAOUI et BELMEDDAH demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

■ Pensée pour une personne décédée : Reposez en paix cher père et enseignant. Votre meilleure élève Azzouz Wahiba

■ Pensée pour une personne décédée : Cher Monsieur Berlazzar Sid Ahmed Vous étiez et vous resterez le meilleur Professeur que j'ai eu, vous m'avez inspiré, vos conseils et vos encouragements me manqueront, vous avez combattu votre maladie avec tellement de force et de courage, que Dieu vous récompense pour votre gentillesse et votre bienveillance.

■ Pensée pour une personne décédée : Tu es partie en laissant un grand vide que personne n'a pu combler. Les familles LAGRAA et BENYAGOUB prient le Tout Puissant de t'accueillir en Son Vaste Paradis.

■ Pensée pour une personne décédée : A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

■ Société Privée à Tlemcen Vend

- Véhicule Mercedes C250 Diesel - Noir - 142.000 Km - Année 2014 - Très bon état 01.
- Peugeot Partner Diesel - Blanche - 193.000 Km - Année 2011 - Bon état 01.
- Chariot Elévateur Hyundai 7 Tonnes - Peu roulé - 2.480 Km - Année 2011 - Très bon état 01.

Acquisition de tout le matériel en 1<sup>ère</sup> main  
Pour tout contact ou visite  
Tél : 043.27.69.72 / 0560.33.52.71 / 0561.71.93.61

• 2

- 12.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 13.00 Journal 13h00
- 13.20 13h15, le dimanche...
- 15.05 Vivement dimanche
- 15.55 Vivement dimanche prochain
- 16.50 Affaire conclue, tout le monde à quelque chose à vendre
- 17.35 Affaire conclue : la chasse aux objets
- 18.30 Les enfants de la télé
- 20.00 Journal 20h00

## 21.05 Mission : Impossible, Rogue Nation



Film d'action - Etats-Unis - 2015

Avec Tom Cruise, Jeremy Renner, Simon Pegg, Rebecca Ferguson

Les autorités américaines contestent la légitimité de l'équipe de Mission Impossible et la placent sous l'autorité de la CIA. Pendant ce temps, Ethan Hunt refuse de se rendre et enquête en solo sur le Syndicat, une organisation criminelle clandestine dirigée par un certain Solomon Lane. Il est capturé, mais parvient à s'évader grâce à Ilsa Faust, une ancienne espionne britannique. Il demande alors de l'aide à Benji.

## 21.05 Grantchester



Série dramatique - Grande-Bretagne - 2020  
Saison 5 - Episode 1/6

- La pomme et le serpent

Avec Tom Brittney, Robson Green, Al Weaver, Tessa Peake-Jones

1957. Le cadavre de Jessica, étudiante du prestigieux Linley College pour femmes, est trouvé dans la rivière après le bal de printemps, qui est une occasion pour les hommes et les femmes des différents campus de Cambridge de se rencontrer. Sa mort n'étant pas naturelle, comment et par qui a-t-elle été tuée ?

## 21.05 Charlie Chaplin, le génie de la liberté



Auteur : François Aymé, Yves Jeuland

Depuis plus d'un siècle, tout le monde connaît et aime Charlie Chaplin. Génie du burlesque, Chaplin a mis son talent au service d'un idéal de justice et de liberté. Son meilleur scénario fut celui de son propre destin, qui s'inscrit dans l'histoire politique et artistique du XXe siècle. Chaplin acteur et auteur, réalisateur et producteur, compositeur et chorégraphe, dont l'indépendance financière sera la clef de sa liberté artistique et de son engagement humaniste.

arte

TF1

09.20 Silence, ça pousse !

10.20 Echappées belles

11.55 Des trains pas comme les autres

12.30 C l'hebdo

13.40 Embarquement immédiat

14.15 L'histoire secrète de notre corps

15.50 Les trésors de l'art sacré

16.50 Il n'y a pas de Kennedy heureux

18.35 C politique

19.55 C politique, la suite

20.45 Laisse entrer la nature

20.50 Irak, destruction d'une nation

11.20 Twist

12.25 Cuisine royale

12.55 GEO Reportage

13.40 Habiter le monde

14.05 Voyages aux Amériques

14.35 Les îles australiennes . un paradis à découvrir

15.20 Transatlantiques

18.05 Les années 20 ou la décennie des femmes

19.00 Daniil Trifonov interprète le «Concerto n°2» de Chopin

19.45 Arte journal

20.10 Vox pop

20.55 The Lost City of Z

09.25 The Middle

14.40 Young Sheldon

15.55 Superstore

18.40 Témoin pour cible

21.05 Agents doubles

22.50 Sex Addiction

C 8

10.15 Les animaux de la 8

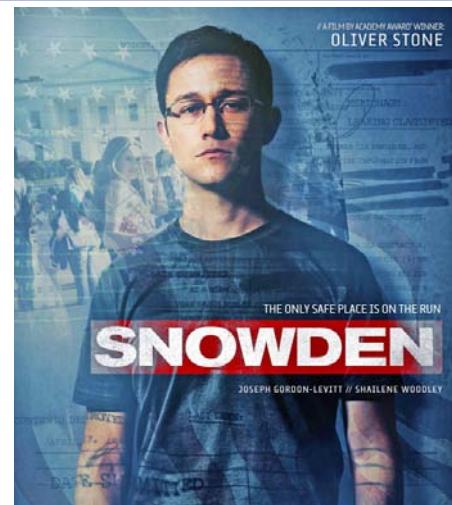
13.40 La digne héritière

15.30 Un cœur à l'hameçon

17.15 Un mariage de convenance

19.20 Un homme pour la vie

21.05 L'aventure, c'est l'aventure



CINE +  
FRISSEON

20.50

**SNOWDEN**

FILM BY ACADEMY AWARD WINNER: OLIVER STONE  
THE ONLY SAFE PLACE IS ON THE RUN  
JOSEPH GORDON-LEVITT // SHAILENE WOODLEY

STORY BY: OLIVER STONE  
PRODUCED BY: JEFFREY KATZ  
DIRECTED BY: OLIVER STONE

Biographie - Etats-Unis

- Allemagne - France - 2016

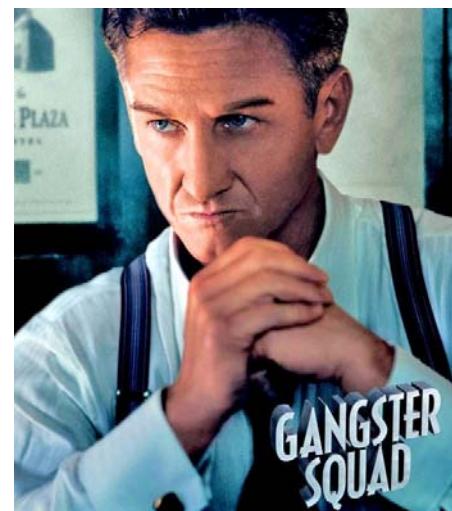
Avec Nicolas Cage, Shailene Woodley, Joseph Gordon-Levitt, Tom Wilkinson

Le 3 juin 2013, à Hongkong, Edward Snowden s'enferme dans une chambre d'hôtel avec Laura Poitras, réalisatrice de documentaires et Glenn Greenwald, journaliste au Guardian. Après avoir procédé à de très strictes mesures de sécurité, Snowden, ancien cadre à la NSA, décide de leur raconter son parcours. Il commence par parler de ses classes en 2004, et de la blessure qui l'empêche d'intégrer les forces spéciales. En 2006, le jeune homme, patriote, tente d'intégrer la CIA.

RTL 9

20.50

**GANGSTER SQUAD**



Film policier - Etats-Unis - 2013

Avec Sean Penn, Ryan Gosling, Emma Stone, Giovanni Ribisi

A Los Angeles, en 1949, le gangster Mickey Cohen fait une fois de plus une démonstration de force à l'intention de ses concurrents de Chicago. Pendant ce temps, le sergent John O'Mara délivre une jeune femme des griffes des sbires de Cohen, attirant vers lui l'attention du chef Parker, qui lui demande de créer une équipe secrète pour lutter contre Mickey Cohen.

CANAL+ CINEMA

20.52

**STAN & OLLIE**



Comédie dramatique - Etats-Unis

- Grande-Bretagne - 2018

A l'été 1937, à Culver City, en Californie, Stan Laurel et Oliver Hardy ne sont plus les grandes vedettes comiques qu'ils étaient à Hollywood, à l'époque où leurs films, aimés du public et des critiques, étaient doublés dans de nombreuses langues et connus à travers le monde. Les deux comédiens, toujours sous contrat avec le producteur Hal Roach, auprès duquel, Stan tente en vain d'obtenir une augmentation.

TF1

## 21.05 Le doudou



Comédie - France - 2018

Avec Kad Merad, Malik Bentalha, Guy Marchand, Romain Lancry

Michel, responsable de la voirie à Poissy, sillonne les alentours de Roissy à moto et placarde un avis de recherche plutôt original, celui d'une peluche, doudou de sa fille. Sofiane, employé modeste mais débrouillard de l'aéroport, découvre l'avis et la récompense promise et appelle Michel, bien décidé à lui présenter un autre nounours vaguement ressemblant. Mais Michel ne se laisse pas prendre au piège grossier.

## 21.05 Capital



Présenté par Julien Courbet

On ne compte plus les inventions qui débarquent dans nos vies et promettent de transformer notre quotidien. Entre gadgets et révolution, comment faire la part des choses ? Au sommaire : - Darty, Seb, Dyson : ils misent tous sur les inventions ! Les Français possèdent en moyenne 25 appareils électroménagers par foyer. Et chaque année, ce sont 10 000 nouveautés qui sortent sur le marché. - Pizzaiolos contre robots : qui remportera la nouvelle bataille de la pizza ?

CANAL+

## 21.05 Rugby : Top 14



- La Rochelle / Toulouse

Grégory Alldritt et les Rochelais affiche des bonnes statistiques avec dix victoires et seulement trois défaites après la 13e journée. Les Maritimes ont l'occasion ce soir de confirmer leur excellente forme du moment à l'occasion de la réception des Toulousains, leaders après quatorze matchs. De leur côté, les Haut-Garonnais endossent clairement le statut de candidat au titre. Lors de la 14e journée, les joueurs d'Ugo Mola ont impressionné en remportant haut la main le classique du Top 14 face au Stade Français (48-24), inscrivant notamment sept essais.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.25 Friends



12.10 Total

Rénovation : Ma maison de rêve

14.50 Total

renovation : ma maison sur-mesure

21.00 Petits plats en équilibre

21.05 Kidnap

22.55 The Watcher

09.05 Le hit W9

10.00 Génération Top 50

12.45 Météo

12.50 MacGyver



17.30 Kaamelott

21.00 Météo

21.05 Encore heureux

22.50 C'est quoi cette famille ?!

**Bélier** 21-03 au 20-04

En ce moment, les projets ne manquent pas! De plus vos amis vous sollicitent, mais vous avez tellement de travail devant vous. Et c'est fatigant...

**Taureau** 21-04 au 21-05

En ce moment, la réussite sociale est au centre de vos préoccupations et vous vous en sortez plutôt bien. Faites-en profiter votre partenaire, ou vos enfants !

**Gémeaux** 22-05 au 21-06

Depuis quelque temps, les études ou les déplacements en vue de rebondir sont d'actualité. Pourtant, vous hésitez à sortir de chez vous, c'est si sécurisant...

**Cancer** 22-06 au 22-07

Vous vivez une période où l'argent ou la vie amoureuse deviennent assez préoccupants. Mais cela vous permet de bouger, de faire avancer les choses.

**Lion** 23-07 au 23-08

Votre partenaire ou vos collaborateurs sont au centre de vos préoccupations. Mais vous y trouvez votre compte puisque vos finances s'améliorent.

**Vierge** 24-08 au 23-09

Vous vivez en ce moment une période où le travail ou vos activités vous prennent parfois la tête, et cela peut vous mettre de mauvaise humeur. Allez prendre l'air!

**Balance** 24-09 au 23-10

En ce moment, vous priviliez l'amour, celui de votre partenaire ou celui de vos enfants. Mais vous préférez les moments d'intimité, dans le calme et le silence.

**Scorpion** 24-10 au 22-11

Aujourd'hui vous louvoyez entre les joies familiales et les soirées animées entre amis. Du moment que tout le monde y trouve son compte, c'est tout bon !

**Sagittaire** 23-11 au 21-12

C'est le moment de mettre en valeur votre capacité à communiquer et d'en tirer profit. Avec de l'audace et de la détermination, vous pouvez arriver aux buts fixés.

**Capricorne** 22-12 au 20-01

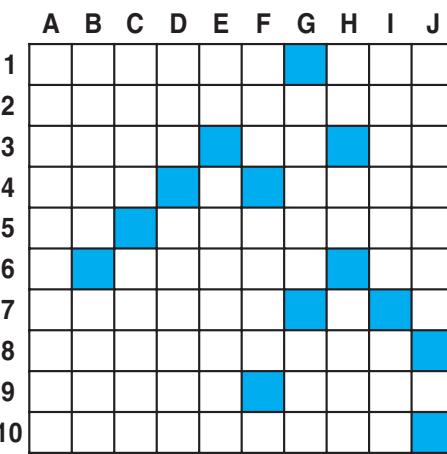
Les acquisitions et les valeurs personnelles prennent beaucoup d'importance à vos yeux en ce moment. Du coup, vous pensez à entreprendre différemment, quitte à vous déplacer s'il le faut.

**Verseau** 21-01 au 18-02

N'hésitez pas à faire valoir vos capacités et vos talents. D'autant qu'aujourd'hui vous avez le vent en poupe pour faire des affaires. Et de plus, on vous trouve attrant !

**Poissons** 19-02 au 20-03

Depuis quelques jours, vous avez tendance à vous isoler. Mais attention à ne pas vous replier sur vous-même. Pensez à votre partenaire !

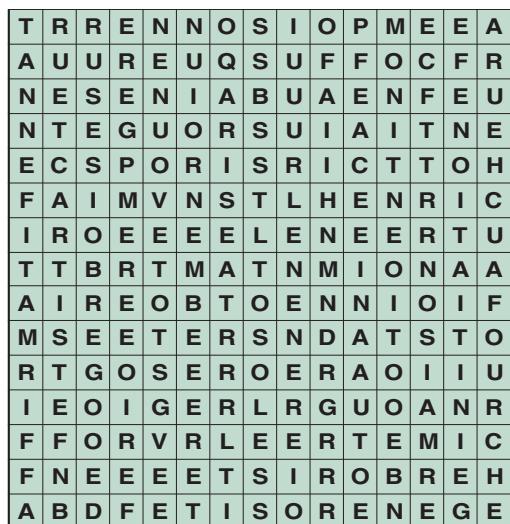


### Horizontalement:

- Bleu, c'est bleu !
- Trou borgne.
- Bien reçus.
- On le tient bien à l'œil. Réfléchi.
- Sur la rose.
- Ame damnée. Singe.
- Conjonction.
- Mielles.
- S'en aller malgré tout ! Entrée en scène.
- Gazole.
- Entrailles.
- De parents bêtes !
- Se fait rouler.
- Piane-piane.

### Verticalement:

- Entré dans le capital.
- Eclaircir. Eu pas acquis.
- Etonna fort. Va à pied.
- Possessif. Ont du poids.
- Peu épais.
- Passe la main en douce.
- Fine fleur du royaume.
- Coup de billard.
- Espérer récolter.
- Renaud en vieux.
- Problème.
- Pronom. Jeton.
- Licence. Ne sécha pas.
- Espèce d'arbre.



**AFFICHETE – AFFIRMATIF – ALLIANCE – ARTISTE – AUBAINE – BERGERONNETTE – DEVERSEMENT – EMPOISONNER – FAUCHEUR – FAUSETTE – FERRONNIER – FOOTBALL – FOURCHE – GENEROSITE – GEOMETRIE – GERBOISE – HERBORISTE – HIRONDELLE – INITIATION – MAISON – MERE – METRE – NOISETTE – OFFUSQUER – OTAGE – ROUGET – RUSE – SIROP - SOURIS – TERRAIN – TOIT – TRACTEUR – USINER – VETO.**

Les 5 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er se voit bien au milieu de la figure.

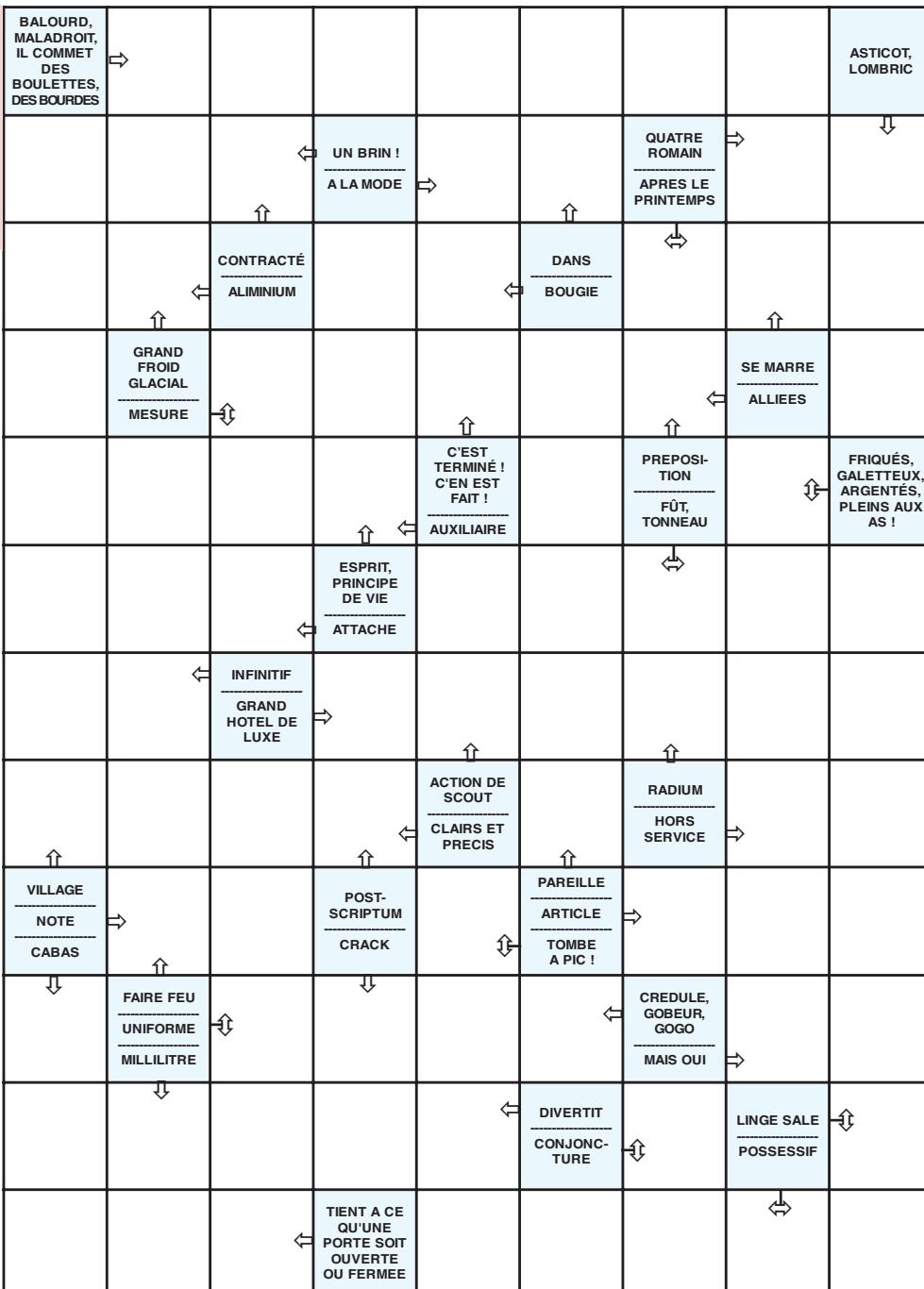
- Mon 2e est une unité de temps. Mon tout, c'est rien, zéro.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

4	5	13	1	2	14	10	6	5				
15	1	2	6	7	1	3	7	6	4			
7	3	10	6		7		2	4	1			
11	4	5	7	14	9	4	4		8			
4		5	6		4	5	5	4				
12	8	4	2	1		13			12	15		
7	3		4	15	4	2	11	8	4			
4	6	2	4		6	7	2		5			
	2				2	4	12	8	4	4		
6	1	7	9		6	4	4		4			
2		2	4	16	4	8	5	4	5			
7	9	7	6	7	4	5		14				
5	10	5		11		4	13	10	6			
6	8		15	4	9	5	4	8	2			
4	5	15	4	2	4		6	6				

CONÈS N°7966

### Jeux proposés par Chérifa Benghani



### CROISÉS N°7965

D	E	M	I	S	O	U	P	I	R
I	R	U	N	E	S	D	E		
S	R	O	C	H	E	R	G		
C	A	N	C	R	E				
O	I	C	E	G	A	U	R		
R	E	F	U	T	E	L	A	D	
D	L	P	S	D	I	N	E		
A	B	E	E	P	S	T	E		
N	A	E	P	I	C	E	E		
T	R	E	S	S	E	U	R		

### SUDOKU N°965

6	3	4	9	7	1	5	2	8
2	1	7	4	5	8	6	3	9
9	8	5	3	2	6	7	4	1
1	6	9	5	4	7	3	8	2
3	4	8	6	1	2	9	7	5
7	5	2	8	9	3	1	6	4
5	7	6	2	8	9	4	1	3
8	9	3	1	6	4	2	5	7
4	2	1	7	3	5	8	9	6

### FLECHES N°7965

F	A	R	D	E	E	S
C	O	L	I	S	T	A
A	D	O	E	N	S	P
R	A	P	C	E	S	A
B	E	T	O	N	G	
I	N	E	M	P	U	
A	T	H	L	E	T	
C	L	R	T	C	E	
F	E	T	A	C	E	

### FOUILLES N° 7965

### COSTUME (Cosse - Tu - Me)

### CODÉS N° 7965

1	T	2	3	4	S	5	N	6
7	O	I	U	L	D	12	M	
13	14	15	16	17	C	18		
19	20	21	22	23	24			

SUDOKU N° 966

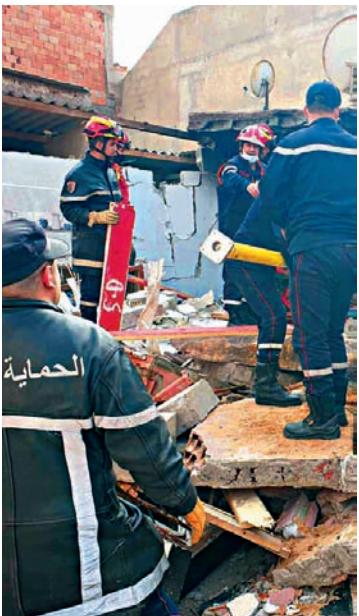
		6	7	8	3	1	4





<tbl\_r cells="8" ix="5" maxcspan="1"

**Oran : un mort dans une explosion de gaz**



Une personne est morte hier dans une explosion due à une fuite de gaz dans une maison individuelle dans la commune de Gdyel, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya. Il s'agit d'un homme âgé de 60 ans qui a été sorti des décombres suite à cet accident au quartier "Castors" de Gdyel ayant provoqué l'effondrement du toit de la maison, a-t-on indiqué.

Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital d'El Moughoum. Les services de la Protection civile ont fait également part de fissures dans deux maisons mitoyennes. Des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés dont une brigade spécialisée en recherche dans les décombres, 10 engins d'intervention de différents types, cinq (5) ambulances dont une médicalisée, en plus de 95 agents d'intervention de différents grades, a-t-on fait savoir.

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Tunisie: pas de matière toxique dans le courrier reçu à la présidence



Le parquet à Tunis a affirmé vendredi que le courrier suspect reçu par la présidence de la République ne contenait aucune matière dangereuse, en citant les premiers éléments de l'enquête. La veille, la présidence a annoncé la brève hospitalisation de la directrice du cabinet à la présidence, Nadia Akacha, après avoir manipulé mercredi ce courrier destiné au chef de l'Etat Kais Saied, et a évoqué une "tentative d'empoisonnement". Mme Akacha a

"fait un malaise, perdant partiellement la vue avec d'importants maux de tête", a indiqué la même source en soulignant que l'enveloppe avait été mise dans une déchiqueteuse. Le courrier n'est pas arrivé entre les mains du président, qui est en bonne santé, selon la présidence. Plusieurs médias ont évoqué une possible lettre à la ricine, un poison potentiellement mortel, et une enquête judiciaire a été ouverte. Mais le porte-parole du Parquet de Tunis, Mohsen Dali, a

indiqué vendredi que "selon les résultats des analyses effectuées par la sous-direction des laboratoires scientifique et criminalistique au ministère de l'Intérieur, le courrier ne contenait aucune matière suspecte, toxique ou dangereuse". L'enquête sur cette affaire est toujours en cours, a-t-il dit à l'AFP. Dès l'annonce de cette affaire qui fait scandale en Tunisie, plusieurs partis politiques et des chefs d'Etat arabes ont exprimé leur soutien à M. Saied.

## Les Emirats, accusés d'ingérence en Libye, prêts à coopérer avec l'ONU



Les Emirats Arabes Unis, accusés jeudi par Washington d'ingérence militaire en Libye, ont assuré vendredi dans un communiqué "être prêts" à coopérer "étroitement" avec le Conseil de sécurité de l'ONU et la nouvelle administration américaine pour une solution pacifique au conflit. "Il y a un besoin urgent de relancer les efforts diplomatiques pour résoudre le conflit en Libye", a souligné dans ce communiqué Lana Nusseibeh, ambassadrice des Emirats Arabes Unis auprès de l'ONU. "Les Emirats sont prêts à travailler étroitement avec tous les membres du Conseil de sécurité, incluant la nouvelle administration américaine, pour par-

venir à un règlement pacifique pour le peuple libyen", a-t-elle ajouté.

Ils "saluent l'appel du Conseil au retrait de Libye de toutes les forces étrangères", formulé jeudi dans une déclaration commune, et "les interventions étrangères dans ce conflit doivent cesser maintenant", a aussi affirmé l'ambassadrice.

La veille, lors d'une visioconférence du Conseil de sécurité sur la Libye, les Etats-Unis avaient réclamé "à toutes les parties extérieures, incluant la Russie, la Turquie et les Emirats Arabes Unis, de respecter la souveraineté libyenne et de cesser immédiatement toutes les interventions militaires en Libye".

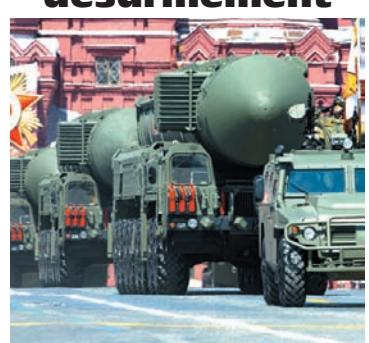
## Cinq morts dans un attentat en Syrie



Au moins cinq personnes parmi lesquelles un enfant ont été tuées samedi en Syrie dans un attentat à Afrine, ville du nord tenue par des forces turques et leurs supplétifs syriens, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Des explosions à la voiture piégée ou des assassinats ciblés en Syrie secouent régulièrement les zones tenues par l'armée turque et les rebelles syriens qui leurs sont alliés. Samedi, des explosifs dissimulés dans un véhicule ont fait cinq morts à Afrine, "dont quatre civils, parmi lesquels un enfant", a indiqué à l'AFP le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmene. "Le bilan des morts pourrait être revu à la hausse dans la mesure où il y a aussi 15 blessés dont certains sont dans un état critique", a précisé l'Observatoire dans un communiqué. Située dans la province d'Alep, la région kurde d'Afrine avait été conquise en mars 2018 par des forces turques et leurs supplétifs syriens, qui en avaient délogé la principale milice kurde des YPG, les Unités de protection du peuple. Ces territoires sont désormais en proie à des querelles intestines entre différentes factions rebelles syriennes.

## Poutine signe la prolongation du traité russe-américain de désarmement



Le président russe Vladimir Poutine a signé vendredi la prolongation de l'important traité russe-américain New Start de limitation des armements nucléaires, après l'accord trouvé in extremis cette semaine par Moscou et Washington pour sauver ce texte. "Vladimir Poutine a signé la loi fédérale sur la ratification de l'accord sur l'extension du traité entre la Russie et les Etats-Unis sur les mesures visant à réduire et à limiter davantage les armes stratégiques offensives", a indiqué le Kremlin dans un communiqué. Cette extension pour cinq ans, jusqu'en 2026, avait déjà été actée par le Parlement russe mercredi à l'unanimité. Le texte précédent expirait le 5 février. M. Poutine avait estimé mercredi que la prolongation du traité New Start était "un pas dans la bonne direction", mais jugé que la sécurité globale restait menacée du fait de tensions internationales croissantes. Le traité New Start est le dernier accord bilatéral du genre liant les deux principales puissances nucléaires mondiales.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### DES PLAINTES EN REMPLISSANT UN SEAU TROUÉ

cette pesante gaucherie, allant jusqu'à afficher l'incongrue prétention du travail bien fait. Une partie des Algériens est ainsi, comme si l'esprit de suffisance avait un caractère génétique.

L'ignominie des mêmes routes et des mêmes trottoirs refaits une multitude de fois en de brèves successions de temps est un des exemples frappants d'un gaspillage délibéré qui frise une inconscience criarde sinon une débilité confirmée. Le drame est que la véritable gabegie n'est pas toujours signe de corruption ou de bureaucratie. Le mauvais façonnage d'une petite ou grande œuvre n'est souvent dû d'abord qu'à

l'incompétence d'acteurs bougrement mal initiés pour accomplir leurs tâches.

Malheureusement, tous les secteurs d'activité sont touchés par cette malédiction presque naturelle, allant jusqu'à s'incruster dans les petits métiers pour dépourvoir avec dérision et gaucherie les portefeuilles des quidams. La damnation née d'un amateurisme assassin s'étendant au fil des jours et des ans en arrive aujourd'hui à tuer des familles entières en usant d'un appareil de chauffage mal installé. Ce n'est là qu'un exemple parmi des milliers.

Les dernières plaintes du ministre des Finances n'ont pas eu la faveur de mettre en exergue les profondes causes de la dilapidation des milliards perdus. A se contenter de dresser une liste des sommes évaporées, on se limite peut-être à remplir un seau troué.